

David Moya et Claudia Flatten,

**Le mouvement de l'Habitat Coopératif en France
Diversité, innovation, difficultés et perspectives**

Un focus sur le mouvement en Massif Central

Travail réalisé par David Moya et Claudia Flatten pour l'association OiSA, en partenariat avec l'association RELIER et le financement de : Association OiSA, Association RELIER, DATAR Massif Central, Association La NEF.

Crédits

>> Les contenus de ce rapport sont originaux et résultent du travail de recherche mené par l'association OiSA.

]...oïsa...[

*Observatoire international/itinérant
des systèmes alternatifs*



Association OiSA

6, rue du Faubourg St Jaumes 34000 Montpellier

www.oisa.fr

>> Travail financé par :

]...oïsa...[

*Observatoire international/itinérant
des systèmes alternatifs*



DATAR



>> La réalisation de ce rapport est à l'initiative des associations OiSA et RELIER. Le focus sur le Massif Central est une demande de l'association RELIER, et elle fait partie de son programme « Habitat ».

]...oïsa...[

*Observatoire international/itinérant
des systèmes alternatifs*



Association RELIER

1, rue Michelet 12400 Saint Affrique

www.reseau-relier.org

Équipe d'enquête et rédaction :

David Moya-Fernandez : Coordination du projet, analyse, réalisation d'entretiens, transcriptions, rédaction.

Claudia Flatten : Réalisation et coordination d'entretiens, transcriptions, rédaction, analyse.

Anthony Boulin : Assistance à la rédaction et correction, participation dans l'analyse de données et dans les recherches bibliographiques.

Alice Thouvenin : Assistance dans la réalisation d'entretiens, transcriptions, assistance dans l'analyse des entretiens.

Ont participé au travail de terrain, assisté à plusieurs entretiens et réalisé des retranscriptions d'entretiens : Alice Thouvenin, Julien Lecacheur, Aude Lavigne, Cédric Sorgues, Erik Dorge, Sergio Moreno, Solena Vidal et Terebel Jimenez.

Relecture, conseils et corrections du rapport: Anthony Boulin, Thomas Augerau et Raphaël Jourjon.

Sources cartographiques externes utilisées dans ce rapport :

Dans les parties VII et VIII de ce rapport, nous avons utilisé un certain nombre de cartes provenant des sites internet de l'INSEE (www.insee.fr) et de l'Observatoire des Territoires (www.territoires.gouv.fr).

Cette œuvre est mise à disposition selon les termes de la [Licence Creative Commons Paternité - Partage à l'Identique 2.0 France](https://creativecommons.org/licenses/by-sa/4.0/).



Plus d'informations sur les droits d'utilisation et de citation de cette œuvre dans l'annexe 2 et à l'adresse : www.oisa.fr/droits

Pour citer cette œuvre :

David Moya et Claudia Flatten, *Le mouvement de l'Habitat Coopératif en France- Diversité, Innovation, Difficultés et Perspectives - Un focus sur le mouvement en Massif Central*, v. 0, Montpellier, Association OïSA, 2012 [en ligne sous Licence Creative Commons BY-SA].
<http://mundosposibles.org/wakka.php?wiki=EtUdes>

Remerciements

Même si ce rapport et les arguments ici exposés n'engagent que ses deux auteurs, nous tenons à préciser que ce travail n'a pu être réalisé que grâce à la contribution de beaucoup de personnes qu'un livre entier n'offrirait pas la place suffisante pour les remercier tous. Nous laissons ouverte cette possibilité !

Depuis 8 ans, nous avons rencontré plusieurs centaines de personnes vivant des expériences de démarches coopératives et participatives, qui nous ont généreusement témoigné de leur vécu et de leurs expériences et qui ont partagé avec nous leurs réflexions, parfois les plus intimes. C'est surtout grâce à cette matière que notre travail a pu se développer et c'est d'elle dont il s'est nourri à la base. Pour ce rapport, nous risquons de privilégier des réflexions plus récentes en détriment de nos premières interviews qui pourtant ont déterminé la suite tout autant, mais nous avons choisi de restreindre notre travail au maximum au contexte Français.

Cette étude répond à une mission précise que nous nous sommes donnée il y a maintenant deux ans. Pendant ces deux ans, l'équipe d'OïSA a pu compter sur des personnes qui ont accepté le défi de l'inconnu et l'emportement de Claudia et David, qui leur ont changé tellement souvent leurs plans en essayant d'aller au fond de la question. À eux tous, le plus grand merci : Julien Lecacheur, Alice Thouvenin, Sergio Moreno, Anthony Boulon, Thomas Augereau, Terebel Jimenez et Solena Vidal. Grand merci également à ceux qui sont venus soutenir l'équipe d'OïSA sur le terrain : Aude Lavigne, Cédric Sorgues et Erik Dorge.

Merci aussi à l'association RELIER pour avoir su voir le besoin actuel d'une compréhension de ce mouvement depuis le terrain, avec la logique de la recherche-action. Nous partageons avec eux le point de vue qu'aujourd'hui personne ne peut se poser en « expert » d'un mouvement que n'est qu'en train d'émerger. Merci pour les conseils, lectures et corrections à plusieurs reprises (spécialement à Raphaël Jourjon et Vincent Jannot), et à tout l'équipe et aux administrateurs pour leur patience et pour la confiance qu'ils nous ont accordée dans la réalisation de notre travail.

Grand merci à ceux qui, pendant les 4 mois du périple sur les routes de France à la rencontre des habitats coopératifs, ont accompagné notre équipe ou nous ont aidés dans l'organisation du voyage : Daysi Locatelli, Stéphane Grasser, Philippe Yven, Céline Rocheron, Samuel Lanoe, Olivier Cencetti et Josse Derbaix.

Merci à tous ceux qui nous ont logés (quelques fois pendant plus d'une semaine) : Dominique Gilbon, Anna Fischer, Pierre-Yves Jan, Armelle Barroux (et Vincent et Morgan), Olivier Cencetti (et Margot), Mariette, Julia Gaudin et Cruz Silva, Henri Morinière, Anne Burgeot, et aux projets qui nous ont logés : Vispens, Echausses, Mange Pommes, Le guise, Ecocum, La petite maison, Couleur d'orange, La baraque, Ecologis, Ecolline.

Merci aussi bien sûr à tous ceux qui nous ont accordé leur temps, invités à de longs et fructueux échanges et ont accepté parfois de bon gré de le faire à plusieurs reprises, et ont ouvert

une fenêtre de leurs vies pour nous laisser regarder à l'intérieur, merci pour vos échanges passionnants et précieux. Vous êtes plus de 100 sur les seuls mois de mai à septembre 2011 !

Merci à Bruno Thouvenin, François Desrues, Pierre-Yves Jan, Benoît Debuigne pour leur soutien personnel et leur ouverture dans les entretiens et nos rencontres.

Si ce rapport ne donne pas d'espace suffisant pour plus « vous donner la parole », ce n'est que partie remise !

Merci particulièrement à Terebel Jimenez, chercheuse en psychologie sociale, Universidad de Zaragoza, Espagne, pour nos échanges et les lectures recommandées sur la psychologie sociale et communautaire, appliquée aux mouvements sociaux, pour ses apports méthodologiques, sa contribution à la réalisation du questionnaire et pour nous avoir accompagnés pendant le tout début du travail de terrain.

Merci également aux conseils de Matthias Grundmann et Iris Kunze, chercheurs en sociologie communautaire, Universität Münster, Allemagne.

Et bien sûr, aux membres des groupes-projet qui nous sollicitent pour nous confier leurs processus, blocages et souhaits, dont notamment l'association Habiter Autrement à Besançon HAB, un projet que nous accompagnons et qui nous accompagne de très près depuis maintenant 3 ans. Merci pour sa ténacité, sa curiosité et son anticonformisme, qui nous poussent à aller de plus en plus loin en nous permettant d'expérimenter et d'observer à la source et en direct le fonctionnement d'un groupe-projet.

Sommaire

I. Introduction	8	VII. Le Massif Central : caractéristiques démographiques et l' « effet iceberg »	77
II. Mot sur la diversité : une source d'innovation	14	VII.1 L' « effet iceberg »	77
III. Critères d'appréciation d'un projet d'habitat coopératif	19	VII.2 Cadre d'analyse démographique du Massif	80
III.1 Définition de critères	19	VIII. Les motivations de l'habitat coopératif en Massif Central	82
III.2 Catalogue de critères	26	VIII.1 Les principales motivations des habitants d'habitat coopératif en Massif Central	85
IV. Bilan : des éléments de compréhension de la démarche	37	VIII.2 Les finalités et la qualité de vie	92
IV.1 Les finalités	37	VIII.3 Conclusion	95
IV.2 Qu'est-ce qui motive l'émergence de ce nouveau mouvement d'habitat coopératif ?	42	IX. Le Massif Central : dynamiques territoriales et habitat coopératif	96
IV.3 Quelques notions déterminantes de différenciation entre projets	45	IX.1 Le Massif Central : un territoire spécifique	98
IV.4 La mixité, les mixités	57	IX.2 L'habitat coopératif et les dynamique d'accueil de population en Massif Central : la redynamisation du territoire	101
IV.5 Conclusion	65	X. Bibliographie	109
V. Des espaces intermédiaires aux espaces liants	67	XI. Annexes	115
V.1 Ce qu' <i>habiter</i> implique	67	XI.1 Annexe 1 : Paternité et partage	115
V.2 Ce que nous appelons « les espaces liants »	72	XI.2 Annexe 2 : Description du travail de terrain d'OïSA en 2011	117
V.3 Conclusion	73		
VI. Les nœuds de créativité sociale en milieu rural	74		

« Parmi tous ces lieux qui se distinguent les uns des autres,
il y en a qui sont absolument différents :
des lieux qui s'opposent à tous les autres,
qui sont destinés en quelque sorte à les effacer,
à les neutraliser ou à les purifier.
Ce sont en quelque sorte des contre-espaces.
Ces contre-espaces, ces utopies localisées,
les enfants les connaissent parfaitement.
Bien sûr, c'est le fond du jardin, bien sûr, c'est le grenier,
ou mieux encore la tente d'Indiens dressée au milieu du
grenier,
ou encore, c'est - le jeudi après-midi - le grand lit des parents.
C'est sur ce grand lit qu'on découvre l'océan,
puisqu'on peut y nager entre les couvertures ;
et puis ce grand lit, c'est aussi le ciel,
puisqu'on peut bondir sur les ressorts ;
c'est la forêt, puisqu'on s'y cache ;
c'est la nuit, puisqu'on y devient fantôme entre les draps ;
c'est le plaisir, enfin, puisque, à la rentrée des parents,
on va être puni.
Ces contre-espaces, à vrai dire,
ce n'est pas la seule invention des enfants ;
je crois, tout simplement,
parce que les enfants n'inventent jamais rien ;
ce sont les hommes [et femmes], au contraire,
qui ont inventé les enfants,
qui leur ont chuchoté leurs merveilleux secrets ;
et ensuite, ces hommes, ces adultes s'étonnent,
lorsque ces enfants, à leur tour, les leur cornent aux oreilles.
La société adulte a organisé elle-même, et bien avant les
enfants,
ses propres contre-espaces, ses utopies situées,

ces lieux réels hors de tous les lieux.
Par exemple, il y a les jardins, les cimetières,
il y a les asiles, il y a les maisons closes,
il y a les prisons, il y a les villages du Club Méditerranée,
et bien d'autres.

Eh bien ! je rêve d'une science - je dis bien une science -
qui aurait pour objet ces espaces différents, ces autres lieux,
ces contestations mythiques et réelles de l'espace où nous
vivons.

Cette science étudierait non pas les utopies,
puisqu'il faut réserver ce nom à ce qui n'a vraiment aucun lieu,
mais les hétérotopies, les espaces absolument autres ;
et forcément, la science en question s'appellerait, s'appellera,
elle s'appelle déjà « l'hétérotopologie ». »

Michel FOUCAULT, *Les Hétérotopies*, France-Culture,
7 décembre 1966

I. Introduction

Quels objectifs et finalités pour ce travail ?

Dans une logique de recherche-action¹, notre objectif est de mieux comprendre le phénomène émergent d'habitat coopératif (HC), son fonctionnement et ses dysfonctionnements, d'analyser dans quelle mesure il répond à des besoins de personnes et aussi de société, et cela avec comme but de mieux pouvoir le soutenir.

Nous essayerons d'apporter des éléments qui aideront à mieux comprendre :

- la diversité, en pointant le rôle de celle-ci, en rendant lisibles les différences et similitudes des projets rencontrés,
- les contradictions et difficultés,
- l'innovation sociale et ses bénéfices,
- les liens au territoire, avec un focus particulier sur celui du Massif Central.

¹ Définition tirée du site web d'OïSA : <http://mundospossibles.org/wakka.php?wiki=RechercheAction>
« La recherche-action est une méthode de travail qui permet, dans une même activité, de mener à la fois des recherches et une observation scientifique d'une activité ou d'un fait sociologique, et de travailler à la mise en pratique de ce qui a été observé.

Par rapport à une démarche scientifique classique, la finalité principale de la recherche-action n'est pas de formuler une réponse (ou, en tout cas, une hypothèse), mais de pouvoir agir, de mettre en pratique ce qui a été observé. »

Définition tirée de Wikipédia :

<http://fr.wikipedia.org/wiki/Recherche-action>

« La recherche-action s'appuie sur l'idée que l'humain et le social, en tant qu'objets d'études, présentent des caractéristiques spécifiques qui appellent à la mise en place d'une méthodologie différente de celle qui a cours dans les sciences "dures" : intériorité, non-déterminisme et singularités. Elle implique dans le processus de construction de la recherche, aussi bien le chercheur que les acteurs participant à l'expérimentation. Depuis plus de cinquante ans une approche spécifique en sciences sociales que l'on nomme recherche-action a émergé et a été développée dans le monde, notamment à partir des États-Unis d'Amérique. ».

Une définition ?

De quoi parlons-nous quand nous disons « habitat coopératif » ou « habitat participatif ² » (HC et HP) ? La nomenclature a prêté à des confusions lors des dernières années, ce qui est dû entre autre à l'usage abusif du langage qui se fait si fréquemment, et à l'amalgame d'idées reçues et d'auto-définitions. Nous avons décidé de ne pas établir ici l'énorme glossaire de termes, vu la diversité énorme de projets d'habitat

² Après une certaine hésitation, nous avons choisi de retenir le terme qui nous a accompagnés ces dernières années, celui d'« habitat coopératif ». Nous avons été fortement tentés de reprendre celui d'« habitat participatif », qui est actuellement très utilisé. Nous craignons que, de la même façon que le « développement durable » peut ne pas être très « durable », que l'« écoquartier » est un immeuble avec un standard HQE et que l'« éco-hameau » peut être un lotissement de maisons dites « écologiques », le « participatif » soit bien plus aisément récupérable et facile à détourner que le mot « coopératif ». Il n'en reste pas moins un nom qui ne présume pas complètement de la teneur de la coopération au sein de l'habitat, et inclut par conséquent les autres termes habituellement employés indistinctement pour se référer à la même chose : « habitat participatif », « habitat groupé », « habitat collectif solidaire ». Il est important de faire la différence entre « habitat coopératif » et « coopérative d'habitants », ce deuxième faisant allusion à un statut juridique particulier, et le premier étant plutôt un nom générique pour des habitats ou projets d'habitat dont les membres interagissent de façon coopérative. Le terme « auto-promotion » fait référence à la démarche constructive d'un habitat coopératif, au fait de se regrouper entre futurs habitants pour devenir les maîtres d'ouvrage et pour faire ensemble la promotion de son habitat, en se passant du promoteur immobilier, sans pour autant nous donner d'informations sur d'autres critères.

Pour en savoir plus sur les coopératives d'habitants :

www.habicoop.fr,

Pour l'auto-promotion : <http://www.ecoquartier-strasbourg.net/index.php/autopromotion.html>

coopératif existante et le manque de sens d'établir des frontières catégoriques entre eux, ce qui serait demandé pour créer une typologie objective et acceptable.

Établir la nomenclature qui nous semble adéquate nous demanderait de retracer un historique assez détaillé des mouvements alternatifs en relation avec notre sujet, mais ce n'est pas l'objet de ce travail !

La tendance actuelle de nommer « habitat participatif » tous les projets peut être pratique pour nous permettre d'identifier un ensemble avec certaines dénominations communes, mais, comme nous allons le montrer ici, les différences peuvent être énormes et le mot « participation » peut cacher / abriter des formes d'interaction bien différentes. Nous avons donc plutôt opté pour la solution d'apporter des éléments d'explication de cette diversité, en déterminant des critères pouvant nous aider à décomposer les projets dans les multiples aspects et facettes qui les caractérisent, pour ainsi pouvoir comprendre plus particulièrement chaque cas concret dans sa particularité et pour établir les différences et similitudes relatives³ entre projets. Dit en d'autres termes : mieux comprendre de quoi il s'agit et mettre en avant les multiples facettes que ces projets d'HC peuvent afficher sans trop d'étiquetage.

³ « Relatives » car ces comparaisons ne pourront se faire qu'à la lumière de certains critères comparés, mais difficilement pour l'ensemble des critères.

Démarche d'étude : la recherche-action

Comment délimitons-nous notre objet d'étude ?

A vrai dire, nous avons fait le chemin inverse à ce qui se fait habituellement : avant de délimiter le sujet, nous l'avons plutôt ouvert, en explorant ses contours en même temps que son corps. D'abord, nous avons sillonné au long de ces huit dernières années des territoires particulièrement variés d'Europe - entre la Laponie et l'Andalousie, en passant par l'Allemagne de l'est ou la Bretagne et le nord de l'Espagne - afin de rencontrer environ 250 projets « atypiques ». Des « hétérotopies », selon les mots de Michel Foucault⁴, des réalités d'une certaine manière « décalées », contenant du rêve mais étant complètement implantées dans le réel. S'il y a eu pour nous un critère principal de choix de projets à visiter, c'était celui de trouver des lieux de vie collective où la coopération (dans toutes ses composantes : avec ses proches ou d'autres personnes, avec d'autres groupes ou sociétés, et aussi avec soi-même)⁵ soit au cœur des projets, de leur « rêve collectif », de façon explicite ou implicite.

4 Michel Foucault, Dits et écrits 1984 , *Des espaces autres* (conférence au Cercle d'études architecturales, 14 mars 1967), in *Architecture, Mouvement, Continuité*, n°5, octobre 1984, pp. 46-49.

Ce texte est en accès libre à l'adresse suivante [consulté le 18/06/2012):

<http://foucault.info/documents/heteroTopia/foucault.heteroTopia.fr.html>

5 Ces trois composantes de la coopération unies ont comme propriété émergente la coopération avec l'environnement : il n'existe pas de respect de l'autre et de soi-même sans le respect pour son environnement.

Depuis maintenant 4 ans, nous développons des activités professionnelles en France en lien aux « hétérotopies », en proposant des ateliers, du conseil et des formations, en parallèle à notre travail d'exploration et recherche, pour être dans ce qu'on appelle de la recherche-action, ce qui nous a permis d'avoir un regard très proche sur les projets. En allant sur le terrain et en passant beaucoup de temps dans des projets existants (nous avons sillonné les routes de France pendant 4 mois en 2011⁶), nous avons pu mesurer les décalages entre la partie *rêve* et les moyens déployés pour construire des réalités ; notamment en ce qui concerne les motivations et finalités d'un côté, et la mise en œuvre de l'autre.

Délimitation de l'objet d'étude

Revenons donc à « ces démarches d'HC » : c'est quoi ? C'est qui ? C'est où ? Pourquoi et pour quelles finalités se font-elles ? Pourquoi parlons-nous de « rêve » ?

C'est justement pour aider à répondre à toutes ces questions que nous avons décidé d'élaborer des critères d'analyse que nous vous présenterons dans le troisième chapitre.

Le trait commun entre les projets qui nous intéressent pourrait se résumer de la façon suivante : des personnes ayant la motivation de se rassembler autour de la création commune d'une *hétérotopie*⁷ pour reprendre les mots de Michel Foucault, qui leur permet de vivre ensemble (près les uns des autres), dans une interaction positive (=coopération), qui peut se manifester par le partage d'espaces, d'objets matériels, et par

6 Voir l'annexe 3 avec plus de détails sur le travail de terrain, les entretiens et visites en 2011

7 Voir le texte de Michel Foucault (avant l'introduction).

d'autres systèmes de solidarité. De plus, ce sont des endroits où les rapports entre les habitants ne sont pas hiérarchisés.

A noter aussi que ce sont des groupes d'habitants, des collectifs ou des regroupements de personnes « volontaires » ou « intentionnels ⁸ ». Les choix sont avant tout individuels : une fois impliqué dans le processus de création - construction du projet, on peut rester ou partir librement.

Cette « intentionnalité », l'aspect du collectif formel et voulu (qui exclut certaines formes traditionnelles) et la non-hiérarchisation (ce qui exclut entre autres tous les collectifs religieux et sectaires) sont d'autres critères qu'il nous était important de délimiter pour définir notre objet d'étude.

Ne seront donc pas objet d'étude les populations traditionnelles où des échanges fortement coopératifs peuvent avoir lieu, mais où l'organisation reste sur des principes classiques ou familiaux⁹ et où les normes sociales sont intériorisées.

Un autre des critères que nous avons ajouté est la « pérennité du collectif ». Des collectifs avec une très forte fluctuation de personnes et ceux où le regroupement est éphémère ou provisoire, méritent un travail à part entière. Même si nous retrouvons beaucoup de points de croisement, nous avons choisi de ne pas les inclure dans le cadre de ce travail¹⁰.

8 Dans les pays anglo-saxons, on parle des « intentional communities ».

9 En France ce ne serait le cas que de certains groupes de roms, mais dans d'autres régions du globe ils sont plus fréquents, même si c'est de moins en moins.

10 Parallèlement à notre travail, l'association RELIER mène un travail de recherche-action sur les démarches de l'habitat

Dans le chapitre III nous allons expliquer, entre autre, les critères qui nous ont paru les plus parlants pour établir des similitudes et des différences entre projets. Nous parlerons des aspects « rêve » et « autrement » existant dans ces projets, et dans quelle mesure ceci est implicite, explicite, très présent ou peu présent. Nous verrons également, dans les chapitres IV puis VIII les raisons pour lesquelles les personnes se lancent dans ce type de démarche.

Aujourd'hui, l'importante émergence du mouvement d'habitat coopératif actuel est souvent analysée à travers le prisme du pragmatisme et perçue comme une réponse à l'urgence de la crise du logement. Nous considérons que, au moins en ce qui concerne les personnes ayant promu cette ré-émergence (nous parlerons plus tard dans le chapitre IV du rôle des pionniers et de l'importance de la diversité de motivations), il s'agit plutôt d'une réponse aux « dégâts » que notre culture de l'individualisme a d'ores et déjà provoqués. Par conséquent, la motivation ultime se situe sur un plan politique et existentiel, plus que pragmatique, même si ce dernier peut être le levier déclencheur.

Comme on l'a dit précédemment, nous n'allons pas ici retracer l'histoire des mouvements alternatifs. Nous pointons simplement le fait que, si dans les années '70 et début '80 nous avons hérité des changements culturels déclenchés dans la fin des années '60 (avec leurs revendications et leur philosophie), fortement chargés de l'individualisme qui s'imposait définitivement en Occident, le mouvement actuel est en grande partie une prolongation de ces « résistances » à l'individualisme

léger, éphémère et mobile, aux côtés de partenaires tels que HALEM (www.halemfrance.org).

qui, étant déjà un véritable paradigme, ne permet pas à ces résistants de s'abstraire réellement de ses effets. Dans une culture de la compétition et du culte de l'individu, où chacun est, dans une plus ou moins grande mesure, marqué par l'individualisme, la question est donc plutôt de comprendre comment en éviter les effets négatifs en rétablissant des liens plus forts, plus stables avec ses voisins et par la recherche de valeurs nous permettant de nous reconnecter avec l'autre.

Nous parlerons du rôle des pionniers, qui ouvrent les portes à l'innovation. Ces innovations premières n'ont pas forcément les mêmes finalités que celles que des usagers ultérieurs pourront mettre en avant, tout en bénéficiant de l'ouverture initiale ! On parlera autant de projets pionniers, qui ont eu le courage de faire « autrement » quand ce n'était pas encore « tendance », quand ils ne disposaient pas d'autant de leviers ni d'autant de « prétextes » qui justifiaient aux yeux des autres leur action. Certains ont vécu comme un échec le fait de ne pas avoir pu faire aboutir l'essai, et nous constatons effectivement que le pionnier prend des risques importants en s'exposant à de grandes difficultés. Ils n'ont souvent pas eu la bienveillance de leur environnement, et ils ont fréquemment été amenés à se mettre en retrait, en marge.

Nous parlerons de la nécessité de faire différemment pour produire de l'innovation, mais aussi des résistances et freins pour oser la différence. Les pionniers expérimentent des formes diverses et variées, et cela n'est pas du goût de l'ensemble de la population. Mais leurs expérimentations remplissent souvent la tâche de fabriquer des clés qui permettront plus tard à d'autres d'ouvrir de nouvelles portes. L'imperfection des projets pionniers, parfois perçue comme critiquable par ceux qui

réclament plus de cohérence, est donc absolument nécessaire. Elle permet d'un côté de casser le moule, de lancer une dynamique en ouvrant la voie des possibles, et d'un autre de montrer l'étendue du chemin restant à parcourir par ceux qui arrivent. Ainsi, ces derniers sauront ce qui dépasse les limites du socialement acceptable et ils pourront mesurer bien mieux leur expérimentation. Ils bénéficieront du changement de mentalités et des ouvertures que ces pionniers auront participé à créer pour satisfaire de nouveaux objectifs.

Cela dit, aucun pionnier n'est le premier à l'être !

Aujourd'hui, par exemple, beaucoup de personnes travaillant et/ou militant sur/pour des politiques sociales liées à l'habitat voient l'intérêt de ces démarches pour établir de nouvelles voies à l'habitat social classique en décadence. Si cette voie est sans doute à explorer pour son intérêt public évident, ce n'est pas pour autant qu'une focalisation exclusive sur cet aspect serait à promouvoir.

Dans ce sens, vis-à-vis de « l'intérêt public », nous préconisons avant tout la diversification des projets, pour l'intérêt inhérent à la démarche innovante en soi, qui nourrira des applications concrètes, plus clairement identifiables comme ayant une valeur publique et sociale dans des champs variés comme le logement social, l'environnement, l'économie, l'urbanisme, la préservation du patrimoine, la dynamisation du territoire, etc. Ce point de jonction entre la diversité au sein des projets et l'innovation sera particulièrement développé dans le chapitre II. De la même façon qu'on pourrait parler de projets pionniers par rapport à d'autres, nous parlerons aussi de personnes membres d'un projet spécifique avec des rôles variés au sein de celui-ci.

En fait, nous constatons que la recherche « hétérotopique » par les personnes faisant partie d'un projet est très variable et elle oscille entre « l'alternative au logement classique » ou plutôt « l'alternative au paradigme de société ». Ce sont les deux grands axes pour différencier les nouveaux projets démarrant aujourd'hui. Ensuite chacun de ces deux axes peut lui même présenter énormément de variantes. Nous verrons ceci plus en détail dans la partie IV. Nous observons aussi qu'il n'est pas rare qu'il y ait dans un même projet des membres n'ayant pas la même priorité.

Enfin, la question du « Où? » : pour ce travail, nous avons ciblé un territoire, la France, avec un regard plus particulier, notamment dans les chapitres VII et IX, sur le vaste et hétérogène territoire du Massif Central. Nous y verrons ainsi comment nous avons pu recenser un nombre beaucoup plus important de projets que les estimations habituelles, notamment en maniant les différentes échelles de réseau, et sans prétendre une seconde à l'exhaustivité. Cela nous permet aujourd'hui d'affirmer que le Massif Central est particulièrement sujet à l'« effet iceberg », c'est-à-dire que les initiatives réellement à l'œuvre sont globalement très peu mises en avant. On peut alors se questionner sur les raisons et déboucher sur une interrogation quant à l'existence d'un effet iceberg national, autrement dit : si l'on cherche plus en profondeur à l'échelle nationale selon la démarche que nous avons employée en Massif Central, peut-on découvrir, comme pour ce territoire, 5 fois plus de projets que les estimations habituellement admises, et sans pour autant prétendre une fois de plus à l'exhaustivité ?

Nous avons réalisé un focus sur le rapport de l'habitat coopératif au territoire via le rapport entre les projets et les

caractéristiques propres, notamment démographiques et sociales, de leur territoire d'implantation. Cela nous permet d'esquisser par cette entrée socio-démographique la question de l'apport au territoire des projets d'habitat participatif. C'est là l'objet de nos parties VII, VIII et IX où nous exposons aussi le travail sur les motivations des membres de projets d'habitats coopératifs que nous avons réalisé grâce à ce recensement, et qui nous permet de faire le lien entre les finalités de l'habitat participatif et le territoire sur lequel on s'implante.

La méthodologie du focus est récurrente dans ce rapport. L'habitat coopératif est vaste, extrêmement diversifié, et son étude globale dépasse largement le cadre de ce travail. Avec la volonté d'apporter de nouveaux points de vue, nous avons préféré laisser de côté les discours déjà entendus et intégrés, aussi intéressants soient-ils. Ici, c'est donc bien d'une nouvelle manière d'appréhender la compréhension des projets et de leur diversité, c'est bien de prendre en compte une nouvelle façon de concevoir les espaces et les lieux du vivre-ensemble, c'est bien de découvrir de nouvelles données quant aux liens réels et observés entre HC et motivations personnelles et collectives, et entre HC et dynamiques territoriales, c'est bien d'innovation dont il s'agit. Le focus sur ces points particuliers nous a donc semblé particulièrement adapté à cette philosophie.

II. Mot sur la diversité : une source d'innovation

Si les personnes partagent une volonté de « vivre autrement », ce vivre autrement peut s'exprimer et se réaliser de façon extrêmement différente. Tant ce réductionnisme consistant à utiliser un terme pour « tout », que la classification par types d'initiatives, peuvent contribuer à ce que les propres porteurs de projets aient parfois cette image d'eux-mêmes qui leur est renvoyée par des « experts » ou par l'opinion publique.

Mais il suffit de visiter une dizaine de projets pour se rendre compte de l'erreur. Certaines frontières claires pourraient permettre une comparaison directe, comme par exemple la différenciation entre un projet rural et un projet urbain. Cette frontière peut paraître claire mais on peut trouver en réalité des projets ruraux qui ressemblent plus à certains projets urbains qu'à d'autres projets ruraux sur beaucoup d'autres aspects que la simple situation géographique.

Nous essayons donc d'éviter de parler des types de projets, pour plutôt explorer une grande gamme des possibles (il restera sans doute encore beaucoup à voir, rien qu'en s'ouvrant sur les pays voisins), en mettant l'accent sur cette diversité des projets. Dans tous les cas, même en imaginant que la moitié des initiatives soient très similaires les unes aux autres (ce qui n'est pas le cas), dans une société où les lotissements, le consumérisme, les mass-média et les effets de mode sont la norme, ce serait toujours l'autre moitié qui créerait des singularités et qui expérimenterait des innovations sociales, justifiant ainsi notre attention et notre approche particulière.

La diversité est une source d'innovation, et les grandes innovations sociales naissent souvent dans la marge.

Souvent, ce n'est pas « un projet de société » d'un petit groupe qui va répondre aux besoins sociétaux, mais l'intelligence collective qui émerge de l'ensemble de petites expériences, chacune porteuse (implicitement ou explicitement) d'une propre philosophie et mettant au point des innovations. De ces centaines de petites innovations surgiront des croisements improbables, inattendus et surprenants. C'est l'application de ces croisements, parfois dans un contexte décalé par rapport à leur origine et à la motivation de base de chacune de ces innovations, qui peut amener à une acquisition culturelle cruciale pour l'amélioration inattendue dans un autre contexte. De fait, la diversité est primordiale pour l'innovation sociale, dans le sens où il peut être trop risqué d'initier des changements à grande échelle, sans avoir en amont expérimenté à petite échelle. Souvent, les grands changements sont le fruit de la somme de petits pas qui, même s'ils semblent minimes, sont chacun porteurs d'une innovation et sont capables par leur interconnexion de déclencher un processus en chaîne de véritables changements de société. Nous avons donc un grand intérêt à soutenir le développement et l'existence d'une grande diversité d'expérimentations alternatives dans le mouvement de l'HC. Dans ce sens, l'expérimentation consistant à tester, vérifier, réessayer à petite échelle, est une façon de « minimiser les risques », pour faire un maximum d'explorations, afin de

vérifier l'utilité et les bénéfices que les différentes formes peuvent apporter. Ces initiatives jouent un rôle capital ! Ce sont des fers de lance, qui testent, qui essayent, qui découvrent, mis en œuvre par « des aventuriers du quotidien »¹¹, des laboratoires sociaux.

Ivan Maltcheff : « *Vouloir changer les choses, c'est donc accepter de se regarder fonctionner au regard de ce que l'on veut changer. La transformation consiste ensuite à faire l'aller-retour entre ce regard interne et le mouvement plus large du collectif et d'en tirer enseignements, pistes d'action et énergie pour le groupe et pour soi.* »*

* Ivan Maltcheff. *Les nouveaux collectifs citoyens. Pratiques et perspectives*, Yves Michel, 2011.

On retrouve cela dans les pratiques à petite échelle, comme au niveau d'un seul projet d'habitat coopératif, d'un jardin partagé, etc. qui peuvent avoir comme objectif d'un côté de répondre à des besoins individuels des personnes y participant et dans le même temps viser à contribuer par leur action à des changements à l'échelle sociétale, par le biais des petits changements culturels qui s'opèrent dans l'action collective et individuelle et qui vont s'interconnecter avec d'autres projets

11 Marie-Hélène Bacqué et Stéphanie Vermeersch. *Changer la vie ? Les classes moyennes et l'héritage de Mai 68*, Paris, Editions de l'Atelier, 2006, 175 p. ISSN 2708239600.

innovants. C'est de ces innovations sociales que se nourrit le changement, sans que personne aujourd'hui ne puisse dire avec exactitude à quoi ressemblera le futur.

Si nous avons besoin d'innovation sociale et de diversité, malheureusement, la logique institutionnelle dominante, et qui s'impose à toutes les autres possibilités, est de planifier, de définir tout en amont, restant ainsi dans la sécurité du connu et du contrôle. Une place aux expériences « libres » et citoyennes est requise, car l'institution ne peut par elle-même, et pour des raisons tout à fait logiques, être la source des innovations les plus « risquées » à mettre en place. Logique, parce que ce qui semble lui être demandé est aussi d'une certaine façon d'administrer en sécurisant ses administrés. Elle sera donc sur ses gardes face à d'éventuelles dérives, et la tendance serait à l'être plutôt « trop » que pas assez, devenant plutôt résistante à des logiques trop expérimentales et « peu contrôlables ».

L'institution n'appuie pas suffisamment l'innovation sociale qui transgresse vraiment la norme et même résistera souvent à la vraie innovation. Elle n'est pas instituée dans ce but mais plutôt dans l'objectif contraire. C'est bien en ce sens et comme l'expliquait Louis Althusser un « appareil d'État »¹² voué à assurer la continuité du système en vigueur, de la norme. On comprend alors le dilemme dans lequel se trouvent les techniciens de ces institutions, collectivités, entre la volonté de participer au développement des initiatives innovantes et la

12 Louis ALTHUSSER, « Idéologie et appareils idéologiques d'État. (Notes pour une recherche). » Article originalement publié dans la revue *La Pensée*, no 151, juin 1970. In ouvrage de Louis Althusser, *POSITIONS* (1964-1975), pp. 67-125. Paris : Les Éditions sociales, 1976, 172 p. Disponible sur : http://classiques.uqac.ca/contemporains/althusser_louis/ideologie_et_AIE/ideologie_et_AIE.html

charge de protéger le système politique dont ils sont partie intégrante. L'enjeu est donc, d'un côté comme de l'autre, citoyen et institutionnel, de trouver l'espace, les ressources et les moyens d'une collaboration qui faciliterait l'émergence d'initiatives diverses et non-contrôlées, c'est-à-dire de projets véritablement innovants et citoyens, non pas dans la norme existante mais dans leur propre norme.

Si ce peut être un frein pour l'habitat coopératif, le système du logement est tel que le partenariat se fait presque incontournable entre les porteurs et les collectivités. De ce fait, si l'intérêt collectif est de laisser une place suffisante au développement d'innovations sociales, les institutions publiques doivent aussi prendre au sérieux leur rôle de soutien, sans en faire trop : faciliter, sans prendre pour autant la place qui correspond aux citoyens.

En effet, et c'est là un enjeu crucial, le fait qu'un collectif « invente » ses propres règles au sein de ces nouvelles structures alternatives établies, permet d'un côté une certaine liberté pour l'expérimentation, ce qui est très favorable à l'heure d'innover. D'un autre côté, le fait d'être à plusieurs amène à des opportunités données par l'intelligence collective, élément également très favorable à l'heure de s'ouvrir à de nouvelles pistes. Se mettre ensemble et mettre en application directe les nouvelles propositions élaborées par l'ensemble du groupe, le fait de sortir de l'analyse critique pour réaliser directement dans la vie quotidienne les changements qu'on veut voir dans la société, permet de tester et de vérifier en même temps la faisabilité de la proposition. Ces projets d'HC prennent une certaine auto-responsabilité en créant leurs propres structures alternatives d'expérimentation. Et selon les finalités déclarées

du projet (voir aussi les finalités des groupes d'HC dans le chapitre VIII), ces expérimentations peuvent tourner autour des questions économiques, écologiques, sociales, etc. Les résultats sont visibles, réels et donc riches en propositions pour une échelle plus large ensuite.

En parlant de l'importance de la diversité et en décidant de la mettre au cœur de notre focus, il faut parler aussi de la difficulté que nous rencontrons à oser la différence. Elle constitue un frein très humain soutenu et amplifié par notre système culturel qui nous bride à l'oser, à pouvoir la vivre comme un enrichissement réciproque. L'existence de la différence est trop souvent interprétée uniquement sous l'angle de la ségrégation, de l'exclusion ou de la marginalisation, ou sous celui de l'abus de privilèges. Il peut nous paraître difficile de faire « autrement » que les autres, de rester incompris par l'entourage familial ou parmi le groupe d'amis. Pourtant, notre recherche du changement nous semble plus acceptable si les actions peuvent se « justifier » par des valeurs respectées au sein de la société. La conséquence de ce phénomène peut être que nous n'osons jamais sortir vraiment d'un certain paradigme et que l'innovation sociale reste faible. Au sein d'un projet, les peurs individuelles d'aller trop loin dans la différence, que l'innovation soit radicalement différente, et cela même si cette différence est la base même du projet souhaité, peuvent paralyser la dynamique collective, une paralysie qui se manifeste particulièrement au moment des choix et décisions à prendre en commun. Cela peut amener à plusieurs dilemmes : soit la recherche du « faire autrement » s'arrête là où le vrai changement commencerait, soit ces deux faces de la médaille amènent à la possibilité de fortes frustrations. Ce deuxième cas est valable pour les projets dont la motivation à se regrouper

était fondamentalement de « vivre autrement ».

Mais il est parfois assez frappant aujourd'hui de voir comment des « chartes » de dizaines d'initiatives ont des traits suspicieusement communs, sans afficher les spécificités et particularités du groupe. Paradoxalement, l'énorme majorité des projets veut fuir des recettes toutes faites : ces mêmes groupes peuvent en même temps avoir un fort sentiment et la fierté d'être uniques. Nous nous rendons compte que la plupart des groupes-projet, contrairement à ce qu'on pourrait croire, ne font souvent pas beaucoup de recherches pour voir comment fait « l'autre à côté » ou encore moins comment font d'autres ailleurs. En tout cas, pas autant qu'on pourrait le supposer *a priori*. C'est probablement dû en partie justement à ce « sentiment d'être unique ». La question qui se pose est de savoir si ce ne serait pas également lié à un manque de réseau empêchant de rencontrer des sources d'inspiration, à un scepticisme quant à la faculté des autres à nous servir réellement, à un manque de prise en considération de la complexité de la tâche à entreprendre, ou/et s'il ne s'agirait pas plutôt d'une volonté (d'un besoin pour certains) de s'affirmer « précurseur », se nourrissant justement de sa quête, de l'exploration et de l'expérimentation en elles-mêmes qui le valorisent et/ou l'épanouissent. Le plus probable semble être l'influence mêlée de toutes ces raisons...

Une des raisons de cette grande diversité de projets est liée au fait que l'habitat, étant un aspect tellement central de la vie, recueille et doit répondre à une énorme quantité de besoins différents à satisfaire (on peut répondre ou chercher à répondre à ces besoins de multiples manières). Selon l'aspect que je veux changer dans ma forme habituelle d'habiter, je cherche à

trouver des réponses différentes et à créer des solutions diverses.

Effectivement, les différents projets ont notamment en commun le besoin d'habiter autrement, voire peut-être de faire et de vivre autrement. Ceux qui font autrement ne sont pas forcément animés par les mêmes motivations, ne cherchent pas forcément à construire dans la même direction, car le « autrement » n'est pas une modalité en soi.

Ces projets se rapprochent également sur le fait que les personnes qui démarrent ce genre d'initiatives ont souvent une confiance en elles-mêmes suffisante pour avoir le courage d'initier une aventure qui va sans doute leur coûter beaucoup d'engagement. On peut souvent trouver des fondateurs dont la confiance en eux-mêmes, ou bien en l'autre (« peut-être que je n'y arriverai pas, mais ensemble avec d'autres nous pouvons changer beaucoup de choses »), s'associe à un réseau humain riche, des inquiétudes sociales (et très souvent aussi environnementales), un intérêt fort pour la justice sociale ou les rapports nord/sud, etc. Ce sont donc souvent des personnes qui se questionnent sur le système global qu'elles habitent.

Un des préjugés que nous entendons souvent vis-à-vis des nouveaux projets d'habitat coopératif (et aussi vis-à-vis de certains projets anciens) est qu'une grande partie des personnes les intégrant ferait partie de la classe moyenne et qu'on aurait donc affaire à un contexte extrêmement homogène. Si la première partie de l'affirmation peut être en partie vraie, il faut préciser que c'est un phénomène spécifiquement français (ce n'est pas ce que nous observons dans d'autres pays alentours¹³),

¹³ En Allemagne, par exemple, il y a souvent des artisans en provenance de classes populaires, aux métiers bien variés, qui font partie de collectifs d'habitat.

tant l'affirmation que son reproche d'homogénéité.

Concernant le fait d'appartenir à la classe moyenne : ce que nous constatons plutôt, c'est que ce sont des personnes ayant une autonomie suffisante, une capacité d'entreprendre et de prendre leur vie en main, et cela est effectivement plus fréquent chez des personnes de classe moyenne que chez des personnes de classe ouvrière et encore plus fréquent que chez des populations en situation d'exclusion. Ces personnes ont souvent acquis un certain statut social, ce qui leur a probablement facilité l'acquisition de cette confiance en soi. Ils ont souvent fait des études et des métiers qui leur plaisent, ou ont des compétences qui leur apportent une reconnaissance sociale. Et ce principe fonctionne aussi dans le sens inverse : ce sont eux qui sont également plus souvent pris en considération dans des réunions, déjà simplement parce qu'ils y sont plus à l'aise. En résumé, on peut plutôt les analyser à travers le sentiment d'appartenance à une certaine classe sociale qui lie bien souvent le profil psychologique évoqué, le capital social et le capital culturel plutôt qu'à une logique de classe basée sur le seul capital économique. On comprend alors beaucoup mieux des habitants déclarant avoir peu de revenus mais se sentant malgré tout « des privilégiés » de par leurs ressources immatérielles (réseau, éducation, autonomie).

La question ici est que pour être crédible et introduire quelque chose de nouveau dans la société, il faut passer par pas mal d'épreuves ! Une société avec une culture sélective forte peut provoquer la même sélectivité au sein des alternatifs. Par contre, il est également vrai que la recherche d'alternative pourrait justement être orientée vers la recherche d'un système non-sélectif. Mais pour se faire entendre et comprendre, il faut

parler dans le langage compris du système d'origine et donc avoir fait la preuve de sa place dans celui-ci ! Ce n'est pas parce qu'on « essaie de vivre autrement » qu'on fait abstraction de toutes les dérives de la société dont on fait partie.

Il nous paraît important de dire aussi dans ce contexte que même si nous constatons qu'en France il est courant de rencontrer dans les projets des personnes avec des métiers tels que ceux de l'architecture et de l'urbanisme, de l'enseignement, de la santé, du social (éducateurs, animateurs, assistants sociaux, etc.), de l'environnement, ou des juristes, des chercheurs, etc., ce n'est pas forcément pour autant que c'est leur métier qui les a motivés à démarrer ce genre de projet. Dans la plupart des cas, ce sont plutôt leurs inquiétudes « alternatives », leur désir de vivre autrement, qui leur a fait découvrir cette mouvance. Le désir de changement est souvent en amont, c'est le moteur. Et dans beaucoup de cas c'est aussi cela qui les a motivés à faire leur métier. Par contre, il est vrai que, sans forcément être motivés par ces formes d'habiter de par leur métier, celui-ci contribue, facilite le fait de faire partie de réseaux où ces informations circulent et qui permettent d'en découvrir.

III. Critères d'appréciation d'un projet d'habitat coopératif

III.1. Définition de critères

Comme nous l'avons vu dans le chapitre antérieur, la diversité de projets est due à plusieurs phénomènes et l'existence de cette diversité représente une richesse. Dans ce chapitre-ci, nous allons parler des critères, ou autrement dit, des multiples aspects qui peuvent contribuer à la création d'un projet d'HC. Nous n'avons pas cherché à élaborer une liste de critères exhaustive, mais nous avons sélectionné ceux qui nous semblent importants, voire primordiaux à l'heure de comprendre un projet dans sa totalité et complexité. Ces critères sélectionnés et listés plus loin dans ce chapitre représentent un bon catalogue de questions qu'il faut se poser ensemble pour créer un projet, déterminer ses bases et sa forme de réalisation. Pour la personne intéressée pour intégrer un projet en cours, ce même catalogue de questions facilite sa lisibilité et aide à montrer les différences fondamentales avec d'autres projets qu'elle peut connaître.

Chacun de ces critères contient une grande gamme de possibilités, et pendant tout le processus de la création d'un HC, les porteurs du projet et/ou l'ensemble du groupe sont amenés à faire des choix entre ces possibles. Par exemple, concernant le critère de la zone géographique du projet : « est-ce que nous voulons habiter en zone rurale ou en ville ? En centre-bourg ou dans la périphérie ? ». « Est-ce que nous voulons construire ou renouveler ? », serait une des multiples questions à se poser

concernant les modalités de construction ; ou « Est-ce que nous décidons tous ensemble ou est-ce que ce sont quelques-uns qui définissent le projet d'abord et ceux qui adhèrent après aux propositions faites seront les bienvenus ? » pour montrer un exemple de question concernant la gouvernance, etc.

Parfois certains de ces choix sont déjà faits par une personne fondatrice d'un projet, ou par un petit groupe qui lance un futur projet, disons que ces premiers choix sont des éléments fondateurs qui représentent la ou les motivation(s) principale(s) de cet HC. Au moment de les mettre en doute, ce ne serait donc plus le projet de ces personnes d'origine. Par exemple : si deux familles d'agriculteurs se mettent ensemble avec le but de trouver d'autres personnes pour mettre en place un HC agricole, le choix de s'installer dans un lieu à dominante plutôt rurale ou urbaine n'est plus vraiment à faire. Il faut donc trouver des personnes qui adhèrent au même style de projet, à la même démarche et qui sont d'accord sur les mêmes finalités.

Hormis la question de la gouvernance au sein du groupe, il y a des choix de critères qui concernent le groupe dans son ensemble, et d'autres qui sont à décider à titre individuel. A l'heure de chercher un groupe ou un projet déjà existant, chaque personne devrait par exemple se demander quelles sont ses propres raisons l'amenant à vouloir vivre dans un HC. De cette façon il/elle pourra trouver plus facilement le groupe ou projet qui lui convient le plus, et aussi être plus stable et conscient(e) à l'heure de donner à chacun(e) son opinion concernant une certaine décision à prendre au sein du groupe. Il y a certaines questions que chaque participant devrait se poser en amont, avant d'intégrer un projet, ou suffisamment tôt pour voir si les autres participants suivent cette préférence ou

si, au contraire, il vaut mieux abandonner ce projet-là pour pouvoir aller chercher un autre groupe qui correspondra mieux aux propres attentes. Nous parlons des choix non-négociables pour la personne, qui normalement ne sont pas nombreux car sur la plupart des questions qui émergeront, la personne sera prête à faire des concessions et à expérimenter d'autres voies. Ainsi, des moments de conflit, de sortie douloureuse ou de malentendus pourraient être évités.

Il y a donc des choix à faire pour chaque personne (posture individuelle) et il y en a aussi pour l'ensemble du groupe, une fois que celui-ci a défini ses finalités communes auxquelles chaque nouvel habitant doit impérativement adhérer. Nous verrons plus en détail comment cela se passe dans le chapitre sur les finalités et processus, mais ici juste une réflexion : souvent il s'agit d'un petit groupe avec un nombre restreint de personnes qui démarrent un projet d'HC autour d'une idée simple et (en apparence) à peu près commune. Plus tard, ils vont la présenter à un cercle un peu plus large et cette idée centrale constitue l'essence des critères qui sont apparus les plus importants au premier groupe déclencheur du projet, et auxquels les autres doivent adhérer pour pouvoir faire partie du groupe-projet. Idéalement, il faudrait à ce moment-là un juste équilibre entre un agencement de critères trop détaillé/figé ou trop ouvert/interprétable. L'expérience montre que ces choix peuvent toujours bouger un peu (si des arguments valides le demandent) et surtout que beaucoup d'autres aspects viendront s'y joindre.

Cela nous amène aussi à dire que si certains choix de critères se décident au long du projet, d'autres doivent se déterminer en amont. Chaque choix de critère a son temps dans le processus

de création d'un projet, et si cela n'est pas pris en considération, cela peut parfois amener à des conflits ou blocages ou à ce que certains choix ne soient plus possibles, toutes ces conséquences étant dues au fait que ces décisions sont prises trop tard ou à l'inverse, trop tôt. Un exemple : la gouvernance est un des critères qui doit être traité depuis le début de l'existence d'un groupe. Car la décision de la façon dont on aimerait décider (ensemble ou non, par majorité ou par consensus, avec des groupes de travail préparant la décision en amont ou en fonctionnant par des pré-choix établis par des experts, etc.) doit se prendre avant la première décision importante concernant la création du projet même. En revanche, le choix d'un lieu par exemple (sauf s'il est porteur du projet comme c'était le cas dans notre exemple antérieur sur le projet agricole) peut devenir restrictif pour le groupe si jamais il est pris trop tôt : imaginons que nous avons un certain terrain choisi, mais que le groupe est encore en train de se constituer, la surface donnée sur ce terrain sera déterminante pour la taille du groupe, l'endroit en soi déterminant les activités possibles à y mettre en place, le voisinage et les alentours, si ce sera neuf ou à reconstruire, etc. Parfois tous ces choix correspondent aux envies et recherches des membres, parfois c'est le lieu qui est prioritaire et doit donc décider du reste, mais dans tous les autres cela peut être plutôt un frein qu'un gain d'avoir choisi le terrain tout au début du processus.

Le choix des critères et donc les réponses à chacune des questions posées, formeront petit à petit le corpus du projet futur, mais aussi le sens de celui-ci. En effet, certains critères comme la « localisation géographique » ou les « modalités de construction », déterminent le lieu et l'apparence extérieure du projet. En revanche, le choix au sein du critère des « finalités

communes des habitants » ou la « gouvernance interne entre les habitants » détermine le projet d'une façon qui ne sera pas visible depuis l'extérieur au premier regard. Ce sont souvent ces aspects-là qui détermineront par contre profondément la vie quotidienne des habitants, une fois le chantier terminé et sont donc également très importants à l'heure de créer et définir un projet, ou à l'heure de vouloir le comprendre depuis l'extérieur ou le différencier d'un autre.

Lors d'une interview au mois de juin 2011 avec Philippe Yven, accompagnateur de projets d'HC faisant partie du GRT Ouest, nous nous sommes vus confirmés dans nos réflexions :

*Pour lui, il n'existe pas de modèle en ce qui concerne l'habitat groupé, notamment parce que **chaque groupe a son identité propre**. Il y a une palette des réalités... Dans cette palette des projets, le cœur commun est la coopération et l'envie d'accueillir et le fait que l'habitant est acteur de l'habitat... Sa définition de l'esprit coopératif est : vivre ensemble autrement et consciemment avec les autres... Pour lui, dans un habitat groupé, le seul motif d'exclusion est de ne pas vouloir coopérer.*

Créer un projet d'habitat coopératif : Une analogie avec la construction collective d'une mosaïque

Nous allons développer une analogie qui nous permettra lors des prochaines pages de mieux illustrer et expliquer ce que nous entendons par « critère ». Dans cette analogie, l'image de la construction d'une mosaïque avec des tesselles¹⁴ colorées renvoie au processus de la création d'un projet d'HC.

Nous partons d'un grand nombre de tesselles. Elles sont séparées par couleurs et chaque couleur possède toute une gamme de dégradés de la même couleur. Elles n'ont pas tout à fait la même taille les unes les autres.

Au départ nous avons beaucoup plus de tesselles et même de couleurs que celles que nous pourrons / voudrons finalement utiliser. Nous avons une légère idée du dessin que nous voulons faire. Il est important d'ajouter que nous ne resterons pas seuls à le faire, tout part de l'idée de le créer à plusieurs. A un moment donné, une personne du groupe (ou un petit groupe de personnes), ou peut être une autre personne juste sympathisante de l'idée, s'exclame : « Je voudrais représenter un arbre dans la mosaïque ».

Admettons alors qu'un petit groupe initial de personnes se mettent d'accord pour représenter un arbre. Mais déjà dans leurs têtes cet arbre se dessine très différemment. Certains penseront que leur représentation est la même que celle des autres mais certains imaginent un grand arbre à grandes feuilles, d'autres un tout petit, d'autres un sapin, d'autres un

¹⁴ Une tesselle de céramique est un petit morceau servant de « base à une mosaïque murale ou de pavement » (www.larousse.fr).

arbre sans feuille en automne et d'autres avec ses fleurs du printemps... Certains l'imaginent seul, et d'autres inséré dans une forêt, dans un jardin ou dans une rue au milieu d'une ville. Quelqu'un veut lui ajouter des oiseaux et un autre des fruits... On voit que chacun a sa représentation, même si on s'est tous regroupés autour de l'idée de faire collectivement une mosaïque avec un arbre pour motif.

A un autre moment donné, le petit groupe tout enthousiasmé comprend qu'en étant plus nombreux, la mosaïque pourra être plus belle, plus grande, et le processus plus amusant, ou ils réalisent aussi qu'il y a plus de chances d'avoir bien plus de compétences et de ressources pour l'accomplir.

Imaginons que chaque couleur représente un des critères ou aspects propres à notre projet d'habitat collectif, et que les multiples variations de la couleur sont en fait les multiples options à choisir par critère.

Certaines tesselles sont délaissées parce qu'elles ne plaisent pas, soit par leur forme soit par leur couleur. Certaines personnes peuvent demander de ne pas les écarter pour l'instant, au cas où, parce que le goût n'est peut-être pas le même ou pour des raisons de prudence, car on peut ne pas savoir si on aura besoin justement de cette couleur ou de cette forme plus tard pour pouvoir compléter l'image, ne sachant pas si ce type de couleur va avoir sa place dans une nouvelle combinaison donnée par la suite.

Il peut y avoir des incompatibilités par rapport à la couleur, la forme, la surface, ou la taille de la tesselle, etc. Et plus on a d'options, plus il est parfois difficile de prendre des décisions. *Donc certains des créateurs de la mosaïque veulent rester*

vigilants, prendre du temps pour réfléchir et n'écarter encore aucune des tesselles, mais d'abord débattre ensemble sur les différents types d'arbres qu'on pourrait créer et voir ce qui convainc le plus tout le monde.

En fait, la quantité de mosaïques possibles, en faisant toutes les combinaisons, est presque infinie. Même pour dessiner un arbre, les possibilités sont colossales. Et en échangeant entre les uns et les autres, certains se rendent compte que finalement, un arbre abritant deux nids d'oiseau fleuris leur plaît plus que ce qu'ils avaient initialement imaginé. « D'un autre côté, ça ne me dérange pas qu'il soit entouré d'autres arbres, même si je l'aurais représenté seul et au milieu, par contre je ne suis pas d'accord pour qu'il soit à l'ombre de l'un d'entre eux ! » Et la proposition est acceptée !

Rapidement, on se rend compte que certaines couleurs ne vont pas du tout ensemble, et aussi que si l'on place des tesselles d'une certaine forme ou d'une taille importante, elles vont conditionner énormément le dessin. Et même si elles nous plaisent beaucoup, il faudra donc bien réfléchir pour que les autres qui nous ont aussi beaucoup plu puissent rentrer.

D'où l'importance de la définition de l'arbre : en faisant à plusieurs il faudra trouver un bon équilibre entre laisser la complète liberté à tout un chacun pour coller ses tesselles, et avoir un design complet sur papier en amont ; cette décision de faire plutôt comme dans le premier cas ou plutôt dans le deuxième, ou finalement quelque part entre les deux, est fondamentale. Si l'on ne prend pas du tout en compte un travail de définition de ce que nous voulons créer (sauf un arbre dans une mosaïque), le plus probable est qu'après beaucoup de

travail commun, on se rend compte que notre mosaïque ne satisfait personne, et que des tesselles qui nous plaisaient beaucoup n'ont pas leur place ou qu'elles sont complètement dévalorisées.

En effet, si la mosaïque est un des ouvrages de notre vie, cela peut devenir un vrai problème. Imaginons-nous en plus qu'il s'agisse de tesselles qui nous coûtent beaucoup d'argent, ou ajoutons juste le fait que le temps passé autour de la mosaïque devient très important, comment expliquons nous à nos familles et à nos amis que nous n'avons plus de temps libre à passer avec eux, et qu'en plus nous ne sommes pas content(e)s du résultat actuel, que nous craignons médiocre ou soumis à de dures critiques !

Il est donc très important de bien définir depuis le début le pourquoi, les besoins et attentes de chacun(e) vis-à-vis de la mosaïque commune, comme également d'élaborer le pourquoi commun, les finalités du collectif et ce que nous voulons en faire plus tard. Et cela pas seulement au début, mais à plusieurs reprises tout au long du processus et voire une fois que la mosaïque est finie : prendre le temps et du recul pour voir si ce que nous sommes en train de réaliser correspond vraiment à nos motivations premières et à nos objectifs finaux.

En revenant sur l'HC : si par exemple un souhait fort de certains est d'être en contact avec la terre, de produire des aliments sur place et d'avoir énormément d'espace pour l'accueil de groupes, ces grosses tesselles très dominantes doivent faire consensus avant même de mettre la première sur la table, parce que cela va probablement déterminer le fait que d'autres tesselles n'aient pas de place dans ce tableau !

D'autres exemples de grandes tesselles peuvent être le souhait d'une forte solidarité formelle entre les membres et/ou avec l'entourage du projet, ou des engagements au service du territoire.

Il faut se mettre à minima d'accord sur le sens de cet arbre que nous voulons créer, pour qu'ensuite chacun(e) puisse s'exprimer plus librement et dans un soutien et respect qui pourra être réciproque.

Le fait de pouvoir créer une infinité de mosaïques différentes avec ces petites tesselles correspond à la diversité de projets que nous pourrions imaginer. Mais de la même façon que nous aurions des conditionnements pour représenter notre arbre, nous les aurons aussi pour n'importe quel autre projet collectif. En tout cas, la grande richesse et diversité entre les projets d'HC existants s'explique par le large panel de choix possibles au sein de chaque critère, mais surtout par la combinaison de tous ces choix.

Selon la combinaison et le choix de petites tesselles utilisées pour notre image, nous pourrions arriver à des images qui se ressemblent un peu plus et d'autres qui se ressemblent moins, voire pas du tout. Chacune des images s'appellera malgré tout une « mosaïque », même si nous ne voyons presque pas de ressemblances entre certaines. C'est ainsi que tous les projets que nous étudions sont nommés projets d'HC ou HP, même si parfois ils ne se ressemblent qu'en très peu de critères.

Ce qui n'est pas à négliger est que la grande diversité entre les projets d'HC est due au fait qu'ils sont construits et habités par des êtres humains. Ils ne sont donc jamais à 100%

reproductibles : chaque projet est un monde en soi, créé par les personnes qui l'habitent. Et ces personnes ne sont pas seulement de tempérament différent, ce sont aussi des personnes d'âges différents, de cultures différentes, de métiers différents etc. et donc sûrement avec des besoins et des attentes différentes.

La définition des finalités des habitants et de celles qui sont communes au groupe d'habitants, correspond à un des choix de critères clé qui déterminera fortement l'expression de notre arbre final. Ceci dit, il y a certains critères dont le choix sera plus significatif pour l'ensemble du projet que d'autres.

On va dire que certaines des petites tesselles sont beaucoup plus grandes que d'autres et seront donc plus importantes pour la composition de l'image finale. Nous pourrions même dire que certaines des petites tesselles ont une telle taille que le choix de pierres que nous pourrions mettre juste à côté est assez réduit. Ou à l'inverse : le choix de placer une des tesselles plus grandes dans l'image, amène automatiquement à devoir mettre certaines autres petites tesselles à côté.

Il y a ainsi certains critères qui en attirent d'autres, comme à l'inverse il y a certains critères qui sont moins compatibles avec d'autres.

La mosaïque de l'HC est organique, dynamique et évolutive

C'est lors de l'étape de la « conception » de la mosaïque que l'on se met d'accord sur ce que le groupe veut construire ensemble. Les membres du projet établissent ce qui constitue leur « vision commune » du projet. La vision commune signifie uniquement, ici, la description de l'arbre avec son décor et ses alentours, et l'usage de la mosaïque une fois qu'elle sera faite. Tout au long de la co-création de la mosaïque, les créateurs se rapprochent beaucoup les uns des autres et commencent à comprendre de la meilleure façon possible les représentations de chacun(e). Cette vision commune constitue le ciment du projet commun, qui, sans garantir le succès ni éviter tous les obstacles, est un point de départ très important pour une suite du projet saine et durable.

L'analogie avec la mosaïque pourrait amener à la confusion qu'un projet d'HC risque d'arriver à un état statique : une fois les tesselles fixées, aucun changement n'est plus possible, la composition est faite (on ne pourra que réfléchir à l'agrandir ou à la mettre dans des contextes différents). Nous sommes loin de penser cela. Il est vrai que nous considérons qu'une vision commune détermine fortement la réalisation d'un projet, mais on pourra toujours amplifier cette vision par de nouveaux défis (si c'est le souhait de tous) ou la réduire si le groupe se rend compte qu'il ne s'identifie plus avec l'un des aspects déclarés comme finalité commune au début du projet. Le projet reste vivant, et le vivant se caractérise par le changement permanent. Les personnes changent, et les groupes constitués par un certain nombre de personnes changent encore davantage.

Un bon exemple pour montrer la nécessité de la « flexibilité » (car vivant, car évolutif) est l'usage de biens communs et de l'espace : le lieu de vie devra s'adapter aux changements de besoins. Nous nous expliquons : de jeunes enfants grandissent et des terrains de jeux à l'extérieur pourraient se transformer en potagers ; ils deviennent adolescents et la salle de réunions est de plus en plus demandée pour des fêtes ; les enfants partent et de grands appartements pourraient être réaménagés pour céder de la place aux voisins ; le vieillissement de certains peut demander à ce qu'ils passent leur habitat du troisième étage au RDC ou que l'espace ping-pong se transforme plutôt en cave à vin commune, etc. Nous avons pu observer des tas d'exemples dans la réalité des projets rencontrés, soit en tant que problèmes et conflits parce que la construction ou le règlement juridique ne permettaient pas ces évolutions, soit parce que cette modularité a donné de la place à plusieurs vies différentes au sein d'un même projet. Mieux vaut donc prévoir cet aspect de système organique dès le début.

Nous ne voyons donc pas deux moments concrets pour commencer et terminer un projet. Il y a plutôt un enchaînement infini d'étapes qui commencent et finissent, sachant qu'il y a certains chantiers qui resteront à travailler tout au long de la vie d'un projet. Parfois, nous entendons que le projet est bouclé au moment de l'emménagement, mais ce qu'on entendra peu, c'est que l'emménagement sur un lieu est bien plus près du début de l'aventure que de la fin. Toute la longue phase de préparation servait à apprendre à faire ensemble et à mettre en place la structure dans laquelle commencera le vivre ensemble (et l'apprentissage du « faire à plusieurs » continuera également).

III.2. Catalogue de critères

Au fur et à mesure de nos voyages, nous avons pu voir certaines similitudes entre certains projets, qui se ressemblent beaucoup dans un, voire deux ou trois aspects, mais très rarement (voire jamais) dans tous les aspects. Comme on l'a déjà expliqué dans les chapitres antérieurs, nous préférons ici décrire la gamme des possibles au sein de chaque critère, ce qui permettra de rendre lisible le spectre de la diversité, et de montrer et d'expliquer l'écosystème de la mouvance de l'HC, sans pour autant la réduire à un nombre restreint de projets existants, et sans figer le mouvement en classifiant les projets au sein d'une typologie.

Voici ci-dessous les 10 critères qui nous semblent primordiaux pour la définition et description d'un projet d'HC, et qui permettent de comprendre plus en profondeur les bases qui le portent. Il s'agit d'une sélection d'aspects d'un projet qui vont nous apporter des informations qualitatives ou quantitatives de grand intérêt pour comprendre ce projet et pour pouvoir le positionner par rapport à d'autres projets.

Ce catalogue peut apparaître incomplet, mais, concernant le choix de cette liste de critères, nous avons décidé de ne présenter que les critères primordiaux, qui permettent déjà une bonne compréhension, et constituent ainsi une base relativement complète pour pouvoir s'en servir à l'heure de se présenter auprès d'un tiers, et aussi pour avoir les moyens de comparer plusieurs projets entre eux. La liste peut également apparaître statique, mais dans les faits l'importance d'un sous-aspect ou d'un autre va être variable, en fonction des combinaisons avec d'autres critères.

Pour vous présenter toute la gamme des possibles de chacun des 10 critères, nous devrions écrire un livre entier sur toutes les possibilités d'habiter un lieu ; du coup nous essayons de vous décrire pour chaque critère une vision d'ensemble, qui permettra de voir la multitude de réponses qui se trouve derrière chaque critère. Les critères ne sont pas listés selon un ordre de priorités, et ceci de manière consciente et intentionnelle.

A la fin de ce catalogue, nous vous dessinons un exemple de projet d'HC dans une sorte de scénario, en nous basant sur notre liste de critères, pour mieux vous faire comprendre cet outil à l'heure de « lire » un projet.

1. Qui porte, qui est à l'origine de l'aventure ?

Il s'agit d'identifier le rôle de la personne ou du groupe de personnes, et son statut, ses besoins et intérêts, sa motivation :

- Est-ce par exemple un futur habitant, est-ce une association de promotion constituée par des futurs habitants, est-ce une structure associative qui promeut la démarche, est-ce un petit groupe de personnes qui se connaissent, ou est-ce une famille (ou plusieurs familles) qui se regroupe autour d'une idée concrète ?
- Les acteurs principaux sont-ils des professionnels, ou sont-ils (aussi) des habitants du projet, s'agit-il d'une collectivité, etc. ?

Cela renvoie à la mosaïque : *qui propose de faire une mosaïque, qui propose le motif (s'il y a une proposition au départ), qui propose les premières tesselles et qui les a achetées ou organisées (à ne pas confondre : la construction de la mosaïque ne se réfère pas à la construction du bâtiment, sinon à la création du projet) ?*

- Quel rôle jouent les futurs habitants, à partir de quel moment apparaissent-ils en tant que groupe constitué, comment se sont-ils retrouvés ?

Quel apport de tesselles font-ils (ou autrement dit : quelles tesselles sont encore clairement à choisir) ? Comment se déroule le processus de détermination du motif initial, et comment est prévue l'intervention des personnes dans la conception du motif, etc. ?

Toutes ces questions se concentrent autour de la question : « Comment débute l'histoire ? ». Dans la plupart des projets, l'aventure commence par quelques futurs habitants, donc le type de questions initiales tournera probablement autour des questions de leur fonctionnement entre eux, visant à connaître leurs rêves et motivations par exemple. Si jamais le projet est initialisé par un propriétaire de terrain ou, par exemple, par une collectivité, les premières questions pourraient tourner plutôt autour du lieu ou de la communication du projet. Mais si nous regardions par exemple le début de la démarche d'une association de promotion, les premières questions pourraient se concentrer sur la mise en place des statuts de cette structure de base, ou sur la recherche de salles pour pouvoir se réunir. Pour comprendre un projet, il est très important d'avoir une idée claire des conditions de départ, de son historique, du déroulement du processus, de ce qui était avant et de ce qui est venu après.

2. Situation géographique :

Ici, nous cherchons à définir le lieu / l'endroit, les caractéristiques de la zone à habiter dans toute son interprétation possible.

- Si elle est urbaine, rurale, périurbaine, en périphérie d'une grande ville, à côté d'un petit village, au centre d'un village, etc.
- Quelles sont les dynamiques démographiques du territoire (population de la zone) : prendre en compte l'attractivité d'une commune et de son département

(entre autre par le solde migratoire et l'intérêt touristique), son vieillissement ou son rajeunissement (solde naturel), le fait qu'une zone soit plus ou moins peuplée, avec plus ou moins de services à disposition, avec accès ou non à des transports publics, écoles, commerces etc. (voir l'étude de cas en Massif Central dans la partie VIII),

- Les possibilités et potentialités du lieu même : taille, relief, orientation nord-sud, usage antérieur, caractéristiques du sol, etc.
- Les relations du lieu de vie avec les alentours directs : voisinage, proximité de zones vertes ou de construction, services accessibles à pied, présence ou non de grands axes de transport à proximité (bruit, pollution), existence d'autres projets d'HC dans la zone et/ou d'autres projets alternatifs (AMAP, associations...), etc.
- Coût du terrain et de construction au m² et disponibilité (offre) du foncier dans la zone choisie
- Climat de la zone et micro-climat du terrain en lui-même
- Droits concernant le terrain : possibilité de construction, usage possible selon le PLU, usages possibles selon le propriétaire ou les alentours, contraintes liées au lieu, etc.

Dans cette recherche de caractéristiques du lieu à choisir, dans certains cas, nous allons nous intéresser à des questions peu fréquentes, par exemple dans le cas d'un projet très isolé en milieu rural, cherchant à faire de l'agriculture et de l'accueil, nous pourrions par exemple chercher à en savoir plus sur l'accessibilité à l'eau potable ou au réseau d'électricité, etc.

3. Constellation démographique des membres du groupe, des (futurs) habitants :

En sachant que ce point n'est pas du tout une donnée fixe, entre la naissance de l'idée et la vie ensemble depuis plusieurs années, les chiffres de la taille du groupe, et donc de sa composition, peuvent varier énormément. Il y aura certainement des moments de grandes fluctuations et probablement aussi avec des phases plus stables, voire des moments de fermeture du groupe à de nouveaux arrivants. La définition de ce critère se réfère donc d'un côté au moment actuel de la description, et d'un autre côté il peut être intéressant d'avoir un aperçu de l'historique de cette démographie, ou du « statut quo » :

- La taille du groupe : combien de personnes participent actuellement, quelle taille au moment du démarrage, quelle taille finale souhaitée, quel degré de fluctuation des membres, etc.
- Y a-t-il actuellement des personnes avec des statuts différents comme par exemple « habitant provisoire du projet » (qui ne restera que pendant un certain temps plus ou moins long), « habitant en phase de test », « sympathisant du projet sans ambition d'y habiter », « adhérent de l'association sans savoir si l'on est futur habitant ou non », etc. ?
- Profil et diversité d'âges et quelle parité ? Combien d'enfants, combien d'adolescents, combien de personnes à la retraite, quel pourcentage d'hommes et de femmes, combien de familles (avec combien d'enfants) / couple / famille mono-parentale, etc.

- Constellation des foyers : combien d'unités de logement et de quelles tailles (quantité de personnes par foyer), quel usage du foyer : par famille et / ou en collocation, usage par chambre ou par entité de logement, etc.
- Quels métiers ou activités professionnelles se réaliseront sur le terrain : qui apporte quel service, quelles compétences, etc.

Ici nous nous intéressons à tout ce qui concerne les participants de la démarche, selon l'état d'avancement du projet, nos intérêts et questions varieront fortement : par exemple, lors des réunions constitutives du groupe, nous aimerions en savoir plus sur les compétences que les participants pourraient apporter pour créer le projet ; une fois que le projet d'HC est déjà installé depuis plusieurs années, notre question serait par exemple : à quelles compétences se sont formés / se forment certains habitants pour arriver là où ils en sont aujourd'hui ?

4. État d'avancement du projet :

Ce critère est particulier dans le sens où il faudra l'intégrer dans presque chacun des autres critères, il est, disons, transversal. Prenons seulement deux des critères que nous venons de voir pour l'expliquer : la démographie des habitants change souvent à plusieurs reprises au long de la vie d'un projet et ne sera jamais sure pour le futur. Selon l'avancement du projet, il peut y avoir des personnes différentes au sein du groupe. La situation géographique est également changeante jusqu'au moment de l'achat d'un terrain : d'abord les participants vivent plus ou moins proches les uns des autres, ce qui amènera à une

fréquence de réunions selon les possibilités, ensuite le choix du terrain à chercher dépendra des finalités du projet établies et malheureusement les groupes passent souvent par plusieurs « coups de foudre » avant d'arriver au lieu qui leur plaît et qui est aussi accessible pour eux. Et même, finalement, au long de la vie en commun dans un lieu, les alentours peuvent changer, des constructions amplificantes peuvent se mettre en place, etc. En essayant de ne regarder que l'état d'avancement en soi, sans faire référence à l'un des autres critères, il s'agit ici de la définition de la situation au moment actuel sur la ligne de temps imaginaire qui accompagne la mise en route d'un projet. Il faut donc, par exemple, faire la différence entre ceux qui en sont au moment de se constituer en tant que groupe, cherchant le fonctionnement commun et les finalités communes, et ceux qui en sont au moment de la recherche de terrain et de fonds avec un dossier écrit et bouclé sous le coude, ou encore ceux qui se trouvent en plein chantier, ou enfin ceux qui sont déjà installés sur le terrain depuis un certain temps. Il y aurait à différencier plusieurs sous-étapes de ces grands étapes décrites, qu'il faudrait regarder plus en détails pour avoir une idée claire d'où en est le projet au moment de l'analyse. Mais puisque la trajectoire d'un projet peut être très différente déjà selon la forme qu'elle a prise au début (comme nous avons déjà pu le voir au critère n°1), nous ne décrivons ici que quelques questionnements exemplaires d'un cas de figure, qui permettent de bien comprendre l'intérêt de ce critère à l'heure de vouloir le définir ou le décrire :

- Lors de la constitution du groupe, il faut différencier les premières réunions ayant pour but de trouver suffisamment d'intéressés pour démarrer des réunions régulières, de la phase où l'on trouve l'identité

commune du groupe constitué, de celle de la recherche de terrain, de fonds, de nouveaux membres, etc. En sachant que cette étape peut durer entre 2 et 7 ans, selon nos observations, mais dans la moyenne ce sont entre 3 et 5. C'est normalement aussi lors de cette phase qu'on va décider si le projet continue ou non, car une fois passé à l'étape suivante, il est quand même rare qu'un projet entier s'écroule.

- Lors du chantier, il faut aussi différencier le commencement, tout au début, où l'on pose les premières pierres, des mois de chantiers intensifs, du moment où les premiers commencent à s'installer sur le terrain, même si c'est encore d'une façon très provisoire, jusqu'au moment où le groupe-fondateur est complètement installé et vit une vie quotidienne. Cette phase peut avoir également une durée très variée car, parfois, le chantier peut continuer pendant des années sur certaines parties un peu moins prioritaires du projet.
- Une fois le lieu habité, reste à différencier le moment souvent enthousiasmant où les premiers commencent à emménager, de celui de l'arrivée successive des autres habitants jusqu'à l'expérience de la première année ensemble ; une fois arrivé à ce point, les questions tourneront plutôt autour du nombre d'années de vie en commun, ou du nombre de personnes parties ou arrivées depuis ?

5. Modalités de construction :

Ce critère contient tous les aspects concernant la construction, le bâtiment, le matériel, l'architecture, etc. et donc l'ensemble des questions concernant l'habitat au sens « dur » et « matériel », par exemple :

- La méthode de construction : distinguer la rénovation de l'achat neuf ou de la construction, un mix entre rénovation et construction, la rénovation d'une ruine ou d'un bâtiment habitable, la mise en place de l'auto-construction (en partie, en entier, ou pour une phase concrète comme par exemple la finition de l'ensemble), etc.
- En touchant le sujet de l'auto-construction, il peut aussi être important de nommer le matériel choisi, comme par exemple de dire que toutes les maisons seront construites en paille et terre. Mais le sujet du matériel sera également repris au critère des démarches écologiques.
- Quand on parle de la rénovation, il peut être important de voir les contraintes qu'amène le bâtiment, ou encore son potentiel.
- En décidant de la méthode de construction, obligatoirement, le coût au m2 en construction ou en achat sera déterminant, ce qui est donc également à prendre en compte ici.
- Pour élaborer les plans architecturaux, il faudra déterminer la quantité et la taille des bâtiments, mais aussi la quantité et la taille des foyers par bâtiment en distinguant les différents types d'habitat (voir critère n°III).

- Il est également intéressant dans ce critère de se pencher sur l'auto-définition du projet, qui souvent évoque beaucoup la construction : « éco-hameau », « co-housing », « éco-lieu », « éco-quartier », « projet agricole », etc.

Comme on l'a déjà décrit au critère n°IV, l'état d'avancement du projet nous amènera ici à des questions bien différentes à poser à l'heure de vouloir définir ou comprendre le projet.

6. Degré de partage et de solidarité au sein du groupe

Dans l'étude de l'HC, nous nous intéressons à la mise en place de cette coopération au-delà du fait de construire les uns à côté des autres : que partageons-nous ? Et que ne partageons-nous pas ? Quelles modalités formelles de solidarité mettons-nous en place entre nous, en dehors de toute action solidaire-coopérative de façon spontanée ou imprévue ?

- Partage d'espace : quel équilibre entre espace intime et espace collectif en général ? Quels espaces pour des activités professionnelles (individuel ou collectif) ? Quels espaces intimes (individuels ou collectifs) à l'intérieur et à l'extérieur (par exemple : jardin, terrasse, balcon, potager, etc.), quels espaces publics à l'extérieur et à l'intérieur, etc. ?
- Usage des espaces collectifs : quels types d'espaces intimes collectifs pour quelles activités communes ? Et quels types d'espaces collectifs et/ou publics pour quelles activités, et avec qui ?

- Partage des biens : quels types de biens sont à disposition de tous ? Lesquels ont un propriétaire / responsable et lesquels sont achetés par le collectif ? Quel règlement accompagne l'usage collectif de ces biens ? Par exemple : machines à laver, livres et films, outils, machines de jardinage, co-voiturage, etc. Lesquels sont prêtés à des tiers en cas de besoin (par exemple : usage par les habitants du quartier, ou par une association qui loue une partie du bâtiment, etc.) ?
- Temps en commun : combien de temps par semaine / mois est planifié pour des activités en commun ? Combien de foyers / personnes participent régulièrement à ces activités et de quelles activités s'agit-il (réunions, moments d'entraide, chantier, loisirs, enfants, etc.) ? Quelles activités communes se produisent d'une façon spontanée mais régulière entre certains (futurs) habitants ? Quel temps commun est obligatoire ? Quel temps de travail est obligatoire pour contribuer au fonctionnement ou juste au bien du projet ? Etc.
- Concernant la vie quotidienne du lieu : Combien de personnes travaillent sur place et combien à l'extérieur ?
- Quels systèmes de solidarité ont été formalisés entre les habitants ? Par exemple : système d'échanges matériels / de temps, mise en place d'un système de garderie pour les enfants, entraide dans le sens d'un échange de savoir-faire, etc.
- Et plus concrètement, quels systèmes de solidarité financière sont prévus ou mis en place : caisse de solidarité, caisse commune pour la suite des constructions des espaces communs ou pour leur maintien, mise en commun régulière des apports

financiers par chaque foyer pour l'achat de certains biens, mise en place d'une économie commune des revenus, etc.

Souvent, nous lisons dans les descriptifs d'un projet ses valeurs de partage et de solidarité, mais pour vraiment pouvoir définir et/ou comprendre un projet, il faut regarder des près les réalisations réelles, ou (selon l'état de l'avancement du projet) les engagements déclarés par l'ensemble du groupe.

7. Le juridique-financier

Une des questions qui semble souvent être une des plus compliquées est le choix des démarches juridiques-financières. Avec elles, on fixe les règles officielles, on détermine comment s'effectue l'achat, ou une éventuelle vente. Elles fixent les droits de chacun vis-à-vis des autres au niveau des législations. Les questions à se poser seraient donc entre autres :

- Qui est/sont le(s) porteur(s) juridique(s) du projet ? Qui est propriétaire des bâtiments / du terrain / des parties communes ? Quelles parties de la surface sont de l'ordre d'une propriété commune et lesquelles d'une propriété privée ? Etc.
- Quels statuts ont les (futurs) habitants vis-à-vis du logement ? Sont-ils locataires, propriétaires, détenteurs de parts, etc. ? En cas de statuts multiples : combien d'habitants ont quel type de statut ? Et quel règlement de paiement par foyer / par personne est lié à ce statut ?
- Quel est le montage juridique choisi : une SCI, une

association, une combinaison entre les deux, une copropriété, une coopérative d'habitants, une SARL, une SCIC, SCCC, SCIA, SAS, etc. ?

- Quel règlement de paiement par foyer / par personne / et pour le groupe entier pour l'acquisition du terrain et des bâtiments ? Quels soutiens financiers sont prévus ou ont été mis en place : subventions / crédits bancaires / mini-crédits des amis du projet, etc. ? Quelles obligations concernant les délais et taux de remboursement auprès des financeurs initiaux ?
- Quels règlements de paiements concernant les charges courantes, la maintenance du lieu, les réparations, le nettoyage, les constructions additionnelles, etc. ?
- Rapport entre l'argent et le travail effectué : Existe-t-il la possibilité de payer une partie de son loyer (ou d'un autre paiement mensuel à effectuer) par un temps de travail pour le projet ? Dans le cas où les paiements mensuels (loyers, etc.) vont à une structure commune, comme ce pourrait être le cas si une association prenait la place du propriétaire, comment se déterminera le coût de ce paiement mensuel ? Que représente le loyer payé ? Sert-il simplement à payer les frais réels, à financer des activités pour le groupe (nouvelles constructions, activités), à soutenir d'autres projets, le territoire, des actions/associations sociales, solidaires ?
- Quelle posture face à une possible spéculation plus tard : quelles conditions pour la revente d'un logement ? Quels règlements internes pour s'assurer les uns les autres ?
- Ce qui nous amène forcément aussi à la question des modalités concernant une éventuelle entrée d'un nouveau membre, ou la sortie d'un autre : quels

règlements pour accompagner la sortie d'un habitant et lesquels pour accompagner le projet dans cette démarche ? Quels règlements pour pouvoir entrer en tant que nouveaux membres et lesquels pour protéger le projet d'une éventuelle incrustation de gens qui ne seraient pas les bienvenus ? Est-ce qu'il y a un apport initial à faire au moment d'entrer en tant que nouveau membre dans le projet ?

Le juridique et le financier sont fortement liés l'un à l'autre ; c'est pour cela que nous nous permettons de les unir sous un même critère. Ici nous avons donc listé toutes les décisions juridiques qui ont des conséquences financières directes, soit pour certains membres, soit pour l'ensemble du groupe. Font ensuite partie de ce critère toutes les modalités financières qui détermineront certains droits ou responsabilités de chaque membre.

8. Organisation interne :

Par « organisation interne », nous entendons tout règlement qui détermine la vie en commun, ou avant, le fonctionnement du groupe lors des réunions et à l'heure des décisions. Ce sont donc des règles fixées entre les participants, sans aucune valeur légale. Souvent, elles sont notées dans un règlement interne, dans les statuts ou dans un cahier de décisions (et parfois il n'y en a pas de trace écrite) :

- Quelles modalités de prise de décisions : qui décide (une personne, un comité de sages, tous ensemble, ceux

qui sont concernés par la décision à prendre, etc.) ? Quels types de décisions faut-il prendre ensemble (par rapport à quelles questions / quels sujets) ? Quelle méthode de prise de décision : par consensus, par sociocratie, par majorité, etc. ?

- Quelles modalités concernant les réunions (dans des groupes de travail ou en plénière) : quelles méthodes d'animation et de facilitation (outils fréquents) ? Quelles formations dans ce sens sont prévues / suivies par certains ou par l'ensemble du groupe ? Quel travail de préparation des réunions est demandé : c'est à chaque fois une autre personne ou toujours la même ? Elle envoie un Ordre du Jour (OdJ) ou celui-ci est établi au début de chaque réunion ? Y a-t-il des temps réguliers prévus pour différents types de réunions ou bien tout se passe-t-il dans la même réunion hebdomadaire / mensuelle ? Y a-t-il un temps de réflexion entre le moment de débattre sur un sujet et celui de prendre la/les décisions qui s'y rapportent ? Quelles méthodes de débat s'utilisent fréquemment, par exemple : facilitation de l'écoute et de l'échange, animation de dynamiques de groupes qui font ressortir l'opinion de chacun(e) ? Comment sont traités les conflits lors des réunions, y a-t-il des outils de résolution de conflits ? Etc.
- Et l'information, comment tourne-t-elle entre l'ensemble des participants : par mail, dans les réunions, par bouche-à-oreille, etc ? Comment ceux qui étaient absents peuvent-ils s'informer sur ce qui a été discuté lors de la dernière réunion ?
- Comment est constitué l'organigramme du groupe (de façon explicite ou de façon informelle) ? Quelles

responsabilités ou tâches régulières doivent être prises en compte ? Quels sont les groupes de travail existants ? Comment faire pour devenir membre d'un groupe de travail ? Quels comités réguliers ou provisoires se sont créés ? Etc.

- Quelles démarches coopératives, participatives et solidaires sont fixées au sein du groupe concernant les réunions, débats et décisions ? Par exemple : comment assurer la participation active de chaque membre lors des réunions et débats ? Quel règlement pour intégrer ceux qui doivent parfois être absents ? Quelles méthodologies pour protéger le groupe d'une prise de pouvoir forte de certains à l'heure des décisions ? Quels règlements pour soutenir la participation aux réunions des jeunes parents ? Comment intégrer les enfants et adolescents dans les démarches du groupe ? Quelles dynamiques de groupe pour prendre en compte les rêves et les craintes de chacun(e) à l'heure de définir les finalités du projet ? Etc.
- Quels moyens et supports pour quels types de règlements ? Par exemple : des statuts pour écrire les objectifs de l'association, une charte pour déclarer les valeurs communes du projet, un manifeste pour affirmer les finalités, des contrats pour des décisions plus financières-juridiques, un règlement intérieur pour mettre à plat le fonctionnement interne du groupe, etc.

La façon dont s'organise un groupe et comment se met en place la gestion d'un projet n'est pas seulement un critère en soi, sinon qu'il se reflète fortement dans le critère suivant qui parle des finalités d'un projet d'HC. Au-delà du fait qu'une bonne

organisation aide au bon avancement du projet, certains règlements assureront plus ou moins de coopération, de solidarité et de participation entre les membres. Le choix de décider entre tous, sur tout, et en consensus, amènera nécessairement avec lui un autre type de vie en commun que le choix selon lequel le dernier mot sur une décision soit toujours pris par un « comité interne d'experts ».

9. Les buts du projet (« finalités »)

Sous « finalités » nous entendons le but du projet, l'objectif, vers où veut aller un projet, quelle est sa raison d'être. Rarement un projet n'a qu'une seule finalité, il s'agit normalement plutôt d'une petite liste de plusieurs qui doivent être compatibles les unes avec les autres. Il y a des finalités explicites, qui peuvent être affichées sur les fiches de communication d'un projet pour déclarer la direction que veut prendre ensemble le groupe via le projet d'HC. Elles ne sont pas à confondre avec les valeurs qui représentent plutôt la base sur laquelle est construit un projet. Pour avoir une idée des finalités d'un projet, les questions suivantes peuvent aider à les comprendre :

- Quelles finalités explicites, quelles visions communes : où veulent-ils (les membres) arriver ensemble, en tant que groupe ? Par exemple : vivre l'intergénérationnel, ou la mixité sociale, mettre en place des activités économiques communes sur place, vivre ensemble dans un système d'économie commune, s'ouvrir sur le quartier/créer un vrai ancrage dans le village habité, etc.

- Quelles finalités sont partagées par la majorité des membres du groupe, et lesquelles sont portées par l'ensemble ?
- A partir de quelles circonstances les habitants se sont décidés à vivre dans un HP ? Quel constat commun les amène à rechercher une alternative ? La crise du logement, la crise sociétale, la solitude, etc. ?
- Si jamais le projet se veut politique dans le sens de « vouloir changer quelque chose » : veut-il répondre à une quête sociétale (créer un changement de société), ou veut-il avoir un impact fort dans la zone habitée (village, quartier, région, etc.), ou la recherche d'un changement se réfère-elle à l'amélioration de conditions pour tous ceux qui participent au projet, ou finalement la recherche d'habiter autrement correspond-elle à une quête personnelle de chaque participant ?
- Si jamais le projet se veut solidaire avec les gens et la zone qui l'entourent, quelles démarches solidaires sont planifiées / réalisées ? Par exemple : participation aux réseaux locaux d'HC, collaboration et entraide avec d'autres projets alentours, création de liens avec le territoire soutenant l'économie locale, intégration et participation forte dans la politique locale, etc.
- Quelle durée est prévue pour la vie du projet (pérennité) ? Par exemple : le projet est-il censé être éphémère, ou pour un certain temps prédéfini, ou pour la durée de 90 ans ou plus, etc. ? Quelle est la nature du projet ? Se veut-il expérimental, circonstanciel, nomade, devenir un projet-modèle, etc. ?
- Il peut être également intéressant de voir sur quelles valeurs le projet se base, en prenant en compte le fait que les valeurs ne devraient pas être contradictoires

avec les actions que les participants veulent mener.

- Quelle est l'auto-définition du projet, concernant le terme utilisé pour décrire le groupe : « collectif », « groupe-projet », « communauté », « groupe d'habitants », « habitat participatif », « habitat solidaire », etc.

Nous parlerons à nouveau et plus en détails de ce critère au sein du prochain chapitre, car il nous semble un des critères clefs pour l'explication d'un projet : plusieurs des autres critères seront à déterminer selon les finalités communes choisies et déclarées par le groupe.

10. Démarches écologiques :

Même si la grande majorité des projets d'HC déclarent dans leurs finalités celle de la mise en place d'un habitat plus sain et/ou d'une vie plus écologique, la dimension de la mise en œuvre de ce but peut être très variée. Nous nous rendons compte également que cette question de l'écologie se réfère souvent à la réalisation architecturale du lieu et moins à la réduction de l'empreinte écologique de chaque participant dans sa vie quotidienne. Voici quelques grandes catégories sous lesquelles nous pourrions définir les démarches écologiques d'un projet d'HC :

- La mise en place des principes écologiques dans la construction : quels matériaux choisir ? Des matériaux écologiques et/ou locaux ? Réutiliser du matériel, comme ce serait par exemple le cas dans la rénovation ?

Quels principes écologiques suivre pour la construction ? Par exemple : selon les principes du bioclimatisme, en construisant des bâtiments avec une forte isolation (double vitrage, choix de matériel qui empêche le froid d'entrer et la chaleur de sortir, etc.), en construisant des bâtiments dits « passifs » ou à « énergie positive » ou « basse consommation », en privilégiant la verticalité à l'horizontalité pour ne pas occuper trop d'espace au sol et de terres potentiellement exploitables (distribution de l'espace), etc.

- La mise en place des démarches écologiques dans l'alimentation : favoriser des circuits courts, éviter des produits qui viennent de loin, mettre en place un potager à disposition des membres du projet, créer un groupement d'achat, favoriser l'alimentation bio et/ou locale, favoriser l'alimentation végétarienne et/ou végétalienne, etc.
- La mise en place des démarches écologiques dans l'énergie : quelles sources d'énergie sont utilisées ? Y a-t-il une auto-production d'énergie sur place (vent, solaire...) ? Quelles consignes le groupe s'est-il données pour assurer une consommation consciente d'énergie ? Est-ce que tout le monde utilise des ampoules à basse consommation ? Y a-t-il des gens qui construisent des fours et/ou des douches solaires ? Etc.
- La mise en place des démarches écologiques concernant l'eau : quel usage des eaux grises et/ou de l'eau de pluie ? Y a-t-il une installation de phyto-épuration ? Des installations de toilettes sèches ? Quelles consignes le groupe s'est-il données pour assurer une consommation consciente d'eau ? Quelle eau est utilisée pour arroser le jardin (provenance,

quantité), etc. ?

- La mise en place des démarches écologiques dans les transports : combien de personnes du groupe utilisent régulièrement des transports publics ? Quel est le rapport entre le nombre de voitures et la taille du groupe ? Quels services nécessaires dans la vie quotidienne (école, crèche, lieux de travail, etc.) sont à proximité / accessibles à pied ? L'avion est-il fréquemment utilisé ? Existe-t-il des règlements internes pour un système de co-voiturage entre les participants ? Etc.
- Quelle conscience dans l'usage des biens ? Par exemple : favoriser les réutilisations et réparations (atelier de vélo, mutualisation de biens, multiples usages des biens, etc.), mettre en place des systèmes tels que le car-sharing, une buanderie commune, un compostage, un système de recyclage et de tri, etc. Le groupe vit-il selon des principes de décroissance, de simplicité volontaire ? Etc.

Bien naturellement, le fait en soi de faire ensemble, de s'informer ensemble, de construire ensemble, d'habiter ensemble correspond à une démarche écologique.

IV. Bilan : des éléments de compréhension de la démarche

IV.1 Les finalités

Comme nous venons de le voir dans le catalogue de critères, la définition des finalités est extrêmement importante à l'heure de spécifier le fonctionnement d'un projet d'HC. Comprendre la « raison d'être d'un projet » nous semble être une porte d'entrée privilégiée pour apprécier l'ensemble du projet, parce qu'elle met en lumière sa démarche (une démarche que l'on doit appréhender comme plurielle). C'est un peu comme si nous essayions de démarrer la compréhension d'un État par l'analyse de sa Constitution et de ses valeurs fondatrices.

Souvent nous observons la tendance à confondre les termes « valeurs » et « finalités ». Nous voyons bien plus de projets qui s'expriment sur leurs valeurs (même si elles restent souvent très floues). Ils les déclarent parfois même dans une charte. Mais on constate qu'une grande partie d'initiatives et de projets que nous avons rencontrés n'établissent pas de finalités communes de façon formelle. Le plus souvent, cela se limite à la création d'une charte, à l'originalité variable, décrivant les valeurs communes auxquelles les membres adhèrent. La dimension opérationnelle de cette charte est très discutable du fait qu'il ne s'agisse généralement pas d'un « manifeste d'intentions », mais plutôt d'une déclaration d'adhésion à un socle commun, comme par exemple des valeurs progressistes, écologistes, humanistes, etc. en tout cas globalement bien perçues dans notre société actuelle.

Ce manque de formalisation est généralement argumenté de deux façons :

- laisser suffisamment d'ouverture pour que le projet puisse être investi par des personnes nouvelles, qui n'auraient pas participé à cette définition de finalités.
- maximiser la liberté individuelle vis-à-vis des possibles contraintes ultérieures. Sans trop nous attarder sur ce point, nous remarquerons qu'il peut être à la base d'un grand nombre de conflits « structureaux » d'un projet¹⁵.

Ce choix de ne pas formaliser les finalités (qui est même souvent le résultat d'un « non-choix ») marquera fortement la création du projet collectif, ce qui peut donner assez souvent l'effet contraire à celui recherché. Par exemple, si les personnes se sont regroupées mais chacune avec une motivation qui est en principe personnelle, il est peu probable que ces motivations soient à 100 % compatibles entre elles, et (ni) qu'elles aillent dans la même direction. Nous allons voir un peu plus bas des choix de finalités qui amènent forcément à des projets de nature substantiellement différente. Certains de ces choix sont

¹⁵ Nos propres recherches, ainsi que les appréciations d'autres chercheurs de terrain, mettent en relief cette question. Voir notamment le travail de Diana L. Christian sur cet aspect (ouvrage très conseillé) : Diana Leafe Christian, *Vivre autrement : écovillages, communautés et cohabitats*, Éditions écosociété, 2006, 377 p.

compatibles entre eux, d'autres le sont moins ou ne le sont pas du tout. Mais nous pouvons changer le « cap » au fur et à mesure du voyage, modifier la direction vers laquelle le bateau souhaite naviguer (l'existence d'un cap n'implique pas forcément l'invariabilité de celui-ci). Pour cela, il vaudra mieux que l'ensemble des participants souhaite ce changement de route, ce changement de finalité(s). Un tel changement peut être, par exemple, d'amplifier, réduire, retirer ou ajouter un point concret.

Nous avons pu observer plusieurs problèmes à l'heure de formuler les finalités communes d'un projet d'HC : parfois nous ne savons pas vraiment vers où nous voulons aller avec les autres, nous déclarons des finalités parce qu'elles nous paraissent importantes, mais finalement elles ne le sont pas véritablement pour cette vie en HC. Parfois, le problème est dû au fait que certaines finalités nous attirent mais nous font peur en même temps. Mais une des plus grandes problématiques est celle de la définition du langage : nous utilisons le même terme, mais ce que nous entendons derrière le mot n'est pas tout à fait la même chose pour nous que pour les autres.

De cette manière peuvent se créer petit à petit des malentendus et finalement des conflits au sein du groupe, car nous nous reprochons d'avoir été d'accord avec un certain terme et nous remarquons que nous n'avions pas parlé de la même chose.

Nous observons plusieurs conséquences au fait que les finalités ne soient pas suffisamment élaborées, voire pas du tout réfléchies au sein du groupe. Ces conséquences peuvent s'exprimer par l'apparition de conflits d'ordres divers.

Des problèmes peuvent également se poser quant à l'arrivée de

nouveaux membres : sans finalités déclarées et visibles, il est difficile depuis l'extérieur de cerner de quoi il s'agit, en particulier dans cet habitat coopératif. Ils auront du mal à identifier les buts et donc aussi à savoir si ce groupe leur est adapté ou non, et vice-versa ; le groupe ne pourra pas s'assurer que cette nouvelle personne restera longtemps ou non. Des deux côtés, il y aura des efforts à faire, du temps à mettre, afin de pouvoir savoir clairement si le projet et la nouvelle personne se correspondent dans leurs attentes respectives. C'est donc parfois une perte de temps et d'énergie, qui n'est pas forcément nécessaire. En plus, cela amène à une plus grande fluctuation au sein du groupe, ce qui n'est jamais très favorable pour le travail collectif car cela peut perturber et ralentir les choses. Mais même si nous regardions un projet dont le groupe est déjà « fermé » à de nouveaux arrivants, il peut y avoir des ambiguïtés, des malentendus, des conflits structureaux internes (qui d'ailleurs plus tard peuvent amener à des conflits de personnalités, parce qu'on a parfois tendance à identifier une personne concrète du groupe à une des idées qui ne nous plaît pas) produits par ce manque de clarté, tout au long de la vie du projet. En fait, à chaque fois qu'il faudra prendre une décision, les participants ne pourront pas se référer aux finalités communes définies, mais seront plutôt dans l'obligation d'argumenter selon leurs opinions, leurs craintes et leurs rêves, ce qui peut amener à des débats éternels et à des arguments pour lesquels un consensus sera extrêmement difficile à trouver. En effet, les arguments seront fondés sur les finalités de chacun(e), et non pas sur les finalités communes du groupe. On a besoin de « principes de base » sur lesquels on peut s'appuyer pour arbitrer. Il y a bien d'autres conséquences néfastes et de blocages à présenter dans ce sens, mais cela nous amènerait trop loin : ces types de conflits structureaux dans un

groupe mériteraient un propre ouvrage. Juste pour compléter : il se peut effectivement que les membres d'un certain projet aient intériorisé les finalités communes. Si par exemple ils se connaissent depuis longtemps, qu'ils ont évolué ensemble dans d'autres contextes et partagé intensément une culture commune, ils auront donc l'impression de pouvoir « sauter » cette étape de formulation officielle. Mais ceci est, d'un côté, une grande exception, et d'un autre, cela amène au fait qu'aucune nouvelle personne ne puisse intégrer facilement ce groupe. D'ailleurs nous observons que, contrairement à ce qu'on pourrait croire, les groupes qui se sont développés autour d'un noyau d'amis ont parfois plus de difficultés à s'avouer leur désaccord, ou à être francs entre eux. Une amitié a forcément quelques règles (dans la plupart des cas pas du tout verbalisées, ni réfléchies) qui déterminent un fonctionnement entre les personnes. Ce qu'on peut faire ensemble et ce qu'on ne peut pas faire. Sans un travail explicite sur la gouvernance d'une part et sur les finalités partagées par l'ensemble du groupe de l'autre, il peut parfois être douloureux de cheminer ensemble, sans l'aide d'un papier élaboré au départ. Il peut être plus difficile de réussir à maintenir une interaction vraiment coopérative dans ces conditions, et notamment quand on manifeste la volonté d'être très ouverts et riches par la diversité de ses membres. Mais ici nous entrons déjà dans une nouvelle piste de blocage.

D'un autre côté, on peut dire que la décision (consciente ou non) de ne pas formuler de finalités communes représente en soi une sorte de finalité commune informelle. C'est comparable avec l'absence consciente de règles au sein d'un groupe (« no rules »). Nous trouvons ce type de finalités souvent dans des groupes qui veulent sortir des règles, en mettant ce but comme

« leitmotiv » dans leur recherche d'une alternative face à la société existante.

Nous constatons donc que la définition de ce que nous appelons des « alternatives » marquera d'une certaine façon le degré d'importance de définir ou non ses finalités. Et une fois décidé qu'on veut les définir, il faudra évaluer comment. La définition de ce que nous entendons par « finalités » influence en tout cas le choix des finalités, vu que nous parlons des projets qui déclarent vouloir faire autrement. Elles sont donc la réponse à la question : Quel est le « projet commun » ? De quelle manière ce « projet commun » peut-il être fonctionnel / compatible avec les règles sociales et / ou culturelles qui dominant l'ensemble de la société ? Est-ce que l'« alternative » que nous voulons expérimenter ensemble est très différente de la norme, du standard ?

Une autre raison que nous entendons parfois pour justifier l'absence consciente de finalités communes formalisées est que le projet commun était de créer ou de produire du logement (même de façon alternative), sans prétendre autre chose (donc sans besoin de déclarer ou de décider ensemble quoi que ce soit) ; en fait, dans ce cas, la finalité était claire. Reste juste à voir, si, une fois le logement créé, certains des membres n'avaient pas aussi d'autres attentes collectives au-delà du logement. Car souvent les protagonistes pensent qu'elles avaient été claires, presque intrinsèques au souhait d'habiter ensemble. Si ce n'est pas dit en amont, souvent ces interactions coopératives souhaitées par certains se feront « individuellement », et spontanément, mais il sera difficile de les mettre en place pour l'ensemble du groupe d'habitants. Le choix de finalités correspond donc à la déclaration des fortes

attentes implicites qu'auront les membres les uns envers les autres : dans le cas précédent, par exemple, l'attente de rapports affectifs au-delà d'être voisins.

Nous revenons ici à l'erreur que commet un projet en se pensant abouti au moment de l'emménagement des participants alors que ce n'est que le début. Pour ceux qui placent le vivre ensemble comme une finalité commune, toute cette longue phase de création de groupe, d'identification de projet jusqu'aux chantiers et à l'emménagement du lieu, est à voir comme une préparation à ce faire ensemble quotidien qui ne commencera qu'après. Une sorte d'apprentissage pour une vie en commun, qui reste encore à réaliser et à évoluer au long des années à venir.

Formaliser ses finalités consiste donc à marquer un cap, donner un sens, se positionner en tant que groupe. Cette formalisation peut alors donner une identité forte au collectif. Parfois certains groupes veulent donner la priorité aux finalités individuelles de chacun(e), composant et recherchant une sorte de « diversité de finalités individuelles ». Dans ce cas, le collectif peut devenir un prétexte, un outil ou un moyen pour l'accomplissement de besoins et d'attentes individuelles. Il s'agit alors moins de chercher des personnes avec qui les réaliser ensemble au sein d'un collectif, qu'un espace qui apporte des supports pour notre recherche individuelle. Cette manière de procéder peut sembler moins « engageante », mais se révèle en fait relativement plus complexe à gérer en terme humain, vu que la tendance générale, en tout cas la dérive facile, serait que chacun(e) cherche à satisfaire d'abord ses propres intérêts aux dépens des intérêts des autres. Et donc, à l'heure de prendre une décision ensemble (en se basant sur une méthode prenant en compte

l'avis de tous), l'exigence humaine d'auto-responsabilité et de bienveillance sera extrêmement importante. En effet la base pour ce système donné sera probablement moins solide, même s'il est déclaré coopératif.

Pour parler d'une manière plus figurée : en général, les projets ne sont ni complètement blancs ni complètement noirs, mais d'une couleur grise plutôt noire ou plutôt blanche.

Pour conclure ici ce vaste sujet des finalités, nous voulons revenir sur l'idée de la diversité : la gamme des possibles au sein du critère des finalités est colossale, car la priorité d'une personne et d'une autre peut varier du besoin matériel le plus élémentaire à la quête existentielle la plus profonde, en passant par le besoin de reconnaissance extérieure (de ses accomplissements « militants »), à la recherche de repères sociaux de proximité « stables », ou d'une proposition de planification très pratique du vieillissement convivial et solidaire, jusqu'à voir grandir ses enfants entourés d'autres enfants et mettre en place des systèmes assez pragmatiques d'entraide, etc. La liste est sans fin, parce que chacun(e) est unique.

Sans essayer d'arriver à une liste exhaustive des finalités possibles (nous avons déjà donné quelques exemples dans le « catalogue de critères » qui ont permis d'avoir un aperçu de l'énorme diversité de finalités existantes et de l'importance de leur choix pour la réalisation de chaque projet d'HC), voici quelques exemples pour illustrer la gamme de finalités et donc de projets qui peuvent résulter des combinaisons variées des exemples donnés :

- pour avoir un habitat sain et plus naturel
- par respect pour l'environnement
- pour faire face à la spéculation immobilière
- pour faire face à l'individualisme de notre société
- pour des raisons spirituelles
- pour faire face à la solitude et pour m'en prémunir
- pour vivre entouré(e) de gens qui partagent les mêmes valeurs que moi
- pour être plus proche de mes amis, partager un lieu de vie
- pour profiter de l'intelligence collective
- pour rechercher d'autres formes de vie, chemin d'expérimentation collectif
- pour faire face à des schémas familiaux classiques
- pour l'entraide intergénérationnelle
- pour gagner en indépendance
- pour montrer qu'on peut vivre autrement (modèle)
- pour mon cheminement personnel (développement personnel)
- pour travailler ensemble ou pour pouvoir réaliser mon métier

- pour promouvoir et se nourrir de l'action culturelle, même en zone rurale
- pour l'épanouissement personnel
- pour avoir plus d'espace, plus de temps
- etc.

IV.2 Qu'est-ce qui motive l'émergence de ce nouveau mouvement d'HC ?

L'émergence du mouvement actuel d'habitat coopératif est souvent analysée à travers le prisme du pragmatisme et perçue comme une réponse aux deux grandes crises actuelles : la crise du logement et la crise économique, une vision qui nous semble relativement utilitariste et réductrice.

Si l'émergence de pratiques solidaires et alternatives telles que l'habitat coopératif concorde régulièrement avec les périodes de crises¹⁶, et si celui-ci peut sans doute apporter un certain nombre de réponses à ces crises, nous pointons le fait qu'elles ne sont pas la force motrice du mouvement précurseur.

Ici, il faut signaler qu'il y a au moins trois autres conditions qui s'ajoutent à ces crises et favorisent ainsi cette émergence :

1. La culture globalement acceptée du « développement durable » installant durablement des valeurs écologiques, rendant lisible et acceptable cette dynamisation de « se regrouper, construire autrement et mutualiser pour le respect de l'environnement.
2. Un changement de perception de la démocratie, relancé avec l'irruption du mouvement altermondialiste au début des années 2000 et nourri depuis par une recherche d'émancipation qui remet au goût du jour

¹⁶ À ce sujet, voir notamment : Lucie Lejeune, *Habiter autrement, du squat à la coopérative d'habitants: Entre innovation et transformation sociale*, Université Pierre Mendès France, 2009.

l'idée de l'alternatif. C'est ici que le « changer le monde » cède souvent la place au « construire un autre monde » (proposer ensemble d'autres modèles).

3. L'arrivée à la retraite de toute une cohorte de baby-boomers dont une partie importante d'anciens protagonistes du mouvement de 68, qui ont souvent un patrimoine leur permettant de réinvestir s'il le faut dans un projet et du temps disponible en prévision, sans contraintes familiales, avec un capital culturel fort et avec beaucoup de confiance en leurs propres possibilités, et surtout avec la forte volonté de vieillir autrement (comme ils avaient voulu être jeunes autrement¹⁷).

Aux deux premières raisons, les crises du logement et économique, viennent s'ajouter ces trois-ci, les premières causant des augmentations des prix du logement (ce qui est difficile notamment pour les plus jeunes qui ne veulent pas se résigner à l'idée de payer des crédits bancaires pendant 20 à 40 ans), augmentations dues en partie à la diminution de la disponibilité de foncier et de logements accessibles.

Comme on l'a dit précédemment, nous ne voulons pas retracer l'histoire des mouvements alternatifs. Nous pointons simplement le fait que, dans les années '70 et au début des années '80, nous avons hérité des changements culturels déclenchés durant la fin des années '60 (et avec ceci leurs revendications et leur philosophie), ceux-ci réagissant à une époque fortement chargée de l'individualisme qui s'imposait

¹⁷ Voir Stéphanie Vermeersch, « Quand bien vieillir rime avec vivre ensemble », *Territoires*, n°508, mai 2010, p. 32-35.

définitivement en Occident. Le mouvement actuel est en grande partie une prolongation de ces « résistances » à l'individualisme¹⁸ qui, étant déjà un véritable paradigme, ne permet pas à ces résistants de s'abstraire réellement de ses effets. Nous partons donc d'une culture du culte de l'individu et de la compétition, à laquelle personne n'échappe (ni même les anti-individualistes les plus convaincus !).

Dans une plus ou moins grande mesure, nous sommes tous marqués par cet individualisme, même si nous nous en tirons différemment les uns des autres avec ce fardeau culturel.

La question est donc plutôt de comprendre comment en éviter les effets les plus négatifs en rétablissant des liens plus forts entre les personnes, plus stables avec ses voisins et en recherchant des valeurs qui nous permettent de nous reconnecter avec l'autre.

Nous considérons que, au moins en ce qui concerne les personnes ayant promu cette ré-émergence, il s'agit plutôt d'une réponse aux « dégâts » que notre culture de l'individualisme a d'ores et déjà provoqués, au « mal-être » et au vide existentiel qui l'accompagnent. Par conséquent, la motivation ultime se situe sur un plan politique et existentiel, plus que pragmatique, même si ce dernier peut être le levier déclencheur.

Dans les faits, on trouve une volonté duale, qui pose un dilemme entre l'individualisme¹⁹ et une recherche antagonique

de coopération et de liens forts²⁰, en essayant de ne prendre que le bon côté de chaque, mais cela ne marche pas comme ça. Vouloir vivre et tisser des liens forts avec les autres et son entourage peut provoquer des moments qui sont incompatibles avec la dynamique de l'individualisme, et vice-versa, l'envie de garder une posture individualiste peut provoquer des difficultés à l'heure de vouloir vivre ensemble.

Ceci sera donc une source de résistance et un frein « par défaut » au déroulement des projets collectifs : on le retrouve pratiquement dans chaque projet dans une plus ou moins grande mesure.

La question revient systématiquement : quelle est l'alternative que nous cherchons, et face à quoi la cherchons-nous ?

Les résultats du questionnaire que nous vous présentons dans le chapitre VIII montrent que pour la majorité des personnes qui nous ont répondu, l'objectif de « faire face à l'individualisme » représente une des motivations principales pour s'investir dans un projet d'HC. Des 20 réponses possibles que nous leur donnions concernant leurs motivations pour s'y investir, c'est celle qui est la plus plébiscitée en tant que motivation « impérative »²¹. C'est exactement ce que nous retrouvons dans

18 Conséquence d'une hyper-spécialisation et de la division du travail, Émile Durkheim, http://fr.wikipedia.org/wiki/De_la_division_du_travail_social

19 Basé sur des rapports qu'Émile Durkheim appelait « liens faibles » et des systèmes de « solidarité organique ».

20 Modèle des liens forts - liens faibles de : dans une société de type communautaire les individus établissent principalement des liens forts (ils connaissent surtout des gens qui se connaissent eux-mêmes entre eux) alors qu'une société individualiste repose essentiellement sur des liens faibles (les gens fréquentent beaucoup de personnes qui ne se connaissent pas entre elles). *L'analyse structurale des réseaux sociaux p44 [archive]* Vincent Lemieux, Mathieu Ouimet 2004

21 La question étant : « Si vous vivez / voulez vivre dans un projet d'Habitat participatif, quelles en seraient les raisons

nos entretiens. Elle est suivie par la volonté de « profiter de l'intelligence collective ».

Nous voyons donc à quel point les motivations principales sont immatérielles.

C'est ce qui nous permet alors de penser que ces motivations immatérielles, plutôt existentielles, sont les véritables racines du mouvement actuel d'HC, quand le contexte culturel du « développement durable », de l'exigence démocratique et de l'arrivée à la retraite de la génération 68 en seraient l'engrais, le facilitateur, et les crises le terreau, c'est-à-dire le déclencheur, le terrain fertile qui permet finalement à ces nécessités existentielles de se matérialiser à travers des pratiques, celles de l'HC.

Tout cela nous amène au prochain point : la gouvernance. Un projet alternatif, selon sa définition de l'« alternatif », peut requérir de nouvelles formes de pouvoir, et donc de nouvelles manières de prendre les décisions. La volonté de modifier la forme de gouvernance au sein d'un groupe est appuyée par un changement dans la perception de la démocratie dont nous parlions plus tôt, ce qui la place au centre du projet collectif la plupart du temps.

personnelles au regard des propositions ci-dessous ? Et quel degré d'importance donnez-vous à ces raisons ? »

IV.3 Quelques notions déterminantes de différenciation entre projets

Ici nous aimerions parler des quelques critères qui nous paraissent importants à prendre en compte à l'heure de différencier ou comparer deux projets entre eux. Comme nous l'avons déjà dit à plusieurs reprises, la multitude de différences possibles fait que nous ne pourrions pas présenter ici tous les aspects mais simplement quelques uns.

Nous constatons que la recherche « hétérotopique » dans les initiatives actuelles pour les personnes en faisant partie est une véritable quête qui peut cibler plutôt « l'alternative au logement classique » ou plutôt « l'alternative au paradigme de société ». Ce sont deux grands axes pour différencier les nouveaux projets démarrant aujourd'hui.

A.1. La « participation »

Le mot « participation » pourrait apparaître à plusieurs reprises à l'heure de vouloir décrire ou définir un projet d'HC : soit dans le critère de l'organisation interne, soit dans les finalités, ou aussi dans le critère qui détermine le degré de partage et de solidarité. Il nous semble très important ici de différencier le terme « partage » de celui de « portage », parce que nous observons parfois un usage du terme « participation » pour faire référence à des actions en rapport avec ces principes. Nous pourrions parler aussi de la confusion entre « participer » et « faire participer ». Selon l'usage du terme de la participation, selon la culture et les expériences vécues, ce mot peut décrire soit des démarches qui sont nommées « bottom up », fondées sur l'idée que les usagers, ceux qui ont un besoin et bénéficieront plus tard du résultat, mettent en place toutes les conditions nécessaires pour résoudre le problème initial, ou pour réaliser une proposition initiale. Cela correspondrait donc dans notre cas aux futurs habitants qui se regroupent autour du projet d'HC et planifient, décident, organisent et réalisent finalement leur projet, en demandant peut-être l'aide ponctuelle d'un expert sur un certain sujet, mais qui resteront autonomes à l'heure des choix à faire. Ils sont porteurs du projet. Si nous parlons par contre de l'autre manière de comprendre la participation, appelée « top down » et que nous nommons ici « faire participer », le projet initial est porté à la base par quelqu'un ou par un petit nombre de personnes, qui veulent inclure l'opinion des autres et invitent à faire partie de la création du projet, mais en gardant bien clair que ce sera lui / elle / eux (la ou les personnes à l'origine de la proposition de participation) qui encadrent ou qui ont un mot prépondérant à dire. Ce cas peut se manifester dans plusieurs situations : ce

pourrait être par exemple un propriétaire de terrain qui cherche des personnes pour co-habiter sur ce terrain (ce qui ne veut pas dire du tout que cette situation d'un seul propriétaire amène automatiquement à cette manière de pratiquer la participation, même si la dérive est habituelle : nous avons également vu des cas où le propriétaire ne reste vraiment ni plus ni moins qu'un membre du groupe et n'a pas plus de voix que les autres sur l'ensemble des décisions à prendre ; même s'il reste évident qu'il aura un degré de responsabilité différent des autres en tant que propriétaire et qu'il pourrait probablement, en fin de compte, vendre son terrain. Un autre cas de figure pourrait être une collectivité qui planifie un éco-quartier. Le degré de participation sera très varié selon l'approche des élus ou techniciens qui ont initié et / ou l'aménageur qui accompagne ce projet. Dans ces quelques lignes, nous ne faisons référence qu'aux deux extrêmes de ces tendances. Bien sûr, des situations et manières de faire intermédiaires, voire mixtes sont possibles.

Cette différenciation amène au débat entre l'autonomie choisie, en partenariat avec ceux qui veulent soutenir la démarche, et la relation aux pouvoirs publics souhaitée. Ici nous n'allons pas évaluer laquelle des définitions est a priori « meilleure », nous pointons juste le fait qu'il s'agit de démarches extrêmement différentes, et le niveau de participation prévisible est aussi de nature différente. Dans le premier cas, les futurs habitants peuvent avoir envie de concevoir, de construire le projet seuls ou d'en déléguer uniquement quelques parties à des professionnels (architectes, juristes, conseillers aux démarches coopératives, etc.). Cette auto-réalisation sera probablement une des bases du projet. C'est le cas des projets en autopromotion, où le portage est entièrement assuré par les habitants. Dans l'autre cas, les habitants se sentent par contre

seuls et débordés par la quantité de décisions à prendre, de démarches à faire, d'informations à digérer, etc. et souhaitent que quelqu'un prenne en main les grands axes du travail et la conceptualisation du projet. D'ailleurs, pour nombre de futurs habitants c'est un souhait réel et fort d'avoir des organisations, voire des institutions, qui s'en occupent. Ce qui fera la grande différence entre ces deux démarches de portage est la quantité de décisions qui pourront être prises par ceux qui habiteront finalement le lieu ainsi que l'identité commune qui aura été établie dans le processus de co-création.

Si le type de « portage » ne détermine pas complètement le degré de coopération, d'interaction et de solidarité entre les habitants, il va néanmoins l'orienter (et risque d'attirer des personnes avec des attentes différentes).

L'aspect du « partage » dans la participation fait référence de façon plus explicite justement à la nature coopérative et solidaire de ces projets. Ici on ne fait pas allusion qu'à la phase de conception et de construction, mais à l'ensemble du projet, depuis ses premières réunions et tout au long de la vie dans les lieux d'habitat.

Il y a des personnes pour qui l'HC représente l'opportunité de vivre dans un espace où les interactions coopératives sont potentiellement très fortes, étant motivées par des systèmes de partage et d'échange importants. D'autres personnes ne souhaitent pas forcément ce rapprochement si intense (par exemple parce que ces interactions fortes risqueraient de les contraindre par rapport à d'autres choix ou à leur style de vie). Il n'y a pas de souhaits plus légitimes que d'autres, si c'est dans le respect global de l'autre. C'est pour cela que nous conseillons

régulièrement aux membres des groupes-projet d'être clairs entre eux pour éviter que les décalages ne soient trop importants sur cet aspect.

A.2. Solidarités...

En parlant de la finalité de la **solidarité**, nous devons différencier avant tout la solidarité à l'intérieur du groupe de celle envers l'extérieur, en sachant qu'on peut avoir les deux comme finalités communes. Nous pouvons vouloir coopérer au sein du collectif, au sein d'une zone plus large comme le seraient le village, le quartier, la ville ou la région, au sein de notre société, ou concernant la planète, dans le sens de « coopérer » avec l'environnement.

La solidarité au sein du groupe peut se référer à la mise en place d'une solidarité financière entre les habitants, ce qui peut être particulièrement intéressant à l'heure de l'achat du terrain et des bâtiments, car souvent les différents membres du projet n'arrivent pas avec la même quantité d'argent à disposition. Bien sûr, cette solidarité financière continue à être très intéressante également quand le groupe vit déjà ensemble : elle peut s'articuler dans la vie quotidienne du projet, par exemple par la mise en place d'une caisse commune, ou pour l'achat commun de certains biens, produits ou services, etc.

D'autres définitions de la solidarité au sein du groupe pourraient être celle de l'entraide dans l'éducation des enfants, ou le soutien des personnes plus âgées, ou un système de mutualisation des savoirs-faire, etc. Puisque la solidarité est

plutôt une attitude qu'on peut avoir face à quelqu'un ou quelque chose, elle peut s'articuler de multiples façons dans plusieurs aspects autour de l'habitat.

Les démarches solidaires au niveau local par exemple peuvent se manifester dans le soutien à l'émergence d'autres projets d'HC dans la région, ou dans la mise en place d'activités communes, l'organisation de moments d'échanges pour l'intégration dans le voisinage, la mise en réseau avec d'autres démarches alternatives existant sur place, l'aide aux personnes en difficulté dans le quartier habité (en proposant du temps, de l'espace, de l'argent, de l'information utile, etc.).

En voyant la diversité des interprétations possibles concernant la solidarité au niveau territorial, nous comprenons vite qu'un éclaircissement du terme entre les habitants est nécessaire pour savoir à quel objectif ils sont en train d'adhérer, à quoi ils sont tous prêts à s'engager. Pour quelque type de solidarité que l'on va déclarer comme finalité commune, il peut être extrêmement riche et important de faire l'exercice de se raconter les uns aux autres quelles formes de solidarité on aimerait vivre, soutenir ou mettre en place, dans lesquelles on est prêt à s'engager ensemble.

B. Un projet « ouvert » ou « fermé »

Les termes « fermé » et « ouvert », s'ils sont en général respectivement connotés négativement et positivement, ne s'ancrent pas ici dans une vision manichéenne du positif et du négatif, du bien et du mal. Il n'y a pas de jugement sur la pertinence des projets ainsi classés. La diversité dans chacune des deux catégories est grande, et nous trouvons dans les deux des projets pouvant apporter un bénéfice personnel et social. Il reste important à signaler qu'il ne s'agit pas d'une classification excluante : il peut y avoir des projets qui n'entrent dans aucun de ces deux cas.

Nous voulons utiliser ici ces termes dans le sens suivant :

L'ouverture dont nous parlons ne se réfère pas au nombre d'habitants, ni aux règlements concernant l'entrée ou la sortie des membres. Elle se réfère à l'ouverture du projet envers l'extérieur. Un projet ouvert vise explicitement à bénéficier à son territoire d'implantation et/ou à plus grande échelle, à bénéficier à la société, tout en étant bénéfique aussi pour ses propres habitants. Une des finalités principales de ce type de projet est par exemple la production d'innovation et la diffusion / transmission, l'implication forte dans l'économie locale ou dans la politique du territoire habité. Ce sont eux que nous entendons dire qu'ils aimeraient par leur action « contribuer à améliorer le monde », en faisant exemple, ou en expérimentant les possibles. Ils cherchent souvent un changement social profond et sont souvent donc des *nœuds de créativité sociale*²². Dans leurs missions, on peut souvent trouver des activités telles que l'accueil, des résidences, des activités économiques sur place (pas forcément effectuées uniquement par les membres),

des activités de formation ou de transmission d'expériences, l'organisation d'événements, etc. Ces projets voient souvent passer des visiteurs et la plupart des membres sont impliqués dans des réseaux divers et variés. On parle parfois aussi des projets à finalités politiques.

En parlant des « projets fermés », nous comprenons donc tous les projets qui tendent fondamentalement en priorité vers le bénéfice de leurs habitants. Les habitants de ces projets interagissent moins, parfois même très peu avec leur entourage, en tous cas en tant que « projet », le lieu étant fondamentalement résidentiel. Les activités menées sur place bénéficient principalement aux habitants du projet. Peu de leurs expériences sont transmises vers l'extérieur. Les visites sont plus souvent de l'ordre du privé, plutôt qu'organisées afin de faire connaître le lieu et l'expérience collective. Les implications des membres en dehors de leur habitat sont plutôt faibles (même s'il peut y avoir des exceptions entre les participants).

22 Cf chapitre VI sur les *nœuds de créativité sociale*.

C. Habiter ou se loger

Est-ce que l'HC répond à une alternative pour se loger ou pour habiter ? Selon la combinaison de critères choisie, le projet correspondra plus à la première ou à la deuxième option, mais ce qui sera vraiment déterminant pour ce choix à faire, c'est la différenciation entre deux focus incompatibles : est-ce que le centre du projet est la vie du groupe, ou est-ce l'amélioration du logement ? Dans le deuxième cas les choix à faire seront donc focalisés sur les bénéfices de chaque individu, ou peut-être de chaque foyer. Le premier cas, en revanche, décrit un projet qui cherche à créer une alternative pour améliorer la vie du groupe dans son ensemble, se focalisant sur l'aspect du *faire ensemble*, au-delà des questions de construction et/ou des démarches écologiques. Nous devons aller même plus loin et élargir à un troisième focus possible : celui de la recherche d'une alternative sociétale, en proposant de nouveaux lieux. Dans cette troisième option, le centre d'attention du projet sera pointé sur le bénéfice et l'utilité sociale grâce à la réalisation de l'habitat (voir aussi les « projets ouverts » plus en haut). Ce dernier aura forcément d'autres finalités à déclarer que le premier.

D. Existence ou non d'une finalité politique « affichée » ?

Quand nous parlons d'un projet qui met son centre d'attention sur les bénéfices sociétaux, nous rencontrons plutôt des finalités communes déclarées telles que la mixité sociale, l'intergénérationnel, l'ancrage territorial, les démarches de solidarité à l'intérieur et à l'extérieur du projet, la lutte contre la spéculation, la lutte contre l'individualisme et la solitude qui va avec, etc.

Quand nous parlons d'un projet qui met le centre d'attention sur le bénéfice du groupe, nous rencontrons plutôt des finalités communes telles que la solidarité financière au sein du groupe, le partage de biens et la création d'espaces de rencontre entre ses membres, la mise en place d'échanges ou d'entraide au sein du groupe, etc.

Et si nous regardons de près des projets mettant au centre l'intérêt de l'individu, nous pourrions retrouver des finalités communes telles que la réduction des coûts, l'épanouissement personnel, le développement personnel, ou le fait d'avoir un entourage sécurisant ou une architecture saine.

Il faut ensuite regarder tous les gradients existants entre ces 3 approches, car il est totalement légitime de chercher à changer soi-même pour pouvoir changer la société, comme il est possible de dire qu'il faudra d'abord montrer à petite échelle (créer un modèle) pour ensuite pouvoir changer les choses à plus grande échelle. Un autre courant de pensée suit l'idée de changer d'abord les conditions extérieures pour ensuite pouvoir changer soi-même, etc.

- le groupe pour changer la société (modèle de faire autrement),
- le groupe pour se changer soi-même,
- le groupe pour se changer soi-même afin de changer la société,
- le « processus », le vécu comme finalité,
- le groupe pour servir mes intérêts personnels (bénéfices économiques, soutien contre l'isolement ou la perte d'autonomie pour des personnes âgées ou handicapées...).

Mais cette réflexion, qui mérite toute notre attention, nous amènerait bien au-delà de notre but pour ce rapport. Terminons donc avec une citation intéressante :

Une réflexion de Silke Hagmaier, habitante de l'Ökodorf Sieben Linden, traduite par OiSA :

Si l'être humain s'engage à sauver la planète, ou s'il s'engage à sauver son âme, il va se rendre compte au long du processus, qu'il ne pourra sauver l'un qu'en libérant l'autre aussi. Il n'est pas vraiment d'une grande importance de savoir de quel côté il avait commencé son émancipation s'il ne sort pas du chemin de cette émancipation évolutive et de l'auto-responsabilisation.

Eurotopia 2001/2002

E. La gouvernance

Derrière le mot de la gouvernance commune se cachent les façons de se gouverner au sein d'un groupe. Dès le moment où nous souhaitons sortir de la logique des hiérarchies, des experts, de l'existence d'un haut et d'un bas qui représentent plus ou moins l'échelle des droits de chacun à l'heure de décider, nous parlons de la recherche d'une nouvelle gouvernance plus horizontale. Vouloir faire autrement, et cela en collectif, nous amène forcément à la finalité d'une telle gouvernance (plus) horizontale, où tous les membres ont *a priori* les mêmes droits, et la même importance.

Les modalités de la prise de décision dans ce sens suivent donc souvent l'idée de l'unanimité ou de se rapprocher de celle-ci, et les principes du consensus²³, permettant ainsi un partage du pouvoir équilibré (ou au moins l'idée de chercher une majorité très significative, de 80% par exemple).

En tout cas, la grande majorité des projets aspirent à aller plus loin que la simple prise de décision par vote à la majorité simple. Ceci se fait de manière soit informelle soit formelle. Dans le premier cas, le groupe essaie peut-être d'arriver à une unanimité en pouvant revenir au vote dans le cas où il ne parviendrait pas à une décision commune claire. Dans le deuxième, des méthodes alternatives à mettre en place à l'heure de décider sont choisies et acceptées par tous.

²³ Ne pas confondre CONSENSUS avec COMPROMIS : il ne s'agit pas tant de faire gris si les deux options sont noir et blanc, mais d'établir des espaces de dialogue qui permettront d'identifier les besoins des parties qui les ont fait émettre leur propositions, et de travailler ensemble à partir de ces besoins : du coup, il se peut que finalement le bleu soit une solution gagnant-gagnant.

A la différence des copropriétés plus classiques, l'habitat coopératif (au moins si l'aspect « coopératif » est mis en place a minima) permet une répartition égalitaire de voix : chaque personne détient une voix, à l'image des coopératives, indépendamment du statut de la personne. L'exception habituelle dans ce mode de décision est le cas de la personne qui n'est présente que temporellement dans le projet, car de passage ou en phase de « test ».

Si nous parlons ici d'une méthodologie de prise de décisions qui tient compte de tous les membres participants, il nous semble important de parler du pouvoir qui peut être attribué de cette manière : quand une personne n'est pas d'accord avec une proposition nouvelle du groupe, elle a donc le droit de s'opposer dans un premier temps, en retardant la prise de décision. Ceci est d'un côté très important, parce que cela montre que l'avis de chacun(e) est pris en compte et accepté. Si jamais le groupe est formé à l'outil du consensus, qui suit tout un processus de prise en compte des avis différents sur un sujet à décider afin de trouver et créer ensemble une proposition qui convienne à tous les participants, le groupe sera donc remerciant vis-à-vis des doutes déclarés de la personne et il pourra analyser ensemble la problématique pour arriver à un consensus. Comme on l'a déjà évoqué plus tôt, dans le pied de page, le consensus n'est pas à confondre avec le compromis : il ne s'agit pas de convaincre les autres, sinon de développer ensemble une nouvelle proposition à valider entre tous, tenant compte de tous les doutes, craintes, espoirs et souhaits des participants.

Souvent nous entendons que ce pouvoir d'une seule personne

de « freiner » une prise de décision, même si tous les autres sont d'accord, est une option qui nuit à l'innovation et aux nouvelles idées. Dans ce cas, on pourrait parler plutôt d'un abus de la possibilité de veto, qui est une source importante de conflits dans un groupe, ou du fait que le groupe n'est peut-être pas bien formé à la mise en place de la méthodologie du consensus : c'est un outil très puissant mais aussi risqué si mal utilisé.

Parfois, c'est même encore plus complexe, quand des personnes peu concernées par le résultat d'une décision vont avoir le même poids pour la prendre que ceux qui le sont beaucoup. Dans ce cas, pour un groupe aussi restreint que l'est un HC, et même s'il était de grande taille, une « grande minorité » se verrait frustrée pour un besoin exprimé par une « petite majorité ». Mais ici, il ne s'agit pas forcément de la méthodologie de prise de décision, sinon plutôt d'un manque de structuration dans la gouvernance du groupe.

Si un projet s'engage à prendre des décisions avec des méthodes qui permettent de prendre en compte toutes les voix, ceci doit forcément se décider formellement et tous les participants doivent adhérer à ce principe, en plus de se former et s'entraîner à ce fonctionnement commun. Ce choix, il faut le savoir, conditionne beaucoup d'autres choix et doit se poser dès le tout début d'un projet. Une fois que le groupe commence à interioriser ses premières normes de fonctionnement d'une façon implicite, le danger est qu'il soit à chaque fois plus difficile de « décider comment décider ensemble », et les méthodes conventionnelles auront tendance à prendre le dessus.

Les changements dans la façon dont nous décidons au quotidien, dont nous nous comportons dans le dialogue et la co-construction d'un projet, vont dans le sens du développement d'une intelligence collective.

Ce changement constitue un vrai changement de paradigme, il nous force à nous requestionner nous-mêmes sur beaucoup d'autres aspects de nos vies : notre regard sur nous-mêmes, notre capacité d'écoute ou d'empathie avec les besoins de l'autre, l'apprentissage à faire des concessions, à exprimer ses besoins et propositions et à vivre bien différemment notre relation au pouvoir.

F. Les acteurs

En regardant la personne qui est au tout début d'un nouveau projet d'HC, nous pouvons différencier en gros 3 catégories de démarrage de projet :

1. **Des explorateurs expérimentateurs** qui agissent souvent hors réseaux, hors des cadres, des normes, des standards. Ils ne cherchent pas forcément à être reconnus par le gros de la société et lancent souvent des projets « cachés », la plupart en zone rurale (pour des questions économiques, pour le choix du rural et le lien à l'agriculture, etc). On trouve beaucoup d' « atypique » dans ces démarches, de l'invention, de l'innovation, de « l'unique ».
2. **Des expérimentateurs en réseau**, qui veulent faire norme, qui se nourrissent les uns des autres, et aussi des premiers, du passé, de l'étranger. Ils tissent des liens avec des collectivités et essayent de créer leur projet avec le territoire. Dans ce deuxième groupe nous pourrions même repérer 2 sous-groupes : d'une part ceux qui expérimentent d'une façon très militante, cherchant des réseaux, des informations, de l'inspiration depuis l'extérieur. Mais en même temps, ils veulent prendre leur vie en main et ne se laisseraient pas guider par l'extérieur. Ils cherchent plutôt une forte autonomie ; d'autre part, ceux qui expérimentent et cherchent à devenir « norme », en exigeant un fort soutien de la part des collectivités, même en acceptant des conditions moins « parfaites » ou « cohérentes »

pour eux. C'est par exemple le cas des habitants qui veulent vivre dans un certain quartier, avec le support de leur ville, qui cherchent le dialogue et voient où aller ensemble. L'autonomie n'est pas un objectif déclaré, même s'ils veulent rester maîtres de leur projet.

3. **Le portage démarré de tiers acteurs** : ce sont des collectivités ou d'autres organisations qui voient une opportunité pour produire du logement autrement. A nouveau, ce « autrement » est très varié. Pour certains, il s'agit d'une opportunité pour que les territoires soient habités autrement et pour que leurs habitants deviennent plus citoyens, par exemple en ouvrant la réflexion sur de l'habitat social participatif et aussi des nouvelles logiques d'accession au logement non spéculatives.

Mais d'autres cherchent juste à se positionner dans la vague du développement durable en promouvant des « écoquartiers HQE » sans vraiment s'inscrire dans une démarche participative.

Regardons d'un peu plus près les difficultés que cette 3^{ème} catégorie de projets portés par des collectivités rencontre régulièrement. Nous voyons parfois une difficulté importante liée à la temporalité (et l'incertitude qui va avec), notamment due au décalage entre le processus du groupe (caractérisé par une incertitude de la vitesse à laquelle le groupe serait prêt à habiter ensemble (très variable) et les étapes et vitesses des organismes publics (qui doivent suivre des phases de programmation et d'assignation pas forcément participatives). Les groupes-projet ne peuvent pas forcément s'engager dans des délais rigides demandés par ces organismes publics.

Un autre aspect renvoie au fait que la création d'un habitat groupé qui soit en même temps fortement individualisé, est très risquée dans le sens où il sera difficile d'y faire émerger la cohésion suffisante au sein du groupe pour arriver à déterminer des objectifs partagés. C'est surtout ici que le terme « participatif » se prête à l'interprétation de chacun selon son intérêt.

Dans ce cas, des associations citoyennes peuvent jouer un rôle très important, via des collaborations avec des collectivités, pour évaluer si celles-ci sont favorables au développement de ce type d'habitat. Elles peuvent par exemple sensibiliser et expliquer correctement la démarche d'habitat coopératif aux collectivités, faire l'interface avec des habitants, et ceci, soit en créant des espaces et des temps facilitant l'émergence de nouveaux groupes-projet (par des rencontres, des journées d'information, la mise en lien, etc.), soit en faisant des passerelles entre des collectivités réceptives et des groupes déjà constitués.

C'est notamment par le biais de ces organisations que le mouvement semble trouver les points d'interaction entre les futurs habitants d'initiatives différentes ainsi qu'avec le voisinage, ce qui permet l'enrichissement mutuel et facilite l'avancement des projets. Pour la dynamisation de futurs habitants de projets d'HC, l'échelle locale, le lien au territoire et aux partenaires, donc aux collectivités, sont capitaux.

Des associations ou des réseaux à une échelle régionale ou nationale permettent une mutualisation à plus grande échelle pour créer des outils de sensibilisation, de transmission et de

mise en lien, pour faire le travail nécessaire de lobbying (cadre juridique favorable, prédisposition des collectivités à faciliter la mise à disposition de terrains, proposer une partie du logement social pour l'habitat participatif, etc.), pour organiser de grandes rencontres, etc., autant d'actions qui nécessitent des ressources qui peuvent être mutualisées par tous les acteurs à une grande échelle, et qui pourront ensuite être utilisées à nouveau à l'échelle locale.

Cette diversité d'approches et de formes d'habiter de façon coopérative nous semble très importante, car nous voyons la place nécessaire de chacune de ces démarches pour l'ensemble du mouvement de l'HC, du moment qu'elles favorisent l'autonomisation des habitants. Et pour favoriser l'autonomisation des habitants, pour qu'ils prennent leur propre dynamique, ces associations locales, régionales ou nationales doivent savoir rester à leur juste place. S'il s'installe une dépendance trop prématurée entre les habitants et les structures à priori facilitatrices, le groupe risque de mélanger son identité avec celle de l'association.

G.1. Portage

Qui peut porter quel type de projet d'HC ? Quel rôle a l'explorateur créatif, le pionnier, le précurseur ?

L'innovation implique souvent de prendre des risques, de se mettre en situation d'inconnu, avec moins de repères, de s'exposer à des regards d'incompréhension de la part des autres, etc. L'habitat coopératif, novateur encore aujourd'hui, et expérimental, peut donc être considéré comme « risqué » d'une certaine manière. Il y a par exemple le cadre juridico-financier complexe et souvent peu rassurant à trouver, le mode d'organisation et de gestion collective encore peu connu et souvent éloigné de nos habitudes.

Mais pour autant, l'HC est de plus en plus perçu comme une proposition très intéressante pour remédier à un ensemble de carences de notre société, comme un mode de vie plus écologique, plus solidaire, comme une possibilité de se réaliser et de se construire en tant qu'individu et citoyen. Des collectivités s'y intéressent de plus en plus, des associations de développement local y sont attentives, des associations de promotion de l'HC se créent. D'un autre côté, les personnes intéressées restent quand même souvent prudentes et en attente de réalisations réussies pour « vérifier » le résultat et pour apprendre, afin de pouvoir développer des compétences à même de faciliter et accélérer le processus.

En fonction des paramètres que nous avons déjà vus plus haut, nous nous demandons ici :

G.2. Qui peut s'exposer à ça ?

Selon nos observations et entretiens, des personnes qui démarrent des projets d'HC (et ici nous voulons parler notamment de ceux qui sont à l'initiative de projets, qui les font naître) sont souvent des personnes avec une certaine confiance en eux-mêmes et en ce qu'ils font. Ils sont entreprenants à la base, parfois des personnes qui ont « peu à perdre », dans le sens où ils sont ouverts à une grande aventure, comme ce peut être le cas des jeunes de 30 ans, qui n'ont pas encore d'enfants, mais déjà la formation acquise, prêts à expérimenter ce nouveau chemin. C'est parfois plus facile pour eux que pour des gens qui auraient à perdre une belle maison par exemple. Mais il n'est pas rare du tout, bien au contraire, de trouver aussi ces derniers parmi les participants de projets, soit parce qu'ils cherchent à ne plus être seuls dans cette belle maison, soit parce que ce sont d'autres motifs qui leur font considérer que l'éventuelle perte vaut moins que ce qu'ils pourraient gagner. Peut-être n'ont-ils pas un fort attachement matériel. Ou peut-être ont-ils assez d'assurance pour ne pas craindre de perdre ce qu'ils ont.

Souvent, ce sont des gens qui ont une forte confiance intellectuelle avec la conviction qu'il faut faire autrement pour pouvoir améliorer leur environnement direct et aussi indirect (proche et aussi plus global). Il existe sûrement bien d'autres propriétés qui peuvent se révéler utiles à l'heure de lancer un

nouveau projet en tant qu'initiateur et peuvent caractériser aussi ces personnes, ou d'autres qui sont plus partagées, collectives. Il existera certainement aussi beaucoup d'exceptions, avec des initiateurs qui n'entrent pas dans ce grand « modèle » que nous brossons là à grands traits. Mais ce que nous pouvons observer clairement, c'est que ces caractéristiques psychologiques et de vie que nous décrivons et qui nous semblent favorables pour être initiateur/porteur en complète autonomie d'un projet d'HC, ne sont pas celles de tout le monde.

En effet, il est certain, et nous l'avons entendu dans plusieurs entretiens, que la vie à plusieurs n'est pas plus facile que la vie seule ou en petite famille dans notre culture individualiste. Elle nous demande beaucoup d'apprentissage, d'adaptation, de temps de bénévolat, de résistance à la frustration, d'ouverture envers l'autre, etc., mais elle peut apporter beaucoup de sens à la vie des participants.

Cette expérimentation que de nombreuses initiatives actuelles tentent de faire, dont la dimension innovatrice est souvent un objectif (implicite ou explicite), est d'une importance fondamentale pour la suite. Ces pionniers sont en train de se confronter à des freins et blocages (que ce soient des freins culturels ou des difficultés humaines, des blocages juridiques ou des problèmes financiers, etc.) en cherchant des portes de sortie pour réussir. Ils découvrent et développent des méthodes et outils de travail, sensibilisent les pouvoirs publics et la société civile, écrivent des articles dans la presse ou font parler d'eux, articulent leurs expériences avec d'autres démarches citoyennes, de nouveaux acteurs susceptibles de faire levier, etc. Ils ne constituent pas une majorité imposante des initiatives, mais ils sont le fer de lance, qui peut être suivi

partiellement par des initiatives qui contribueront à normaliser la démarche et à la rendre compréhensible au risque de perdre une partie de sa force novatrice, mais en rendant des projets plus normés et parfois plus proches des envies d'autres personnes et d'une acceptation sociale.

Le type de projet que nous venons de décrire cherche l'émergence d'une nouvelle voie dans le logement, visant un :

- « autrement » dans le rapport à la propriété : le logement n'est pas une marchandise ;
- « autrement » dans la façon de le concevoir : les usagers-habitants créent leur bâtiment, et, par extension, leur quartier, leur territoire ;
- « autrement » dans la façon de vivre : dans l'apprentissage de la gestion collective des biens communs, dans l'organisation de solidarités de proximité, et dans un fort respect de l'environnement.

IV.4 La mixité, les mixités

En parlant de la finalité de la **mixité** au sein d'un projet, nous entendons souvent la mixité sociale (donc la co-habitation de personnes qui ont des moyens financiers différents ou des profils socioprofessionnels divers). Parfois nous entendons aussi la mixité d'âges ou nous parlons de la finalité de l'intergénérationnel. Nous pourrions amplifier ce débat aussi par le regard sur la mixité de cultures : cultures dans le sens de nationalités différentes, ou de zones géographiques très distinctes, ou cultures dans le sens de nos façons différentes de faire, de nos habitudes et traditions intégrées, cultures dans le sens de notre manière de faire face à une quête de vie, cultures dans le sens des « normes » qui correspondent à notre génération.

Le sujet de la mixité touche d'une façon très sensible mais aussi très directe nos capacités de tolérance à la différence, et, dans notre domaine de l'HC, nos facultés d'écoute et nos envies de changer nos habitudes en faveur d'un bien vivre ensemble. C'est donc avant tout un défi pour l'être humain de nos sociétés occidentales contemporaines !

La mixité est une finalité qui ne peut ni être imposée ni n'être déterminée qu'entre quelques habitants. Soit tous les participants d'un projet s'y prononcent consciemment favorables en tant que finalité partagée du projet commun, soit elle ne parviendra pas à exister pleinement et restera donc une « fausse mixité » car non intégrée au cœur du projet. Or, une fausse mixité peut ensuite confronter le groupe à un grand nombre de difficultés.

Il est évident qu'un petit groupe de personnes se réunissant ne sera pas capable de répondre à toute une gamme de besoins humains possibles. Mais c'est ce qui semble parfois être demandé.

Si nous entendons parler si souvent de l'exigence envers l'HC de proposer des réponses face à l'apparente non-mixité des politiques d'habitat actuelles (et ici nous ne parlons pas seulement de la mixité en terme économique, de revenus, sinon de l'ensemble des paramètres qu'elle peut embrasser), demandons-nous donc quelles caractéristiques les projets d'HC devraient avoir pour pouvoir assurer un tel défi, et plus tard nous en verrons un peu plus sur cette « exigence » dont nous parlons.

Pour atteindre une équité, il faut comprendre les besoins particuliers de chacun(e). Et quelles seraient les limites au « faire des compromis » des uns envers les autres ? Voici juste quelques unes de nos réflexions durant nos visites aux projets concernant ce sujet :

- Ceux qui sont économiquement plus en difficulté ne peuvent parfois pas suivre la fréquence de réunions nécessaires lors de la longue phase de démarrage d'un nouveau projet : « ça coûte cher d'avoir du temps » ! L'instabilité économique n'aide pas, ou bien cela exige une importante capacité d'organisation. Ce point concerne également tous ceux qui travaillent selon des horaires changeants, ou pendant les week-ends, ainsi que toutes les jeunes familles qui doivent s'organiser

entre elles pour la garde des enfants, etc.

- Pour faire « autrement et collectivement », il faut un minimum de confiance en ses capacités, ainsi qu'en l'autre, et de la tolérance à la différence : ce n'est pas forcément notre statut social (économique / éducatif / culturel, etc.) qui détermine si l'on est plus ou moins tolérant. Au contraire, ici on pourrait parler d'une mixité de caractères, d'âges, d'expérience en groupe, etc. (une tolérance nécessaire de ceux qui veulent agir vite face à ceux qui ont besoin de temps pour réfléchir d'abord, ou autrement dit, l'ouverture nécessaire à l'apprentissage visant à trouver un rythme commun, à écouter tout le monde avant de décider, même ceux qui ont du mal à s'exprimer, etc.). La quête de ce type de mixité s'articule dans tous les projets qui cherchent à mener une gouvernance horizontale.

Quelques réflexions sur le logement social dans le cadre de l'habitat coopératif

L'habitat coopératif peut-il être une solution pour des personnes ayant peu de ressources, voire même en situation d'exclusion ? Sans doute ! La question est plutôt : quelle forme d'HC permettrait cela ? Et ce ne sera sûrement pas la même chose s'il s'agit de personnes avec peu de ressources économiques mais avec un capital culturel important, que si on a affaire à des personnes avec un capital social important, et ce sera encore très différent si ce sont des personnes en situation d'exclusion, dont il faudrait analyser concrètement les contraintes et besoins particuliers.

Nous voulons mettre en garde les acteurs concernés contre les risques de dérive potentiels à vouloir se servir du logement social comme monnaie d'échange servant à légitimer l'habitat coopératif, tant pour son financement que pour lui accorder des terrains par exemple. En effet, si parfois l'inclusion du logement social dans les projets d'habitat coopératif peut permettre l'accession du groupe d'habitants à un foncier moins onéreux, ce qui est au final une bonne chose à déployer plus largement, l'obligation d'une certaine proportion de logements sociaux nous semble une raison insuffisante pour légitimer ce type de montage. La conception « classique » du logement social risque d'être en décalage par rapport aux projets d'HC (et vice-versa), et s'il peut être tout à fait envisageable de faire en sorte que des personnes en situation de fragilité socio-économique bénéficient d'un habitat sain et solidaire, et ceci dans le cadre d'un projet d'habitat coopératif, il est toutefois nécessaire de se questionner sur la façon de mettre en place ce type de programme.

Nous comptons justement poursuivre avec un travail d'exploration spécifique dans les 2 années à venir concernant cette question encore peu traitée du rapport existant et surtout possible entre HC, mixités et logement social²⁴.

Dans tous les cas, l'habitat coopératif implique une volonté de la part de ses acteurs de « renforcer les liens », et ceci peut être valable pour des personnes aux situations de vie les plus diverses et aux « cultures » les plus variées. Ensuite, leur degré d'autonomie peut être variable, leur désir d'expérimentation aussi. Mais ce qui est couramment observé est que le renforcement de liens avec ses voisins contribue de façon importante justement à un gain d'autonomie et aussi à oser entreprendre de nouveaux défis.

Dans les chapitres précédents, nous avons essayé d'expliquer pourquoi l'habitat coopératif ne peut découler que d'un choix personnel. Puisqu'il constitue un positionnement différent du modèle de vie standard, il implique un changement et ne peut donc être pratiqué qu'en toute liberté.

« Faire de la mixité » (dans ses différentes formes) sous-entend de renforcer la rencontre de la différence. Or, au moment où nous affirmons qu'un projet « alternatif » l'est parce qu'il a des objectifs alternatifs, parce qu'il met en place des actions plus ou moins « atypiques » autour desquelles se regroupe le projet, nous présumons que l'ensemble des participants adhère forcément à des principes communs. L'objectif de *faire dans la différence* peut-il se retrouver par moment incompatible avec celui d'une adhésion de tous aux mêmes principes et finalités ?

²⁴ Un projet de recherche - action est en prévision dans un partenariat d'OïSA avec RELIER et le GRT-Ouest.

Si le principe commun est par exemple la « prise de décision par consensus », il ne devrait pas y avoir de différence sur ce point : tous les participants doivent être d'accord sur ce choix pour qu'il devienne une règle du jeu commune. Prenons un deuxième exemple : si le principe fondateur du projet est la solidarité, peu importe sous quelle forme, il est demandé à tous les participants ainsi qu'à tous les nouveaux membres de venir avec un état d'esprit ouvert au développement des rapports solidaires. Il est vrai que ces « capacités », parfois, peuvent et doivent d'abord s'apprendre, s'exercer et se perfectionner, mais il faut une prédisposition et un engagement fort dès le départ.

Autour de ces valeurs et principes décrits ici, nous pouvons avoir des opinions et préférences extrêmement diverses. Et même si nous exigeons une mixité dans le sens d'une ouverture à une diversité de personnes au sein du groupe, nous ne voudrions accepter en tant que nouveaux membres que des personnes acceptant également ces valeurs et principes choisis par le groupe, donc des personnes différentes mais nous ressemblant au moins sur la volonté de *vivre dans la différence*. Ceci s'inscrit logiquement dans la nécessité, une fois définies ses finalités, de « protéger ces principes et ainsi le groupe », une expression qui provoque souvent beaucoup de controverses et de réflexes réactionnaires.

C'est ce point qui est souvent mis en question en France, où l'égalité des chances et l'équité, étant des standards culturels et identitaires, peuvent devenir des pièges homogénéisateurs fondés sur de mauvaises interprétations. Ce que certains reprochent dans cette démarche est que si les personnes se choisissent entre elles (c'est-à-dire établissent des règlements pour accepter ou non des nouveaux membres au sein du projet)

pour mieux vivre, « ce seront toujours les mêmes qui seront exclus ». La différence est, à notre avis, qu'il ne s'agit pas d'initiatives individuelles, mais collectives, réagissant à une société où la tendance est de toute façon justement que chacun(e) essaie de se débrouiller de son côté et où le rôle de prendre soin des exclus repose complètement sur l'État et d'autres institutions. Les démarches d'HC sont un complément, qui, dans le pire des cas, ne pourra pas changer grand chose, mais qui dans le meilleur introduit une nouvelle échelle qui ne vient pas se substituer à l'institution, mais la compléter : une échelle intermédiaire, une échelle liante dont nous parlons également dans le chapitre V sur les espaces collectifs.

Imaginons un projet dans lequel des personnes viennent habiter sans s'intéresser à la démarche. On pourrait penser, de façon très positive, que si le cadre favorise la démarche coopérative, parce que certains membres le souhaitent ainsi et le mettent en place, cela va nourrir l'envie de coopération chez tous les autres membres. Mais cette vision reste malheureusement un conte, comme nous avons pu l'observer au long de nos voyages, car cela ne peut marcher que si ceux qui veulent développer et vivre dans la coopération le font sans aucun besoin de contrepartie ni de réciprocité, et ne se fatiguent jamais avec leur attitude coopérative, que s'ils retirent du bénéfice dans la possibilité d'être au service de l'autre. Cela existe, mais ce sont surtout des projets d'accueil de personnes en forte dépendance, où en difficultés, et c'est donc la finalité officielle du projet de réaliser ce type d'accueil.

La coopération est une action concrète, ce sont des activités entreprises en commun, du vécu commun où l'interaction peut être positive (dans le sens de gagnant-gagnant).

Si nous regardons de près l'objectif d'être entouré de voisins qui « nous sont sympathiques », avec qui nous voulons donc partager des morceaux d'identité, et si nous partageons la finalité de vivre dans la mixité avec des personnes à faibles revenus : il se peut aussi que ceux qui arriveront ne partageront pas ces morceaux d'identité avec les premiers, ou autrement dit, les nouveaux ne trouveraient peut-être pas les premiers « sympathiques » ? Nous voulons en arriver au fait que, souvent, on parle de la mixité comme si c'était une action clairement unilatérale, mais tant que les deux parties ne se sentiront pas gagnantes, une vraie vie ensemble, d'égal à égal, ne se mettra pas réellement en place.

Il semblerait certainement arrogant de penser que notre seule ouverture à une vie collective soit déjà une raison suffisante pour que les personnes à faibles revenus veuillent rejoindre le projet sans avoir l'impression de ne rien devoir à personne.

S'il s'agit de permettre à ces nouveaux arrivants que nous venons de décrire de sortir d'un cadre destructeur ou déstructurant, peut-être ce nouveau cadre dans lequel ils auront à se comparer à des personnes « différentes » d'eux-mêmes ne leur convient-il pas tant que ce que l'on imagine souvent. En effet, elles seraient amenées à vivre cette « différence » au jour le jour face à ce groupe initial de personnes peut-être plus sûres d'elles-mêmes, ou par exemple plus compétentes en communication ou plus éduquées, ou simplement avec plus de ressources ou avec des valeurs différentes (payant doublement plus chère la nourriture pour qu'elle soit locale et bio), et en plus, probablement, avec un statut différent (parce que ce qui est souvent proposé, c'est un double statut : des propriétaires et des locataires). Dans ce cas, il faut se demander s'il se peut que

ce cadre soit aussi déstructurant que leur situation préalable. La seule aspiration d'une personne à faibles revenus serait-elle de vivre dans le cadre de ceux qui en ont de plus élevés ? Cela correspond-il véritablement à leurs besoins et à leur désir ? Il faudrait regarder de près dans chaque cas.

En revanche, si nous regardons des projets où les personnes mettent en place un système de solidarité financière au sein du groupe, pour pouvoir vivre dans le même confort les uns les autres, nous nous rapprochons probablement beaucoup plus d'une possible mixité, sans l'avoir déclarée en tant que finalité principale.

Allons faire la même chose avec la fameuse question de la mise en place des règlements pour organiser l'intégration de nouveaux membres, parce qu'elle aussi n'est souvent regardée que d'un seul côté.

Dans beaucoup de projets rencontrés au nord de l'Europe, les nouveaux arrivés ont le droit à une période d'essai, vivant au sein du projet durant quelques semaines voire jusqu'à 6 mois, avec un statut provisoire, et de transition, qui leur permet de connaître le projet, les personnes le constituant, et ainsi d'avoir le temps pour pouvoir être plus sûrs de vouloir rester dans ce projet ou de préférer chercher ailleurs un autre modèle de vie. Quand on parle de « choisir » ou « se choisir », on a tendance à croire que ce sont les membres anciens qui choisissent. C'est peu fréquent. Même quand on parle de cooptation dans la période initiale, lors des premières réunions d'un groupe-projet, ce sont tous les participants qui choisissent s'ils veulent continuer à venir aux réunions ou non. Selon les témoignages, les personnes se rendent compte assez rapidement si le groupe

(et le projet) leur convient ou non. Et même en parlant avec des habitants de projets installés, qui ont des règlements concernant une sélection après une période de test, ils nous confirment qu'il est vraiment très rare que ce soient les habitants qui décident de ne pas accepter quelqu'un (bien qu'il y eût une place libre), parce qu'après le test, c'est surtout la personne qui a testé qui se reconnaîtra ou non avec le groupe et le projet. Il est apparemment très rare qu'une personne veuille rester dans un projet après être passée par une période de test et que le groupe, en revanche, la refuse. Nous nous étions intéressés à cette question et nous constatons que dans la plupart des projets où cela aurait pu être le cas (plutôt éco-villages, éco-hameaux et grands projets de cohabitat, notamment dans le centre et le nord de l'Europe, par leur taille et parce qu'ils pratiquent ce mécanisme d'essai), ils n'ont jamais ou très peu de fois eu à refuser quiconque après la période de test.

Nous conseillons fortement aux groupes-projets déjà constitués autour de certaines finalités établies, et surtout aux projets déjà installés, de proposer également une telle période d'observation et de test aux nouveaux venus avant de prendre une décision engageante.

D'un autre côté, ce serait là une voie à explorer concernant l'habitat social. Créer des logements temporaires dans des projets d'HC qui permettraient d'arriver avec un statut particulier, mais qui donnent la possibilité, une fois la connaissance mutuelle faite, que le statut soit équivalent pour tous. Dans ce sens, une propriété collective possède un avantage sur la propriété individuelle des logements : on peut acheter beaucoup, peu ou pas de parts, mais on détient (au moins théoriquement) le même nombre de voix.

Il est intéressant de se rendre compte que notre perception de la liberté de choix est très conditionnée par les normes sociales dominantes. Nous choisissons (plus ou moins) énormément de choses dans nos vies : le couple, les amis, souvent le lieu géographique de vie, dès qu'on peut on choisit le modèle de voiture, la mutuelle d'assurance, le supermarché où faire ses achats, etc. Ces choix correspondent la plupart du temps à notre identité et à notre statut. Le choix du lieu de vie se fait aussi d'une certaine façon en choisissant ses voisins, sauf que tout est compartimenté et individualisé.

Regardons par contre la démarche des bailleurs sociaux qui prévoit que les habitants potentiels passent par un choix réglementé selon une certaine liste de critères officielle. Et c'est de ce fait qu'une cooptation des participants entre eux est dans ce cas rarement possible, ce qui est source de difficultés à l'heure de vouloir monter un projet de mixité.

Pourquoi est-il donc si souvent reproché aux projets d'HC de vouloir choisir leurs voisins ?

Parce que nous partons de l'idée que ces projets doivent « attaquer » là où il y a des améliorations à faire dans notre société. Après, il ne faudra peut-être pas généraliser, car chaque projet aura ses priorités concernant le changement qu'il veut mettre en place.

Certains veulent réaliser des changements dans la façon de se loger, et partager ce droit avec le plus grand nombre de personnes possibles, sans tenir compte à la base de qui ils sont. Et d'autres mettront en place d'autres types de changements qui ont peut-être aussi un fort besoin d'être expérimentés.

Un point en particulier sur la mixité : la mixité intergénérationnelle !

Ici nous parlons donc de la mixité de différentes phases de vie, et ainsi automatiquement de différentes biographies dans le sens où on va avoir vécu des moments historiques divers et avoir fait probablement des expériences peu similaires (en lien avec les mouvements, contraintes, rêves et standards qui accompagnent chaque génération). C'est donc, d'une certaine façon, une mixité de différentes cultures, qui souvent peut s'exprimer par des besoins différents et surtout par des visions du monde distinctes.

Comme nous sommes tous, dans une certaine mesure selon chacun de nous, le résultat de notre éducation, qui, elle, varie beaucoup d'une génération à l'autre, nous serons donc probablement confrontés à des façons différentes de communiquer, d'écouter, d'appréhender une gouvernance horizontale et de comprendre la « participation ». Ceci n'est peut-être pas lié qu'à l'éducation, sinon aussi à l'âge donné au moment de se retrouver dans des réunions : on ne parle souvent pas de la même manière face aux autres quand on est jeune que quand on a déjà vécu une bonne partie de sa vie, et nos besoins changent aussi considérablement.

Les **différences culturelles entre des générations** constituent aujourd'hui un des blocages importants à l'émergence de projets en France, et cela est paradoxal car c'est justement en grande partie la rencontre de deux générations motivées par cette démarche qui constitue aussi sa force. De fait, la dimension intergénérationnelle est un objectif partagé par une grande partie des projets que nous avons pu rencontrer.

Ces deux générations sont ici illustrées d'une manière un peu caricaturale :

- **des personnes arrivant en retraite**, ayant déjà vécu des expériences collectives ou militantes diverses (associatives, syndicales, communautaires), quelques fois avec un patrimoine.
- **et des jeunes ayant baigné dans une éducation à l'écologie**, souvent engagés dans de nouvelles initiatives de participation citoyenne (A.M.A.P.s, jardins partagés, covoiturage etc.), connaisseurs de nouvelles technologies, ou actifs dans des réseaux militants divers.

Même si les deux expriment leurs besoins de « cohabiter », ce besoin peut être de nature très différente, et, donc, les finalités qui suivent aussi. Malheureusement, ce sont souvent les mêmes mots pour dire des choses différentes. Il y a donc cet énorme travail de traduction à faire, consistant à définir ce « cohabiter » et à voir si la constitution du groupe en soi est un projet possible et durable ou non.

Les difficultés sont rarement reconnues comme telles de façon explicite, et on y fait en tout cas rarement référence. On est à nouveau dans la négation d'une différence qui rend difficile la mise en place des moyens permettant de mieux partager et profiter mutuellement de sa richesse.

Nous tenons à préciser qu'il ne s'agit pas de créer deux catégories : « les vieux » et « les jeunes », mais plutôt d'être conscients que si deux personnes de générations différentes

peuvent dans l'absolu être plus proches entre elles qu'avec d'autres personnes de la même génération, il est certain qu'on peut observer un certain nombre de tendances liées à des situations de vie différentes en rapport à l'âge : biologiques, d'expérience, familiales, professionnelles etc. Un exemple très illustratif : il est très différent d'avoir des enfants en bas âge que de recevoir la visite de ses petits enfants très occasionnellement (et donc de ne pas avoir d'enfant à charge).

Mais comme il s'agit d'une mixité culturelle, dans le sens des références et repères culturels distincts, il est fréquent de trouver des « jeunes vieux » et des « vieux jeunes », en fonction de la culture dans laquelle ils baignent.

Une difficulté que nous avons pu observer régulièrement :

- Les « jeunes » sont en général plus pragmatiques, plus ouverts et curieux à expérimenter des méthodes de prise de décision alternatives, plus et mieux organisés, avec un souci d'efficacité ; plus impatients, conscients de la difficulté actuelle à acquérir une propriété, et en général, pas intéressés pour investir dans leur logement jusqu'à s'endetter.
- Les plus âgés, sans recherches professionnelles, sans enfants en charge, avec du temps disponible, mais sans grande envie de se soumettre à de nouvelles règles de gouvernance, et sans motivation particulière pour apprendre à vivre ensemble, car la vie semble leur avoir appris déjà suffisamment pour savoir vivre à plusieurs.

La problématique des enfants, un des sujets cœur d'un projet intergénérationnel, est souvent traitée d'une façon très différente selon les âges. Les jeunes cherchent du soutien, de la

tolérance dans les réunions, de l'entraide, du temps en échange d'autres services à donner, des « grands-parents » juste à côté. Les plus âgés ont bien envie d'avoir des jeunes autour, mais cherchent en même temps une nouvelle liberté par cette vie à plusieurs et ne s'identifient pas forcément au rôle de celui qui s'occupe des enfants, et généralement non plus à la position de celui qui a besoin de soins.

La génération intermédiaire, celle des personnes en pleine carrière professionnelle et avec des enfants, ou même de grands enfants mais qui demeurent encore à la maison, est moins représentée, même s'ils sympathisent avec ces démarches. Ils ont à peine le temps pour vraiment s'investir. Par contre, ils ont souvent un poids important dans les projets quand ils en font partie, entre autre parce qu'ils semblent comprendre plus facilement les deux cultures et savent contribuer à tisser l'entente entre elles.

IV.5 Conclusion :

Arrêtons de négliger la difficulté de la mise en place de la mixité (peu importe la mixité dont nous parlons), pour ensuite pouvoir y faire face. Il vaut mieux reconnaître et accepter la différence réelle existante et arrêter de la nier, afin de pouvoir se concentrer sur la richesse de l'interaction au sein de cette différence, tout en mettant en place les moyens nécessaires pour apprendre à se comprendre, et pour rendre possible la satisfaction de besoins différents.

Il reste assez habituel qu'un projet collectif se monte, en principe pour renforcer des liens de proximité, mais en même temps sans reconnaître la spécificité des besoins particuliers, ou au moins sans les intégrer dans le programme commun.

Lancer un projet intergénérationnel est un choix important. Pour que tout le monde puisse bénéficier de ce choix, il est absolument indispensable d'être conscient de ses bénéfices mais aussi des difficultés ou des « coûts » que cette finalité peut représenter, tout en étant prêt à les assumer.

Le dilemme que nous pouvons observer est qu'en France, si l'on n'inclut pas le mot « mixité » dans son projet, on est rapidement suspect d'être « excluant », « communautariste » ou promoteur d'une société de l'entre soi. Si, en plus, on parle d'un projet affiché de « classe moyenne éduquée », on sera alors taxé de projet ségrégatif, réservé à des privilégiés. Il faut en tirer la conclusion que ce nouveau mouvement est une opportunité pour arrêter de se voiler la face avec de beaux mots et le drapeau de l'égalité, pour enfin, en partant de l'acceptation des différences, les regarder droit dans les yeux, sans jugement, juste en les acceptant, en les valorisant telles qu'elles sont.

Proposer une véritable « égalité des chances » demande tout d'abord de nommer les différences par leur nom, les connaître réellement, comprendre les réalités des personnes, leurs vrais besoins et envies et comprendre que, le monde qui est devant nous est un monde composé de couleurs, de diversité, et que l'épreuve, le grand défi le plus important de notre temps est d'apprendre à construire un monde meilleur avec des pièces toutes différentes les unes des autres. Nous voulons insister sur la notion de « différence », non pas dans la logique « différence de classe », « différence de revenus », « différence de statut », mais plutôt du point de vue de la richesse potentielle. L'exploration de méthodes et mécanismes favorisant l'intelligence collective via la coconstruction à la place de la confrontation entre les options. Il s'agit donc d'affirmer un fonctionnement collectif juste pour tous en considérant les couleurs, les particularismes de chacun et en reconnaissant ainsi les besoins spécifiques qui en découlent, mais en prenant bien évidemment en compte les différences « positives », par opposition aux différences « subies » telles que l'inégalité sociale, l'oppression de tout type, et particulièrement économique et culturelle qu'il s'agit de combattre impérativement.

Si l'habitat participatif peut apporter de la couleur dans nos villes et campagnes, il peut surtout être un laboratoire privilégié où les gens osent expérimenter la différence et la diversité, en combattant les inégalités injustes (économiques, de statut, etc.) et en se permettant de tester de nouvelles règles du jeu, tout en partant de systèmes relativement restreints et simples (à une petite échelle comparé à ce que serait l'échelle

de tout un territoire, d'une commune, d'un quartier ou d'une ville).

Si demain nous voulons être prêts et « culturellement outillés » pour pouvoir vivre dans une véritable mixité (donc dans l'égalité au sein de la différence), ces expérimentations de nouvelles formes de mixité (même si en douceur mais en allant à chaque fois un peu plus loin) pourront apporter leur contribution qui, à notre avis, n'est pas négligeable. En effet, être « culturellement outillés » pour vivre cette philosophie comme paradigme de société passe par ce genre d'expérimentations « locales ».

Trop souvent nous jugeons trop rapidement : si cela fonctionne ou non, ou si ces habitats sont le « projet de société idéal », etc. Et nous pouvons être redoutables dans nos jugements, ne tenant pas compte du fait que les personnes, qui au moins essaient, proviennent exactement de la même société individualiste, et que, même s'ils sont le fer de lance de nouvelles dynamiques (écologiques, démocratiques, économiques, etc.), il faut accepter l'idée que ce soit l'ensemble des petits pas des uns et des autres qui feront avancer, et non pas l'attendre d'un seul projet, et encore moins immédiatement.

Faire à plusieurs est plus long, plus difficile pour nous, mais le défi en vaut la peine, et une fois la dynamique enclenchée, c'est sans retour possible en arrière.

V. Des espaces intermédiaires aux espaces liants

L'habitat coopératif : pour une nouvelle manière d'habiter son territoire

Constatant que l'HC introduit une nouvelle manière d'appréhender les espaces, nous entendons ici mettre en lumière les réflexions traditionnelles et critiques à ce sujet et les confronter à nos observations de terrain.

V.1 Ce qu'*habiter* implique

Habiter et *se loger* sont deux concepts différents. Car si le second peut contribuer au premier, il ne le fait que d'une manière partielle et matérielle. Autrement dit, se loger peut être une des actions de notre manière d'habiter un espace, celle qui permet de s'abriter, de se protéger du froid, d'être en quelque sorte dans une relative sécurité matérielle. Cependant, et comme le rappelle notamment Jacques Ladsous, « habiter, de la racine *habere*, signifie prendre un endroit pour le sien »²⁵. Cela résulte donc d'un processus d'appropriation d'un espace qui, selon le sociologue Sofian Beldjerd, s'opère à deux niveaux : le niveau des représentations, où l'on attribue des significations aux lieux et aux objets ; et le niveau corporel, où l'on va « habituer [son] corps en mouvement à des usages et des

25 Jacques Ladsous « Habiter », *VST - Vie sociale et traitements* 1/2008 (n° 97), p. 9.
URL : www.cairn.info/revue-vie-sociale-et-traitements-2008-1-page-9.htm.

manipulations routiniers »²⁶.

On constate donc qu'il ne suffit pas simplement d'*aménager* un lieu pour se l'approprier, il est également nécessaire de le *vivre*, de manière individuelle mais surtout collective puisque, comme le rappelle la psychosociologue Denise Jodelet, c'est dans notre expérience collective, notre interaction avec l'autre, qu'on forge le soi, qu'on construit son identité dans le monde social²⁷. On rejoint là Winnicott et on peut alors reprendre ses trois conditions à la formation de ce qu'il appelait un « espace transitionnel », c'est-à-dire qui permet de se forger individuellement en liant corps et psyché, et qu'il appliquait à la formation de l'enfant :

- La première est « la réciprocité des relations », donc la nécessaire « appropriation mutuelle » de l'espace entre l'individu (l'enfant chez Winnicott) et son entourage.
- La seconde est « la confiance et la fiabilité des acteurs présents », indispensables puisque « toute menace à la liberté des sujets (...) handicape ces derniers dans leur capacité de s'approprier cet espace social ».

26 Sofian Beldjerd, « « Faire le beau chez soi » : la part du corps dans l'aménagement et la décoration des espaces du quotidien », *Espaces et sociétés*, 2011/1 n° 1446145, p. 141.

27 Denis Jodelet, « Formes et figures de l'altérité », dans Margarita Sanchez-Mazas et Laurent Licata (coord.), *L'Autre : regards psychosociaux*, chapitre 1, p. 23-47, Grenoble : Les Presses de l'Université de Grenoble, 2005, p. 31.

- Enfin, « l'aspect informel de l'aire intermédiaire en tant que *zone neutre* »²⁸, autrement dit la possibilité d'établir ses propres règles, est essentiel.

Le contact à l'autre ou aux autres, la relation d'égal à égal dans un climat de confiance et la prise en main par les personnes permettent donc d'habiter un espace en y évoluant, en y exprimant ses propres valeurs, et en y affichant sa position dans un « processus de différenciation sociale »²⁹. Le fait d'*habiter un espace* peut donc être le moyen de construction identitaire qui va faire l'interface entre l'individu et le collectif, entre ces niveaux ou « échelles identitaires »³⁰, non pas séparés mais au contraire interdépendants et mêlés.

Habiter ne se limite pas à la sphère privée mais s'applique à tout l'espace approprié par un individu ou un groupe, ce qui remet fondamentalement en question **la conception communément admise de la frontière public/privé**, Aujourd'hui on semble considérer qu'il existe une barrière quasi naturelle entre le public et le privé, tout en l'assimilant à la dualité collectif/individuel.

28 Michel Parazelli, « L'appropriation de l'espace et les jeunes de la rue : un enjeu identitaire ». Danielle Laberge (dir.), *L'errance urbaine*, Collectif de recherche sur l'itinérance, la pauvreté et l'exclusion sociale, Sainte-Foy : Les Éditions Multi-Mondes, 2000, p. 202.

29 *Ibid.* p. 200.

30 Cette notion a notamment été développée par la sociologue France Guérin-Pace.

François de Singly, spécialisé en sociologie de la famille, nous explique en effet que **la sphère intime, dans le sens de ce qu'on peut ne pas laisser voir aux autres selon son envie**, naît véritablement face à la sphère publique au XVIII^{ème} siècle, et que la fin du XIX^{ème} voit émerger une nouvelle organisation des pièces de la maison (chambres séparées par exemple) qui approfondit cette nouvelle tendance. L'intimité personnelle grandit ensuite, au XX^{ème} siècle, en s'émancipant de l'intimité familiale.*

* François de Singly, « Le dédoublement de la vie privée », *Sciences humaines*, 7/2003, n°140, p. 25-25.

Mais il est intéressant de noter ici que **l'intimité est une propriété privée qui peut être individuelle mais également collective**, avec l'intimité familiale par exemple.

Il existe donc un espace à géométrie variable, mobile et non rigide qui se déplace d'un côté entre le public et le privé, et en même temps entre l'intime et le public : c'est le domaine du collectif. Notons que « public » prend deux dimensions, une en lien à la propriété et en relation à *qui* administre cet espace, et une autre vis-à-vis du degré d'appropriation psychosensorielle qui mesure le sentiment d'habiter et de s'approprier l'espace.

On assiste au XX^{ème} siècle à une progressive individualisation, François de Singly parle même d'« individus individualisés »³¹, qui amène à ne pas vouloir confondre systématiquement vie personnelle et vie familiale, et dans le même temps à conserver

31 François de Singly, « Le dédoublement de la vie privée », *Sciences humaines*, 7/2003, n°140, p. 25-25.

son identité personnelle dans la sphère publique, alors qu'il fut un temps où chaque personne avait une identité privée et une autre publique, presque des rôles, forts distincts.

À propos de ce processus, François de Singly mentionne Richard Sennett qui dénonce une « tyrannie de l'intimité »³² pour évoquer finalement les méfaits d'une individualisation qui prendrait le risque de rendre plus difficile le rapport et l'acceptation de l'autre, d'entraîner **une confusion entre la défense d'intérêts personnels (anciennement plus propres à la sphère privée) et d'intérêts collectifs (plutôt à la sphère publique), et cela notamment dans la question du vivre ensemble**. C'est là tout le sens de la dénonciation par Michel Parazelli de ce qu'il nomme « l'individualisme contemporain »³³, caractéristique d'une société où « l'injonction individualiste est de se réaliser soi-même »³⁴, ce qui dans le logement ressort comme une évidence avec les politiques pour l'accession à la propriété individuelle, à l'œuvre et sans relâche depuis le gouvernement Giscard d'Estaing (bien entendu, d'autres composantes s'ajoutent pour expliquer ce phénomène).

Or, ceci vient se heurter de plein fouet à l'idée d'une construction de soi par l'interaction avec les autres évoquée plus tôt et défendue par nombre d'études de psychologie et de psychosociologie. Ceci vient également, comme on l'a dit, saper les bases du *vivre ensemble*, du *faire société*. Ceci vient enfin ignorer l'existence pourtant démontrée de « l'intimité collective ».

32 *Id.*

33 Michel Parazelli, *op. cit.* p. 196.

34 *Ibid.* p. 199.

Pour traiter de notre conception des espaces, et particulièrement dans la culture française, on peut s'appuyer sur le travail d'Alain Beitone, concernant les notions de *biens publics* et *biens collectifs*³⁵.

Selon lui, la notion de *biens publics*, en français, renvoie à ce qui est « produit et fourni par la puissance publique »³⁶, et s'oppose en cela aux *biens privés*. En appliquant ces distinctions aux espaces, on peut considérer que les espaces publics sont ceux aménagés et mis à disposition par la puissance publique (État et collectivités principalement) tandis que les espaces privés sont la propriété de personnes physiques ou morales privées qui les gèrent elles-mêmes. On remarque d'emblée que l'opposition public/privé communément acceptée (juridiquement également) n'implique pas une opposition nécessaire entre privatif et collectif.

Pour revenir sur le terrain, nous assistons aujourd'hui à des exercices d'appropriation collective de l'espace communément public pour le remplir de sens « d'intimités collectives ». Notre interprétation est qu'émerge un échelon intermédiaire entre l'individu-individualisé et l'individu-société, qui serait le collectif intentionnel, et cela autant en forme plus identifiable et stable qu'en forme diffuse et fluctuante ou éphémère (réseaux). Ce nouvel échelon se nourrit autant de la sphère individuelle/privée que de la sphère publique, toujours avec des perméabilités importantes dans les deux sens, lui permettant d'évoluer organiquement vers des ascendances publiques ou

35 Alain Beitone, « Biens publics, biens collectifs. Pour tenter d'en finir avec une confusion de vocabulaire », *Revue du MAUSS permanente*, 27 mai 2010 [en ligne], consulté le 29/05/2012. <http://www.journaldumauss.net/spip.php?article690>

36 *Id.*

vers des ascendances intimes. Créant des « lieux de connexion » de l'individu-individualisé, avec la masse informe que représente aujourd'hui souvent le territoire (notamment urbain, mais de plus en plus aussi rural), il serait comme une sorte de « tampon » perméable, l'échelle intermédiaire « humanisante » du rapport individu-société, car c'est dans ces lieux que le tissage de liens se produit.

L'habitat coopératif remet en question cette vision dualiste du prive/public en étant producteur de nouveaux espaces et ainsi de nouveaux rapports sociaux et identitaires, dépassant le cadre du logement, s'ouvrant sur le groupe, le quartier, le village ou la ville, le territoire, dans un processus de gestion collective d'espaces modulables permettant de nouvelles sociabilités.

Les espaces du vivre ensemble

Comme l'écrit Jean-Yves Authier³⁷ (il se réfère ici aux espaces urbains), on lit de manière récurrente des textes déplorant la perte, voire la disparition, du quartier pour ne laisser que deux échelles de vie : le logement et la ville. Cela traduit la volonté partagée par un certain nombre de personnes d'avoir *plus de vie de quartier ou de village*, dans le sens de « liens forts de sociabilité et de solidarité fondés sur la proximité »³⁸. On remarque que ce constat et cette finalité apparaissent dans de nombreuses chartes et/ou présentations de projets d'habitat coopératif, dont nous avons observé à travers nos entretiens que les membres s'investissent régulièrement sur leur territoire, de la même manière que les personnes étudiées par Jean-Yves Authier.

Lors de nos entretiens avec des habitants d'HC, ils nous ont souvent témoigné sentir des degrés d'identification assez différents concernant le lieu qu'ils habitent, selon ses différentes échelles. Cela signifie que certaines personnes identifient leur cercle d'intimité d'abord à la cellule qui forme le foyer qu'elles habitent, d'autres affirment s'identifier plutôt avec le projet d'HC, et donc avec l'ensemble du groupe et la totalité de l'espace collectif vécu. Nous avons enfin pu rencontrer des personnes qui accordaient une forte importance au village, ou au quartier qu'elles habitaient, celui-ci étant le lieu où elles travaillent, où les enfants vont à l'école, où se font les activités culturelles et associatives qui sont importantes pour elles. Ce terme de l'identification était défini lors de ces

³⁷ Jean-Yves Authier, « Les citoyens et leur quartier. Enquêtes auprès d'habitants de quartiers anciens centraux en France », *L'année sociologique*, 2008/1, Vol. 58, p. 21-46.

³⁸ *Ibid.* p. 23.

conversations comme l'indicateur qui représente l'espace où elles se sentent chez elles. Concernant les écoquartiers notamment, il n'est pas rare de retrouver le troisième cas d'identification, mais on peut également entendre ce type de témoignage concernant des villages qui ont une forte dynamique et vie propre, où la collectivité soutient la co-création de la vie de ses habitants.

Le sociologue Maurice Blanc³⁹ affirme que le spatial et le social sont intimement liés. On ne peut changer le type, la forme de l'habitat en espérant que cela changera intégralement les comportements sociaux. Le changement social doit être intégré dans le changement spatial, il doit y participer voire même le déterminer. Or, comme le souligne Maurice Blanc, la dite « politique de la ville », dès son appellation, donne la priorité au spatial. De son côté, l'habitat participatif peut favoriser un aménagement participatif qui va permettre au quartier ou au village d'évoluer selon les volontés des habitants, et donc de conserver le lien habitants-quartier/village. Il est certain que des espaces, des architectures appropriés, des lieux tels que des jardins publics, des cours ou des espaces de jeux favorisent la rencontre, tout comme des couloirs, coursives et passages « habitables », mais au fond c'est l'usage qu'on fait de ces lieux, en rapport au type d'interaction entre les personnes dans ces espaces intermédiaires qui sont à la base du phénomène.

Winnicott parle de la nécessité d'avoir son mot à dire sur les règles fixées pour l'aménagement et la gestion d'un espace, comme une condition de l'appropriation de celui-ci, une

39 Maurice Blanc et al. « Editorial », *Espaces et sociétés*, 1/2007 (n°128-129), p. 13-21.

question qu'on aborde là dans une nouvelle dimension et qu'on peut d'ailleurs retrouver tout particulièrement dans l'esprit des villes ou territoires en transition⁴⁰. En effet, si, comme on l'a dit, la frontière entre espaces publics/privés/intimes est poreuse, l'habitat participatif introduit en plus ou (re)met au jour une troisième voie dans la conception de la manière d'habiter un espace, en questionnant la gestion et l'ouverture de ces espaces et en créant des ponts entre eux. Voici venir les *espaces liants*.

40 Rob Hopkins, *Manuel de transition. de la dépendance au pétrole à la résilience locale*, Montréal (Québec), Écosociété, 2010, 216 p.

V.2 Ce que nous appelons « *les espaces liants* »

Regardons par exemple l'espace d'un petit parc qui entourerait un projet d'HC, et dans cet exemple ce petit parc serait propriété du collectif des habitants du projet. Nous parlerions ici donc d'un espace privé collectif. Mais nous pourrions aller plus loin : imaginons-nous que ce projet ait la finalité d'intégration forte sur son territoire et choisisse d' « ouvrir » cet espace agréable du parc à deux moments différents de la semaine, par exemple en proposant un programme d'activités au public du village qui l'entoure. Les vendredis soirs, ils sortent quelques chaises et tables tout en proposant des soirées festives et de rencontres (à la base d'un prix d'entrée ou pas, dans le cadre d'un bar-restaurant ou dans la gratuité) ; et les lundis matins, ils ouvrent à nouveau ce terrain à la crèche municipale pour que les enfants du village (et les leurs) puissent profiter de ce joli patrimoine. Ensuite, le reste du temps, le parc est formellement réservé à l'usage privé pour les membres de l'HC (qui choisissent avec qui ils veulent y passer du temps). Nous prenons cet exemple pour montrer un usage que ces *espaces liants* peuvent offrir : ce sont des espaces qui peuvent passer régulièrement du public au privé et inversement. Même si ces exemples sont plus fréquents dans le nord de l'Europe, nous connaissons aussi des exemples ici, comme par exemple pour des locaux communs d'un HC qui peuvent être prêtés aux habitants du village ou du quartier pour des activités variées.

Dans notre exemple du parc, ce changement s'effectue selon des horaires qui sont automatiquement liés à des usages différents programmés. Ils servent à instaurer du lien entre les personnes, ici entre les habitants d'un HC et les autres habitants du village. Mais ce changement de définition peut s'articuler aussi par d'autres moyens que ceux des horaires. Ainsi, nous avons pu observer à plusieurs reprises l'importance de l'aménagement et du paysagisme dans les écoquartiers, qui d'un côté se veulent un territoire collectif entre tous leurs habitants, mais qui restent en même temps en partie des espaces publics, car faisant partie de la ville, et qui hébergent aussi des espaces totalement privés, concernant les foyers de chacun(e). Les paysagistes et urbanistes sont donc amenés à dessiner cette multitude de vocations entre ouvertures et frontières, sans utiliser les moyens rudes ou plus classiques, comme pourraient l'être des murs. C'est l'une des raisons pour lesquelles nous voyons beaucoup de zones vertes dans ces lieux, car ce n'est pas seulement dû à la réflexion écologique ou esthétique, sinon aussi au fait que des arbustes peuvent séparer deux espaces sans donner l'impression d'une frontière.

Plus nous voyons essentielle une fonction de redistribution de richesses et d'arbitrage, plus nous voyons urgente une réappropriation de l'espace public par ceux qui l'habitent ! Mais pour cela il faut tout d'abord faire le pas de l'habiter !!

Il n'en reste pas moins que le paramètre de l'intimité doit être pris en compte, dans et hors du projet. En effet, comme le précise Alain Thalineau, les limites du territoire de l'intimité collective servent au groupe à « se définir par rapport aux voisins », elles « renforcent les relations entre les membres »

pour leur donner un « caractère fusionnel » et sécurisent l'individu. Il convient donc de bien définir collectivement, au sein du groupe d'habitat, les limites de ces *espaces liants* car la perte d'intimité peut avoir des conséquences psychologiques néfastes, ce qui nous renvoie à la formalisation de finalités communes (voir chapitre IV).

En entrant ainsi sur le territoire du groupe et la finalité de son ouverture aux autres, on touche à l'impact du groupe d'HC sur les dynamiques territoriales, une question dans laquelle on entre désormais via les *nœuds de créativité sociale* que constituent ces groupes.

V.3 Conclusion :

L'habitat coopératif, en créant des *espaces liants*, c'est-à-dire des espaces d'échanges multi-échelles, intégrant tantôt le groupe d'habitat, tantôt les habitants du quartier ou du village, tantôt le « grand public », permet une nouvelle appropriation de l'espace. Le groupe va pouvoir gérer l'espace collectif selon ses envies d'ouverture vers l'autre à l'intérieur et à l'extérieur du seul cercle de l'habitat, et ainsi créer des espaces d'échanges aux richesses décuplées, qui vont même pouvoir impacter sur l'aménagement collectif du territoire et de la cité via notamment l'urbanisme et le paysagisme rural participatif.

En favorisant ainsi une appropriation collective réelle des espaces et donc des échelles identitaires plus variées, de l'individu au groupe jusqu'au territoire de *l'habiter*, l'habitat coopératif se positionne alors comme un enjeu fort dans le processus de *faire société*, contre une tendance à l'individualisation particulièrement néfaste. Il permet la création de véritables *hétérotopies*, c'est-à-dire d'espaces voulus comme idéaux où s'expérimente le collectif pour construire de manière organique et collaborative une société solidaire et de l'échange, en définitive fondée sur le *vivre ensemble*.

VI. Les nœuds de créativité sociale en milieu rural

Les initiatives d'HC dans un territoire peuvent être considérées comme source d'attraction pour de nouvelles populations. Ce phénomène d'attraction peut avoir un impact plus important dans des milieux à dominante rurale pour des raisons surtout démographiques et géographiques (voir chapitre VIII).

Les projets d'HC ruraux sont souvent aussi porteurs d'activités économiques, allant du travail de la terre au télétravail dans le tertiaire (et même la mise à disposition de lieux pour un télétravail collectif ou pour des formations), en passant par l'artisanat (et la vente de produits artisanaux), l'activité culturelle, l'accueil touristique, l'accueil de publics en difficultés sociales, etc. L'hétérogénéité des personnes, et donc la diversité professionnelle, sont fréquentes dans ces projets, notamment dans les projets ruraux. Les activités qui sont en général liées à l'existence et l'implantation de ces projets peuvent générer de nouveaux emplois de façon directe mais aussi indirecte, stimulant l'économie locale. Ce fort impact sur le territoire est renforcé par le fait que ces « concentrés » de population (l'HC est collectif par définition) ont une influence plus significative au niveau démographique dans un territoire à dominante rurale ou très rurale dont la densité de population et d'activité est plus faible par nature.

De plus, ces activités fortement représentées dans des projets ruraux ont surtout un effet d'attraction de visiteurs qui découvrent le territoire. Il est intéressant de savoir que certains de ces visiteurs sont eux aussi à leur tour déjà sensibilisés (ou potentiellement sensibles) aux démarches participatives d'habitat et peuvent ainsi se voir inspirés par la réalisation du projet.

Dans ce sens il est important de constater qu'il existe des « points d'effervescence » dans le Massif Central (et ailleurs aussi), avec des concentrations plus fortes de projets dans certains territoires. Il est intéressant de savoir aussi qu'il y a souvent au moins un « projet emblématique » qui représente le *nœud de créativité sociale* pionnier et qui attire de nouveaux projets, en créant ainsi une spirale positive.

Nous entendons par *nœuds de créativité sociale* des espaces créés par un ou plusieurs projets d'HC, physiques ou non, résolument sociaux puisqu'ils sont des points de rencontre et surtout de bouillonnement social, culturel, économique ou associatif, où des personnes peuvent se sentir dans un environnement favorable à l'expérimentation et à l'innovation.

Nous rappelons à plusieurs reprises dans ce rapport l'importance cruciale que revêt selon nous l'innovation sociale et la diversité de ces innovations. Et c'est encore plus vrai dans une société en proie au doute existentiel et collectif comme la

nôtre, symbolisée entre autre par l'émergence du *développement durable*, des questions du *vivre ensemble*, du *lien social*, etc. L'HC, en tant que moyen de démultiplication de ces *nœuds de créativité sociale*, d'où peuvent jaillir de nouvelles initiatives, peut donc avoir cette faculté de tremplin pour le bénéfice :

- individuel : les innovateurs s'épanouissent dans un contexte qui favorise leur innovation,
- collectif : l'ensemble des personnes qui prennent part à la dynamique de ces *nœuds de créativité sociale* créent des rapports sociaux riches et privilégiés qui débordent vers d'autres sphères du territoire,
- territorial : le territoire d'implantation et d'action de ces *nœuds* bénéficie des initiatives et de leurs apports à la fois économiques, sociaux, environnementaux, culturels et démographiques,
- et enfin « général » ou sociétal : puisque se créent par l'intermédiaire de ces *nœuds* (et des interactions entre ces *nœuds*) de véritables expérimentations sociales donnant la possibilité d'imaginer de nouveaux paradigmes de société fondés sur le *bien vivre ensemble*, et parce que les réseaux de ces personnes venues souvent d'ailleurs (ou souvent, pour des personnes originaires de ce territoire, ayant déjà aussi vécu ailleurs) ne sont pas restreints à ce territoire d'implantation, mais génèrent au contraire des interconnexions ville-campagne, voire même local-international.

La possibilité du télétravail, perspective que la plupart des scénarios prospectifs prévoient comme tendance forte, changera beaucoup à nouveau la distribution de la population sur le territoire et peut contribuer à un regain important de population dans des milieux ruraux. Ce phénomène se marie extrêmement bien avec la grande mobilité et l'étendue des réseaux sociaux des habitants de ce type de projets et avec la logique de *nœud social* (si, parfois, ce ne sont pas les habitants qui bougent, ces lieux sont très fréquentés par d'autres personnes) contribuant à l'émergence de nouvelles activités innovantes. A cet aspect d'innovation et d'activité contribue encore plus le fait que ces nouvelles populations seraient souvent assez jeunes, ou au moins avec une vie professionnelle encore assez longue devant eux. Bien entendu, on trouve aussi des initiatives intergénérationnelles, voire des projets de personnes arrivant à la retraite, mais cela est bien plus fréquent dans des espaces à dominante urbaine.

Nous constatons une forte émergence de projets où les membres se sont rencontrés dans le but de créer l'habitat coopératif, souvent en provenance de réseaux indépendants. Mais ces réseaux se côtoient, et il n'est pas rare que ces personnes entrecroisent les réseaux et les mettent en relation. C'est là encore une des richesses de ces *nœuds de créativité sociale* qui valorisent les *cercles multiples*, c'est-à-dire l'appartenance à plusieurs réseaux. Ces *cercles multiples* sont des sources d'enrichissement colossales car ils fonctionnent sur ce que Mark Granovetter appelle « la force des liens faibles »⁴¹,

41 Mark Granovetter, « L'influence de la structure sociale sur les activités économiques », dans Michel Ferrary et Philippe Pierre (coord.), « Penser les réseaux sociaux pour repenser l'action économique », *Sociologies Pratiques*, n°13, Paris, PUF, 2006, p. 10. Pour GRANOVETTER : **Les liens forts** sont ceux que l'on

c'est-à-dire une capacité d'autant plus grande à se nourrir mutuellement que ces cercles, étant différents, s'apportent plus de nouvelles informations et donc plus de diversité que ne pourraient le faire des cercles se ressemblant beaucoup. En effet, ces derniers, de par leurs nombreuses similitudes, s'approvisionneraient en ressources (humaines, informationnelles, culturelles, etc.) relativement identiques et ne s'enrichiraient pas de tant de diversité. Ces multi-connexions peuvent être productrices d'émulsion et d'innovation au sein des *nœuds*, qui eux alimenteront tôt ou tard le réseau de l'HC et au-delà, en s'interconnectant avec d'autres réseaux et sources d'innovation dans la société, constitueront un capital commun de l'innovation sociale et de l'expérimentation permanente pour une société du *vivre ensemble*. C'est ce que souligne Marie Raveyre⁴² : la circulation de l'information dans une partie seulement d'un réseau ou dans une marge de ce réseau à laquelle serait mêlée un membre du réseau ne doit pas être combattue et vue comme une perte pour l'ensemble du réseau car, en laissant cette information circuler librement dans les différents réseaux d'appartenance des membres, ceux-ci la feront tôt ou tard arriver à l'intérieur et pour l'ensemble du réseau.

tisse avec des amis proches (il s'agit de relations soutenues et fréquentes). **Les liens faibles** sont faits de simples connaissances. **Les liens faibles sont dits "forts"** dans la mesure où, s'ils sont diversifiés, ils permettent de pénétrer d'autres réseaux sociaux que ceux constitués par les liens forts.

42 Marie Raveyre, « La construction de réseaux locaux. Le cas de la politique territoriale de Saint-Gobain », dans Michel Ferrary et Philippe Pierre (coord.), « Penser les réseaux sociaux pour repenser l'action économique », *Sociologies Pratiques*, n°13, Paris, PUF, 2006, p. 84.

VII. Le Massif Central : caractéristiques démographiques et l' « effet iceberg »

VII.1. L' « effet iceberg »

Notre travail d'observation et d'analyse avec un focus sur le Massif Central est une expérimentation, prenant un territoire concret et varié comme territoire témoin où nous regardons l'existant de l'HC plus en détail.

Pour commencer, précisons que nous avons choisi de ne pas fournir ici une liste de projets localisés en Massif Central. Nous nous disposons en effet à créer nous-mêmes un recensement contributif, en partant de fiches dynamiques que nous aurions soumises aux projets en les incitant à se présenter, à décrire leur initiative en fonction d'une série de critères intégrés dans la fiche. C'est à ce moment-là que nous avons décidé d'unir nos efforts à ceux de l'équipe de l'association Relier pour faire cela d'une façon plus coordonnée, entourés aussi de bien d'autres partenaires, pour pousser au-delà des auto-descriptions des projets sur une carte, préférant aller jusqu'à lancer une proposition de plateforme de mise en liaison d'initiatives.

Le recensement que nous avons fait nous servira, en plus des analyses que nous vous présentons ici, à solliciter ces porteurs de projet et à les inviter à venir se présenter eux-mêmes dans le cadre de cette plateforme. Ceux qui souhaiteront avoir une visibilité publique et faire partie d'un répertoire pourront s'y référencer eux-mêmes, et ceux ne le souhaitant pas n'y seront pas inscrits, par respect de leur décision et de leur vie privée.

Comment répertorier des projets en Massif Central ?

Dans tous les travaux que nous avons consultés faisant référence à la présence de projets d'HC en Massif Central (MC), très peu parlent de plus d'une dizaine. Très souvent, on assiste à une sous-représentation du nombre de projets par rapport à la plupart des autres territoires. Le recensement de référence depuis un an, celui élaboré par Emilie Cariou⁴³, parlait, au moment où nous-mêmes étions en phase de recherches, d'entre 20 et 30 projets, pour 220 dans l'ensemble du territoire national.

43 ADESS Pays de Brest. *Recensement des Habitats groupés en France*. [document en ligne].
<<https://docs.google.com/file/d/0B-bLIUUE2H17ZmE4MmRhMGUtOWEYzi00N2ZkLTlkM2MtM2JkZjZjYTUzNDQx/edit?hl=fr&pli=1>>

Dans un premier temps, nous n'avions trouvé que relativement peu de projets supplémentaires sur le territoire du Massif Central. Nous avons démarré nos recherches en nous appuyant sur les réseaux et associations travaillant la question de l'habitat participatif, pour la plupart au niveau national, ou sur d'autres territoires. Mais avec cette approche, peu de projets en MC ont été trouvés, tandis que pour l'ensemble de la France nous avons recensé ainsi autour de 300 projets assez facilement.

Cela nous a servi à nous rendre compte – à première vue - d'une possible première différence avec la plupart des autres territoires, où en apparence existaient bien plus de projets. Cette faible quantité de projets trouvés au premier coup d'œil était confirmée par des échanges avec d'autres acteurs, notamment associatifs, connaisseurs du territoire, qui en appelaient aux particularités de la fameuse « diagonale du vide », s'étendant grossièrement du nord-est au sud-ouest de la France. Nous avons pu rencontré plus de projets au cours de l'immersion sur le territoire à étudier en contact directement avec les projets que nous avons déjà trouvés. Pendant ce voyage constituant le travail de terrain de cette d'étude, nous sommes d'abord allés rencontrer des associations et projets ayant déjà fait suffisamment de chemin pour nous orienter par la suite sur leur territoire, et pour connaître leurs expériences et analyses. Peu à peu, d'autres projets et réseaux plus locaux nous ont parlé de projets moins connus dans les circuits plus habituels⁴⁴. Cela nous a permis d'avoir une idée plus claire des caractéristiques propres au Massif Central, en étant déjà sur le terrain.

44 Des réseaux dans lesquels évoluent fréquemment les personnes rencontrées, des listes de discussion sur internet, etc.

Grâce à cette étude, nous pouvons affirmer aujourd'hui que les 130 projets environ que nous avons recensés en MC ne sont que la partie émergée de l'iceberg !

Nous avons constaté qu'à la différence de bien d'autres territoires, beaucoup de projets ne parlent pas de leur existence, ou juste très localement, dans des réseaux propres divers et variés.

Une question reste en partie encore ouverte : ceci n'est-il vraiment particulier qu'au Massif Central ? Cet effet iceberg serait-il valable partout en France ? Si oui, le serait-il dans des mesures différentes selon les caractéristiques propres de chaque territoire ? Si non, quelles seraient les raisons qui justifieraient qu'ailleurs les participants de projets d'HC communiquent sur ce qu'ils font, et qu'en Massif Central non ?

Le Massif Central, avec ses spécificités, est d'une certaine façon un exemple de zones très rurales, même si, comme on le verra dans le chapitre suivant, de larges zones y sont également soumises à l'influence des grandes métropoles et à la périurbanisation⁴⁵. En regardant cette réalité rurale de manière plus approfondie, nous nous demandons quelle pourrait être la relation entre le fait qu'il s'agisse d'une zone rurale et que les projets d'HC ne se retrouvent qu'après un travail profond de recherche sur place. Serait-ce le cas pour plusieurs régions, obtiendrait-on aussi cet effet « iceberg » en s'y penchant de plus près ? Les raisons que nous avons trouvées et qui pourraient aider à expliquer ce phénomène :

45 Cf Chapitre V.

- D'un coté, il y a la question de la visibilité. Souvent, les initiatives d'habitat coopératif en ville sont plus visibles, moins anonymes qu'à la campagne. Ceci est justement dû au fait que la vie est souvent plus anonyme en ville qu'en zones rurales, les initiatives urbaines prennent vite l'habitude de parler d'elles par des supports publics (flyers, réunions publiques, annonces dans des journaux, etc.) pour présenter leur idée et/ou pour trouver de nouveaux membres intéressés. A la campagne, le bouche-à-oreille est encore plus à l'œuvre, servant aussi à relayer et diffuser les connaissances de certains à propos d'éventuels terrains libres. Il faut donc être sur le territoire et dans les réseaux adéquats pour pouvoir être informé au mieux.
- D'un autre coté, c'est dû à la pression foncière beaucoup plus importante en ville (réalité économique bien différente entre milieux rural et urbain) : le prix du mètre carré étant beaucoup plus important, les groupes cherchent du soutien des collectivités et de leurs réseaux. Ils communiquent, ils demandent, ils attendent du soutien, ils doivent montrer leur utilité, ils font de la « comm » et, donc, on parle d'eux.
- Il pourrait aussi y avoir un effet de « taille des réseaux locaux », en général plus importante en milieu urbain (avec bien des exceptions : on y trouve aussi des projets urbains peu connus et vice versa, des projets ruraux bien connus).
- Il y a aussi la question du pourquoi on recherche une vie en HC en milieu rural et en milieu urbain. Cela peut avoir un impact sur l'interaction avec le territoire qui est assez différente, par exemple le fait que la quantité d'interactions probables par personne en ville est bien plus importante :
 - La recherche d'isolement peut être un but de certains habitats coopératifs en milieu *très rural* et cette volonté peut s'accompagner logiquement d'une discrétion, presque d'une auto-mise à l'écart.
 - Certains projets que nous avons pu recenser n'étaient même pas conscients du fait de faire partie de tout un mouvement émergent d'HC, surtout en milieu *rural*. Le regroupement autour d'un projet peut par exemple être vécu et perçu comme une nécessité à cause de l'isolement mal vécu ou comme un style de vie rappelant les anciennes solidarités paysannes ou les anciennes organisations (le métayage et les coopératives agricoles par exemple), ce qui renvoie un peu à l'intégration des projets dans le paysage rural.
 - Et de manière générale, on peut avoir la volonté de ne pas ébruiter la chose par peur d'être stigmatisé par le voisinage, ce qui semble être plus prégnant en milieu très rural (exemple des petites communautés) qu'en milieu urbain (où l'on se « dissout dans la masse »).

VII.2 Cadre d'analyse démographique du Massif Central

Une de nos méthodes a été d'utiliser les catégories créées par l'INSEE pour la caractérisation démographique des territoires, à savoir celles du zonage en aire urbaine 2010⁴⁶, qui permet de distinguer l'*espace à dominante urbaine* et l'*espace à dominante rurale*. À l'intérieur même de ces deux catégories apparaissent des espaces plus précis : ainsi, dans l'espace à dominante urbaine existent des *pôles urbains* (grands et moyens), des *communes appartenant à ces pôles*, d'autres aux *couronnes de ces pôles* et enfin des *communes multipolarisées*, c'est-à-dire qui sont attirées par plusieurs pôles urbains à la fois. La réunion des deux derniers espaces constitue l'espace périurbain. Dans l'espace à dominante rurale existent des *pôles ruraux*, des *communes appartenant à ces pôles ou à leur couronne*, d'autres dites *autres communes multipolarisées* avec la même logique que leur quasi-homonyme urbain mais appliquée au rural, et enfin des communes dites *isolées hors influence des pôles*.

Si l'INSEE a choisi, pour certaines analyses, de séparer le territoire en quatre grandes catégories - *les pôles urbains*, *les couronnes périurbaines*, *les communes multipolarisées* et *l'espace à dominante rurale* -, nous avons pour notre part décidé de subdiviser la dernière entre ce que nous avons appelé *les pôles ruraux et leur aire d'attraction* (regroupant les pôles,

les communes y appartenant et leur couronne) et le *très rural* (associant les autres communes multipolarisées et les communes isolées hors influence des pôles), et ceci afin de dégager plus de nuances dans un espace primordial pour le Massif Central où le relief peut particulièrement isoler les communes situées en zone *très rurale*. De plus, dans le cas de l'habitat coopératif, les dynamiques liées à la vie et à l'investissement local, les raisons du choix du territoire d'implantation (rechercher l'isolement par exemple, ou des terres plus accessibles, etc.) ou encore le développement d'activités professionnelles *in situ* peuvent être extrêmement variables en fonction de l'éloignement des pôles. Une juste compréhension de ces dynamiques, et ainsi de la diversité de l'habitat coopératif, nous semblait donc nécessiter cette nuance.

46 La définition et la méthodologie de travail sur le zonage en aire urbaine 2010 figurent à cette adresse : http://www.insee.fr/fr/methodes/default.asp?page=zonages/processus_actualisation_au.htm#methode

Des précisions pour nuancer, mesurer et mieux comprendre notre analyse

Il est à préciser ici que l'appartenance à ces différentes catégories relève du lien entre le lieu de résidence principal et celui de l'emploi. Ainsi, une commune va par exemple être considérée comme appartenant à la couronne d'un pôle urbain si au moins 40% de sa population travaille dans ce pôle. Nous avons utilisé ces données car elles permettent selon nous de dégager des tendances. Cependant, il nous semble que l'emploi, notamment dans le cas de l'habitat participatif où l'activité hors travail (comme par exemple l'organisation de débats, la création d'activités locales associatives, la proposition d'événements culturels, etc.) peut être extrêmement importante et déterminante pour le territoire⁴⁷, n'est pas la seule variable à prendre en compte pour définir le type de territoire auquel on a affaire. Ainsi, si nous pensons que les informations fournies ici sont un véritable indicateur pour une prise en compte de la relation au territoire des projets d'habitat coopératif, il convient tout de même de considérer ces données avec mesure et non comme des vérités absolues.

De même, certains habitats, enregistrés par exemple sur le territoire d'un pôle rural, mais étant en réalité des hameaux situés à quelques kilomètres de la ville d'appartenance, sont considérés comme faisant partie du pôle. Pour autant, leur relation à ce pôle ne peut être pensée comme équivalente à celle d'un habitat qui serait implanté en plein cœur de la ville. Une distanciation minimum est donc nécessaire.

⁴⁷ Pour une vision plus approfondie de cette question, voir dans le chapitre VI concernant les *nœuds de créativité sociale*.

VIII. Les motivations de l'habitat coopératif en Massif Central

Pour l'heure, nous avons pu effectuer une première analyse à la suite de notre recensement de projets d'HC existants en MC :



Projets d'habitat participatif recensés en Massif Central par OïSA



Légende :

- En bleu foncé les projets installés,
- en rouge les groupes-projets,
- en vert les personnes ou groupes simplement en réflexion,
- en bleu clair les projets au stade d'avancement inconnu.

En mai 2012, OiSA a transmis un questionnaire à un certain nombre de projets, majoritairement en Massif Central, afin d'évaluer les besoins de leurs membres quant à une éventuelle plateforme de mise en lien (voir l'encadré ci-dessous).

L'association Relier porte actuellement un projet de plateforme de mise en lien des acteurs, en priorité habitants et futurs habitants, de l'habitat participatif. Ceci répond à la nécessité constatée de permettre la mise en réseau de ces personnes afin qu'elles puissent accéder plus facilement à l'information dont elles ont besoin à chaque étape de leur projet, et qu'elles puissent échanger entre elles des ressources, leurs expériences, des informations et contacts intéressants, etc.

OiSA participe activement à la mise en place de cette plateforme, notamment par un travail d'analyse des besoins des futurs usagers et par l'accompagnement à l'appropriation de l'outil par ses bénéficiaires, car elle correspond dans ses intentions, dans le travail préparatoire de conception participative et dans le fonctionnement envisagé à la philosophie de notre association. En effet, la collaboration, la co-construction, la solidarité et la volonté de permettre la prise en main et l'autogestion de cet outil par les usagers est au cœur du projet. Pour en savoir plus, vous pouvez vous rendre sur [le site de Relier](http://www.reseau-relier.org)*.

* Voir : http://www.reseau-relier.org/Pourquoi-une-plateforme-de-mise-en?id_mot=32

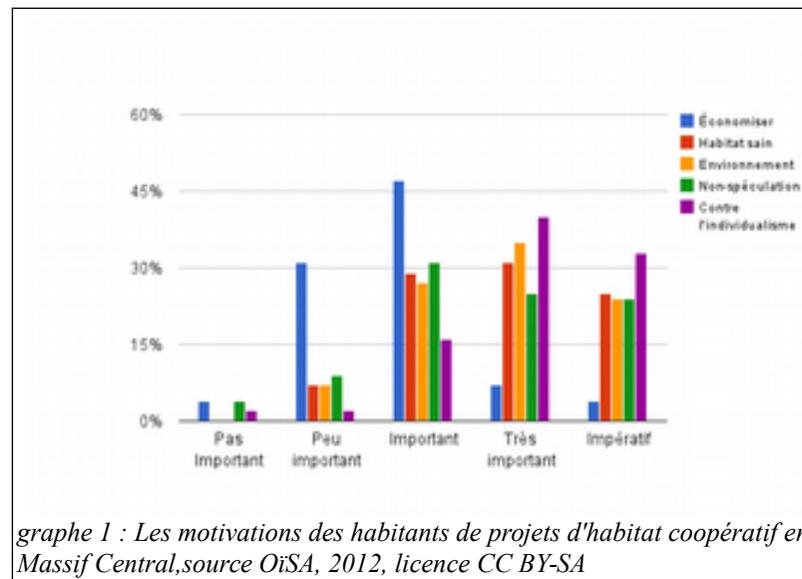
Ce questionnaire nous a également permis de mettre en lumière les diverses motivations qui poussent les membres d'habitats participatifs à entreprendre ce type de démarches « d'habiter autrement ». Si certaines finalités semblent prédominer, il est toutefois intéressant de se demander si certaines d'entre elles ne seraient pas susceptibles d'être spécifiques à certains territoires d'implantation.

Dans notre questionnaire, nous avons donné 20 possibilités de réponse⁴⁸ à la question « Si vous vivez / voulez vivre dans un

⁴⁸ Les 20 possibilités étaient les suivantes : « Pour faire des économies » (sur le graphe 1 : « Économiser »), « Pour avoir un habitat sain / plus naturel » (sur le graphe 1 : « Habitat sain »), « Par respect pour l'environnement » (sur le graphe 1 : « Environnement »), « Pour faire face à la spéculation immobilière » (sur le graphe 1 : « Non-spéculation »), « Pour faire face à l'individualisme de notre société » (sur le graphe 1 : « Contre l'individualisme »), « Pour des raisons spirituelles » (sur le graphe 2 : « Spirituel »), « Pour faire face à la solitude et pour m'en prémunir » (sur le graphe 2 : « Contre la solitude »), « Pour vivre entouré(e) de gens qui partagent les mêmes valeurs que moi » (sur le graphe 2 : « Partager des valeurs »), « Pour être plus proche de mes amis, partager un lieu de vie » (sur le graphe 2 : « Partager un lieu »), « Pour profiter de l'intelligence collective » (sur le graphe 2 : « Intelligence collective »), « Pour rechercher d'autres formes de vie, chemin d'expérimentation collectif » (sur le graphe 3 : « Vivre autrement collectivement »), « Pour faire face à des schémas familiaux classiques » (sur le graphe 3 : « Schémas familiaux »), « Pour l'entraide intergénérationnelle » (sur le graphe 3 : « Intergénérationnel »), « Pour gagner en indépendance » (sur le graphe 3 : « Indépendance »), « Pour montrer qu'on peut vivre autrement (modèle) » (sur le graphe 3 : « Faire exemple »), « Pour mon cheminement personnel (développement personnel) » (sur le graphe 4 : « Développement personnel »), « Pour travailler ensemble ou pour pouvoir réaliser mon métier » (sur le graphe 4 : « Faire mon métier »), « Pour promouvoir et se nourrir de l'action

projet d'Habitat coopératif, quelles en seraient les raisons personnelles au regard des propositions ci-dessous ? Et quel degré d'importance donnez-vous à ces raisons ? », la seconde partie de la question étant mesurée par les termes « pas important », « peu important », « important », « très important » et « impératif ».

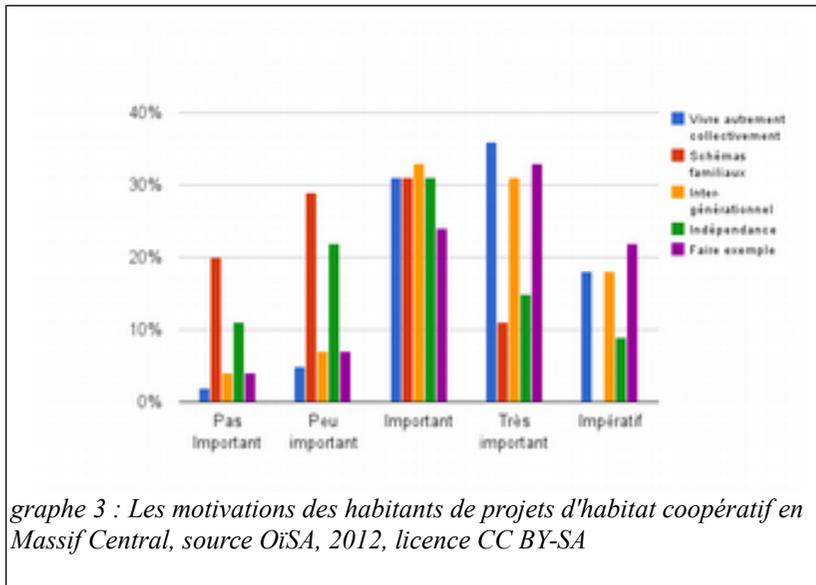
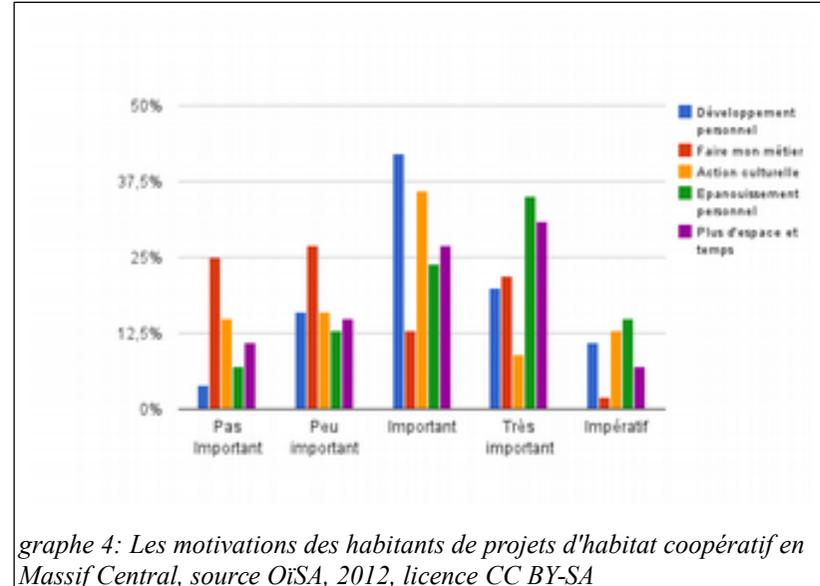
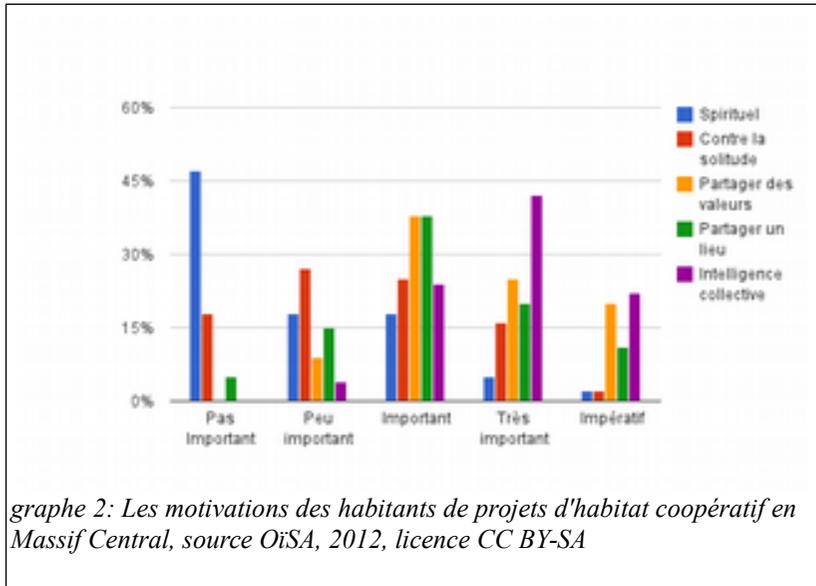
Ci-dessous les résultats généraux des 20 possibilités (présentés dans 4 graphes⁴⁹ qui reprennent à chaque fois 5 possibilités de réponses) :



graphie 1 : Les motivations des habitants de projets d'habitat coopératif en Massif Central, source OïSA, 2012, licence CC BY-SA

culturelle même en zone rurale » (sur le graphe 4 : « Action culturelle »), « Pour l'épanouissement personnel » (sur le graphe 4 : « Épanouissement personnel »), « Pour avoir plus d'espace, plus de temps » (sur le graphe 4 : « Plus d'espace et temps »).

⁴⁹ Ces graphiques sont soumis aux mêmes conditions de paternité et de partage que l'ensemble de ce rapport : une licence Creative Commons BY-SA permet d'utiliser à toutes fins ce contenu à condition de citer convenablement la source et de conserver exactement la même licence dans les travaux ayant repris ces informations (voir plus de détails sur le site web www.oisa.fr/droits et à la page 117 de ce rapport).



VIII.1 Les principales motivations des habitants d'habitat coopératif en MC

Nous vous présentons tout d'abord une lecture directe des réponses, en commençant par des motivations personnelles, suivies par celles qui concernent le collectif ou qui sont de nature plus politique. C'est dans cette deuxième catégorie que nous retrouvons d'ailleurs les réponses les plus fortes, c'est-à-dire les finalités les plus recherchées. Suite à cette confrontation individu-collectif, nous regarderons aussi de plus près l'axe géographique rural – urbain.

Concernant des finalités qui représentent une recherche ou des motivations plutôt personnelles de quelqu'un vis-à-vis du collectif :

- Pour un « **développement personnel** » nous trouvons plus de « impératif » (environ 10%, et plus de 15% de « très important ») que de « pas important » (moins de 5%, et environ 15% de « peu important »), mais c'est assez équilibré ;
- Pour l'**épanouissement personnel** il y a surtout des « très important » (environ 35%, et plus de 12% « impératif ») et très peu de « pas important » (moins de 10%, et environ 12% de « peu important ») ;

- « **Pour avoir plus d'espace** » nous voyons peu de « impératif » (moins de 10%, environ 15% qui disent « peu important » et environ 10% « pas important »), mais il y a surtout des réponses pour « très important » (environ 30%) et plus de 25% d'« important » ;
- Le souci de « faire des économies » grâce à l'HC est une finalité importante mais les réponses positives ne sont pas si nombreuses que ce qu'on pourrait croire : presque pas de « impératif » ni de « très important », et presque pas de « pas important » non plus, plus de 30% « peu important ». Par contre plus de 45% disent « important » ;
- La recherche de plus d' « **action culturelle** » est très/trop équilibrée : il y a d'un côté environ 15% qui disent « peu » ou « pas important », d'un autre moins de 10% la considèrent comme une raison « impérative » et seulement 12% environ « très importante », mais nous constatons quand même environ 35% qui disent « important » ;

On constate un intérêt moindre concernant les finalités suivantes :

- Pour **faire mon métier** il n'y a pas d' « impératif » (presque 0%) et même environ 25 % qui disent « pas important », mais quand même plus de 20% répondent ici « très important »;
- **Concernant la finalité « contre la solitude »** il est intéressant de voir que 0% disent « impératif », plus de 15% « pas important » et même plus de 25% « peu important », par contre nous trouvons quand même environ 15% de « très important » ;
- La « **recherche de nouveaux schémas familiaux** » et les **raisons spirituelles** ne recueillent que 0% de « impératif » et apparaissent comme les deux motivations les moins plébiscitées par les personnes interrogées :
 - Des « **raisons spirituelles** » : environ 45 % « pas important », et presque 0% disent « très important » ;
 - Concernant « **le schéma familial classique** », ce ne sont qu'environ 10% qui considèrent « très important » d'y faire face. Mais presque 30% disent que cette finalité leur paraît « peu importante » et environ 20% disent même que ce n'est « pas important » ;

- Pour « **gagner en indépendance** » les réponses sont assez équilibrées, mais nous pouvons y lire quand même que ce n'est pas ce qui est le plus recherché : environ 15% seulement répondent « très important » et moins de 10% « impératif », par contre plus de 20% disent « peu important » et plus de 10% « pas important ».

Concernant les finalités qui parlent du collectif ou qui portent un fonds politique :

- « Partager des valeurs » est presque en parallèle avec « partager un lieu », les deux sont très équilibrés : environ 10% disent pour les deux « impératif » et environ 20% « très important », environ 35% répondent « important » et environ 15% « peu important ». La différence se joue uniquement dans les réponses du « pas important » : moins de 10% pour le partage de lieu, mais 0% pour le partage de valeurs ;
- **L'intelligence collective** est une finalité très recherchée, car presque 0% disent « pas important » ou « peu important », par contre presque 45% « très important » et même plus de 20% disent « impératif » ;
- **Faire face à l'individualisme** est également une finalité très recherchée : presque 0% disent « pas important » ou « peu important », mais environ 40% considèrent cela « très important » et plus de 30% disent « impératif » ;

- Concernant « l'habitat sain » et « le respect de l'environnement », les réponses sont presque les mêmes : plus de 20% disent « impératif » et plus de 30% « très important », et encore presque 30% disent « important ». Concernant les réponses négatives, pour les deux, environ 5% disent « peu important » et 0% disent « pas important » ;
- Ces mêmes chiffres se retrouvent concernant la finalité de la **non-spéculation**, donc plutôt très présente dans les finalités recensées : environ 20% répondent « très important » et « impératif », moins de 10% disent « peu important » et moins de 5% « pas important » ;
- « **L'entraide intergénérationnelle** » est également plus recherchée : à peine 10% disent « peu » ou « pas important », par contre plus de 30% répondent « très important » et presque 20% « impératif » ;
- Au sujet de la finalité de « **faire exemple (être modèle)** » plus de 30% disent « très important » et plus de 20% « impératif », c'est donc une des finalités recherchées, en voyant en même temps que ce ne sont qu'environ 5% à chaque fois qui disent « peu important » ou « pas important » ;
- Concernant la recherche de « **vivre autrement, faisant un chemin d'expérimentation collectif** » presque 20% répondent « impératif » et plus de 35% « très important ». Cette tendance est fortement renforcée par presque 0% de « pas important » et moins de 5% de

« peu important » .

Sept réponses ressortent comme les motivations principales à se lancer dans un projet d'habitat participatif, dont on découvre ci-dessous le taux de « très important » et « impératif » :

- « Pour faire face à l'individualisme de notre société » : 33% impératif , 40% très important
- « Pour avoir un habitat sain / plus naturel »: 25% impératif, 31% très important
- « Par respect pour l'environnement » : 24% impératif, 35% très important
- « Pour profiter de l'intelligence collective » : 22% impératif, 42% très important
- « Pour montrer qu'on peut vivre autrement (modèle) » : 22% impératif, 33% très important
- « Pour rechercher d'autres formes de vie, chemin d'expérimentation collectif » : 18% impératif, 36% très important
- « Pour l'épanouissement personnel » : 15% impératif, 35% très important

Interprétation de ces résultats :

On peut globalement constater, comme nous avons déjà pu le voir dans le chapitre précédent, que l'habitat coopératif semble guidé principalement par la volonté de construire une véritable voie alternative, basée sur une forte recherche du collectif, du lien, qui va permettre par là même l'épanouissement personnel, ces pratiques intégrant de manière très significative la question écologique.

Le mouvement actuel dissocie fortement ce qui est du domaine du collectif et ce qui est du domaine personnel ou intime, comme nous l'avons vu dans le chapitre précédent. Si des projets plus communautaires en France ont eu souvent plutôt tendance à amalgamer des actions de ces deux sphères (par exemple le mouvement de l'Habitat coopératif d'après les années 68), le mouvement actuel a tendance à les dissocier extrêmement en imperméabilisant certains échanges qui pourraient aider à mieux comprendre réciproquement les besoins des uns et des autres.

Les entretiens montrent que l'habitat coopératif est un moyen de satisfaire des besoins / souhaits individuels. Ceux qui concernent purement et uniquement la personne restent intimes et d'une certaine façon « secrets », tandis que ceux qui concernent des questions de société et politiques sont affichés. Mais l'HC serait au service des deux sphères.

Les résultats de ce questionnaire montrent que les personnes ne souhaitent pas que chacun mette au cœur du projet ces questions personnelles : faire face à la solitude, la spiritualité, son métier. Ceci ne « doit » pas être la motivation pour en faire

partie. Mais cela ne signifie pas que ces besoins / souhaits n'existent pas pour plus de monde que ce que les résultats du questionnaire ne l'indiquent.

Les réponses les mieux notés : « faire face à l'individualisme, le respect pour l'environnement, profiter de l'intelligence collective, montrer qu'on peut vivre autrement et rechercher d'autres formes de vie, chemin d'expérimentation collectif ». Pour la plupart d'entre elles, elles font l'objet d'un grand consensus, avec pratiquement pas de « peu important » ou « pas important », ce type de préoccupation allant ainsi dans le sens des dits *nouveaux mouvements sociaux*⁵⁰.

⁵⁰ Les *nouveaux mouvements sociaux* se caractérisent par des préoccupations structuralistes qui renvoient aux luttes de la seconde moitié du XXème siècle (écologistes, pacifistes, spirituelles, égalitaires, démocratiques...) défendues bien souvent à travers, non pas des structures corporatistes, syndicalistes ou politiques, mais plutôt via l'espace et le mode de vie quotidiens, renvoyant à ce que Boaventura de Sousa Santos appelle la *glocalisation*, c'est-à-dire une pratique locale pour des enjeux globaux.

Boaventura de Sousa Santos, « Los nuevos movimientos sociales », *OSAL Revista del Observatorio Social de América Latina*, septembre, 2001, p. 177-184.

On pense également ici aux dits *Créatifs Culturels* de Paul H. Ray et Sherry Ruth Anderson, relayés en France par l'étude dirigée par Jean-Pierre Worms.

Paul H. Ray et Sherry Ruth Anderson, *L'émergence des créatifs culturels, enquête sur les acteurs d'un changement de société*, éditions Yves Michel, 2001, 512 p.

Association pour la biodiversité culturelle, *Les Créatifs Culturels en France*, éditions Yves Michel, 2007, 132 p.

Sur la page suivante : *Tableau récapitulatif des motivations vues comme « très importantes » et « impératives » selon que les projets sont situés en espace urbain ou rural :*

Des motivations nuancées selon les territoires

Si ces motivations semblent apparaître assez clairement, il est toutefois intéressant de noter qu'en se penchant sur la situation géographique des différents projets, on peut identifier des motivations récurrentes dans certains types d'espaces. Dans ce sens, nous avons voulu regarder plus en détail les différences qui apparaissent entre les territoires à dominante rurale et ceux à dominante urbaine.

Selon la catégorisation des espaces de l'INSEE décrite plus haut, nous avons tenté de voir si les projets situés dans les *espaces à dominante urbaine* ou dans les *espaces à dominante rurale* étaient mus par des finalités particulières. Nous avons également voulu savoir si, à l'intérieur de ces espaces, certaines zones influençaient particulièrement les résultats obtenus. Il en ressort une nouvelle classification des finalités que l'on peut observer ci-dessous.

Sur le total des 55 réponses à notre questionnaire, 37 proviennent de projets ayant déjà déterminé l'emplacement du lieu collectif d'habitat : 23 d'entre-eux le sont dans l'*espace à dominante urbaine* contre 14 dans l'*espace à dominante rurale*.

	Urbain		Rural		Général	
	Impératif	Très important	Impératif	Très important	Impératif	Très important
Pour faire des économies	8,7%	4,3%	0%	7,1%	4%	7%
Pour avoir un habitat sain / plus naturel	26,1%	34,8%	28,6%	42,9%	25%	31%
Par respect pour l'environnement	26,1%	30,4%	21,4%	71,4	24%	25%
Pour faire face à la spéculation immobilière	34,8%	21,7%	14,3%	21,4%	24%	25%
Pour faire face à l'individualisme de notre société	34,8%	43,5%	42,9%	42,9%	33%	40%
Pour des raisons spirituelles	4,5%	4,5%	0%	0%	2%	5%
Pour faire face à la solitude et pour m'en prémunir	4,3%	8,7%	0%	14,3%	2%	16%
Pour vivre entouré(e) de gens qui partagent les mêmes valeurs que moi	4,3%	47,8%	46,2%	0%	20%	25%
Pour être plus proche de mes amis, partager un lieu de vie	4,5%	23,7%	23,1%	15,4%	11%	20%
Pour profiter de l'intelligence collective	22,7%	59%	28,6%	42,9%	22%	42%
Pour rechercher d'autres formes de vie, chemin d'expérimentation collectif	17,4%	56,5%	35,7%	21,4%	18%	36%
Pour faire face à des schémas familiaux classiques	0%	17,4%	0%	7,7%	0%	11%
Pour l'entraide intergénérationnelle	21,7%	26,1%	21,4%	35,7%	18%	31%
Pour gagner en indépendance	13,6%	18,2%	0%	15,4%	9%	15%
Pour montrer qu'on peut vivre autrement (modèle)	21,7%	39,1%	35,7%	28,6%	22%	33%
Pour mon cheminement personnel (développement personnel)	13%	21,7%	21,4%	14,3%	11%	20%
Pour travailler ensemble ou pour pouvoir réaliser mon métier	0%	13,6%	7,7%	23,1%	2%	22%
Pour promouvoir et se nourrir de l'action culturelle même en zone rurale	4,5%	13,6%	21,4%	14,3%	13%	9%
Pour l'épanouissement personnel	17,4%	34,8%	14,3%	42,9%	15%	35%
Pour avoir plus d'espace, plus de temps	4,3%	34,8%	7,7%	15,4%	7%	31%

Tableau 1: Tableau récapitulatif des motivations vues comme « très importantes » et « impératives » selon que les projets sont situés en espace urbain ou rural

En faisant attention aux 7 finalités principales, tout d'abord pour l'*espace à dominante urbaine*, puis pour l'*espace à dominante rurale* :

L'espace à dominante urbaine :

- « Pour faire face à l'individualisme de notre société » : 35% impératif, 44% très important
- « Pour faire face à la spéculation immobilière » : 35% impératif, 22% très important
- « Pour avoir un habitat sain / plus naturel » : 26% impératif, 35% très important
- « Par respect pour l'environnement » : 26% impératif, 30% très important
- « Pour profiter de l'intelligence collective » : 23% impératif, 59% très important
- « Pour montrer qu'on peut vivre autrement (modèle) » : 22% impératif, 39% très important
- « Pour rechercher d'autres formes de vie, chemin d'expérimentation collectif » : 17% impératif, 57% très important
- « Pour l'épanouissement personnel » : 17,4% impératif, 35% très important
- « Pour vivre entouré(e) de gens qui partagent les mêmes valeurs que moi » : 4,3% impératif, 48% très important

L'espace à dominante rurale :

- « Pour faire face à l'individualisme de notre société » : 43% impératif, 43% très important
- « Pour montrer qu'on peut vivre autrement (modèle) » : 36% impératif, 29% très important
- « Pour rechercher d'autres formes de vie, chemin d'expérimentation collectif » : 36% impératif, 21% très important
- « Pour avoir un habitat sain / plus naturel » : 29% impératif, 43% très important
- « Pour profiter de l'intelligence collective » : 29% impératif, 43% très important
- « Par respect pour l'environnement » : 21% impératif, 71% très important
- « Pour l'épanouissement personnel » : 14% impératif, 43% très important

Nous observons que l'ordre des finalités de l'ensemble des projets se retrouve beaucoup plus conservé dans les projets de l'*espace à dominante urbaine*.

Nous avons établi cet ordre par rapport au taux de réponses en « impératif », puis au total des réponses en « impératif » et « très important », et même si cela aurait pu être fait différemment, on peut tout de même observer grâce à ces données quelques spécificités intéressantes. Chez ces projets de l'*espace à dominante urbaine*, deux finalités se sont ajoutées : la volonté de vivre entouré(e) de gens qui partagent les mêmes valeurs, en dernière position, et celle de faire face à la spéculation immobilière, en seconde position.

VIII.2 Les finalités et la qualité de vie

La présence de la question de la non-spéculation immobilière dans les projets urbains nous montre comme la problématique de la pression foncière dans ces espaces a une forte influence sur le développement de l'habitat coopératif. On compte en effet 57% de réponses « très positives » (cumul de « très important » et « impératif ») et 87% de « positives » (lorsqu'on ajoute les réponses considérant cette motivation comme « importante »).

Ces chiffres extrêmement élevés, s'ils ne se retrouvent pas autant dans l'espace à dominante rurale (36% et 79% respectivement), sont corroborés dans cette tendance par le plus fort taux de réponses dans cet espace pour la motivation « Pour faire des économies » qui comptabilise 61% de réponses « positives » contre 50% en rural. Ce sont donc près de deux tiers des membres de projets d'habitat participatif en milieu à dominante urbaine qui considèrent que les économies que permettent ce type d'habitat sont une part au moins importante (48%) voire même très importante (4%) ou impérative (9%) de leurs motivations à s'y être engagés. A ce sujet, nos entretiens révèlent que la façon plus classique pour mesurer « les économies » montre que l'HC ne nous apporte pas les grandes réductions de prix par rapport à l'habitat conventionnel que « le mythe de l'HP » a tendance à faire croire. La plupart des projets déjà installés considèrent que « pour faire des économies » n'est pas une raison vraiment valable, en tout cas pas en ce qui concerne l'économie monétaire individuelle.

On trouve par contre d'autres ordres « d'économies », comme celui du gain de temps, la réduction des déplacements dans certains projets avec activités sur place, la réduction de la consommation par la mutualisation et la consommation collaborative, des systèmes de solidarité et de mutualisation de ressources entre habitants : c'est l'usage choisi qui peut permettre de faire des économies.

Les éventuelles économies liées à la construction et au fait de se passer d'un promoteur sont compensées par la création d'espaces communs, des matériaux de qualité, des techniques constructives plus exigeantes, ou bien par la quantité de temps investie autant en réunions qu'en réalisation (cas notamment des auto-constructeurs). Certains groupes-projets en sont conscients mais d'autres, notamment des groupes-projet débutants, ont souvent une fausse image de la réalité économique de l'HC.

Enfin, et de la même manière, le gain d'espace et de temps emporte 39% de réponses « très positives » et 78% de « positives » en urbain contre respectivement 23% et 38% en rural.

Avec ces trois réponses, nous retrouvons en milieu urbain très spécifiquement les paramètres de l'espace, du temps, des prix et de l'accès à l'immobilier, d'un côté comme une motivation notable au développement de l'habitat coopératif dans ce type de territoires, et d'un autre comme des problèmes auxquels l'HC semble pouvoir être une réponse possible.

La proportion de groupes-projets (pas encore installés) dans l'ensemble de notre échantillon, est d'ailleurs plus importante en urbain (30% contre 14% en rural) et particulièrement dans les grands pôles (6 sur les 7 groupes-projets en urbain) ce qui appuie notamment notre constat de la difficulté d'accès au foncier approprié pour l'habitat coopératif dans ces espaces, et met donc en avant le chemin restant à parcourir : les projets urbains mettent en général plus de temps à se concrétiser. En même temps, comme nous l'avions signalé, nous avons plus de facilités à repérer des projets urbains (des réseaux plus accessibles et interconnectés, avec des problématiques proches).

Il faudrait dans tous les cas élargir cette analyse à une échelle territoriale plus importante, voire nationale, pour vérifier ces interprétations, surtout du fait d'un échantillon assez restreint.

Nous constatons un nombre de voix décroissant, à mesure que l'on s'écarte des pôles (urbains et ruraux), à la motivation « Pour montrer qu'on peut vivre autrement », c'est-à-dire la volonté de faire exemple voire de se positionner comme un « modèle ». On est renforcé en cela par le constat que 7% des projets ruraux intéressés déclarent que cette motivation n'est pas importante (contre 0% en urbain), exprimant ainsi leur volonté farouche de ne pas faire exemple, comme une philosophie de la diversité.

Les résultats spécifiques aux projets urbains peuvent nous faire penser à un habitat coopératif plus pragmatique, avec des intérêts matériels forts liés à un contexte économique de l'habitat très compliqué, notamment depuis la crise du logement initiée dans les années 2000 et la crise économique

actuelle. Ils s'inscrivent également, selon nos observations, dans une volonté de mise en réseau, avec des secteurs variés (économie sociale et solidaire, associations culturelles), et des propres réseaux formels et informels d'HC, etc., ce qui pourrait être un autre élément d'explication de cette tendance à une plus grande ressemblance de ces projets : des contraintes communes (notamment économiques, juridiques et administratives) et des valeurs proches nourrissent une volonté grandissante de se rapprocher pour défendre des intérêts communs et pour proposer des réponses coordonnées.

De leur côté, les projets ruraux semblent bien plus diversifiés. D'un côté ils peuvent adhérer aux mêmes réseaux que les projets urbains (mais dans une moindre mesure) : par exemple au réseau *EcoHabitatGroupé* ou à l'association *Habicoop*, etc. D'un autre côté, il existe plusieurs réseaux essentiellement ruraux : *Terre de Liens*, *Les Oasis en tous lieux*, *la coopérative européenne de Longo Mai*, *le mouvement de Camphill*, *les communautés de l'Arche* etc ; et surtout, il y a en milieu rural une proportion bien plus importante de projets « hors réseau » qu'en milieu urbain.

Comme nous avons pu le voir dans le chapitre antérieur, à travers les trois réponses les plus plébiscitées (« Pour faire face à l'individualisme de notre société » : 43% impératif et 43% très important, « Pour montrer qu'on peut vivre autrement (modèle) » : 36% impératif et 29% très important, « Pour rechercher d'autres formes de vie, chemin d'expérimentation collectif » : 36% impératif et 21% très important), on constate que les dimensions collectives de l'habitat et la conception de ce mode de vie comme paradigme de société, sont extrêmement présentes en milieu rural.

Elles sont suivies de près, car assurément liées, par la question écologique, primordiale pour les projets ruraux d'habitat coopératif. La recherche d'un habitat plus sain et naturel remporte 100% des suffrages en « positif », dont 72% en « très positif », et le respect de l'environnement comptabilise 93% de réponses « très positives ».

Enfin, et on peut une fois encore considérer cette réponse comme découlant des deux précédentes, comme si celles-ci garantissaient la troisième, l'épanouissement personnel, s'il ne semble pas, au vu des chiffres, relever particulièrement d'un espace ou d'un autre, se voit finalement plus recherché lorsqu'on s'écarte des centres urbains. On voit ainsi que les couronnes des pôles urbains (qui vont régulièrement jusqu'à 30 ou 35 kilomètres des pôles) comptabilisent 75% de réponses « très positives » contre 36% dans les pôles, le *très rural* 58% contre 50% dans les pôles ruraux.

Un travail intéressant qui reste à réaliser est de mettre en face de nos actuels résultats, ainsi que de ceux qui vont suivre, les scénarii pour 2040⁵¹ réalisés par la DATAR. Nos résultats nous induisent à envisager que des démarches coopératives d'habitat peuvent proposer des réponses aux risques exprimés par les scénarii d'un renfermement sur soi dans les zones de faible densité durant les prochaines décennies.

51 À ce sujet, voir tout particulièrement :

La DATAR. *Les scénarios des espaces de la faible densité à 2040*. [en ligne]. <<http://territoires2040.datar.gouv.fr/spip.php?article199&revue=1>>

VIII.3 Conclusion

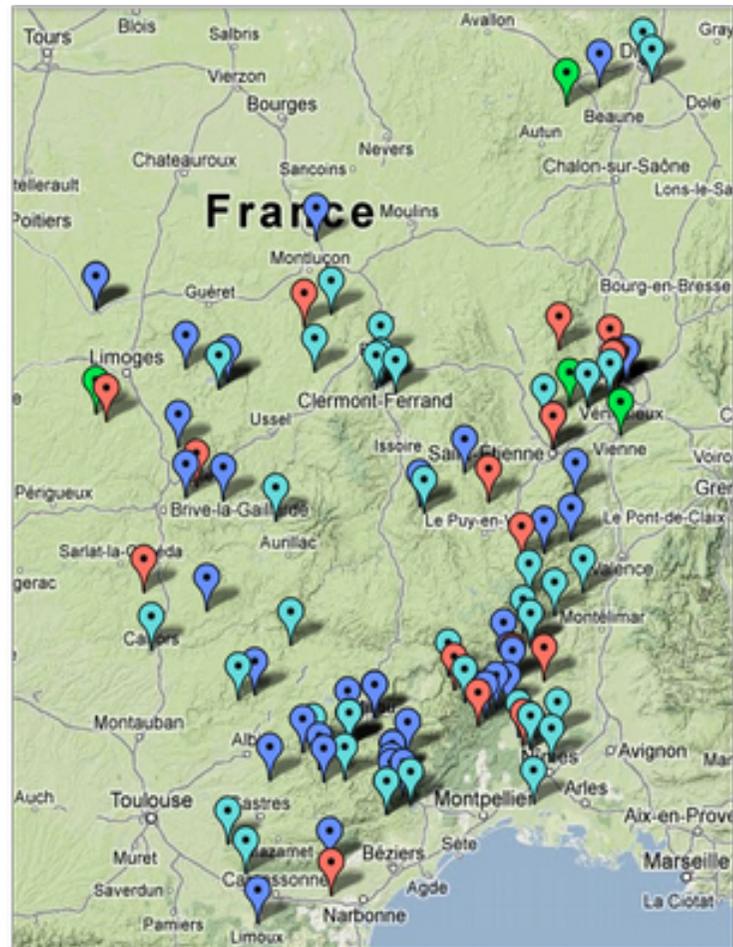
La recherche de plus de collectif et de lien est à la base des dynamiques d'HC. Se mettre ensemble peut permettre d'accéder plus facilement et surtout dans de meilleurs conditions à la nécessité basique et vitale qu'est le logement, notamment dans un contexte où la pression foncière engendre énormément d'exclusion dans les espaces urbains. Mais si ces motivations pragmatiques existent et se justifient au vu des difficultés auxquelles sont soumis beaucoup de gens, on doit se rendre compte que c'est bien un paradigme de société qui est posé et proposé par ces nouvelles pratiques.

Celui-ci semble fondé sur une recherche de l'expérimentation et de solutions de manière collective et citoyenne, et sur la prise en compte en tout premier lieu des biens collectifs que représentent l'accès à un logement de qualité et la préservation des ressources environnementales, auxquelles ces logements peuvent participer. Ce sont là deux caractéristiques qui s'expriment différemment en milieu urbain et en milieu rural, qui ne sont pas opposées mais doivent au contraire être vues comme complémentaires.

IX. Le Massif Central : dynamiques territoriales et habitat coopératif

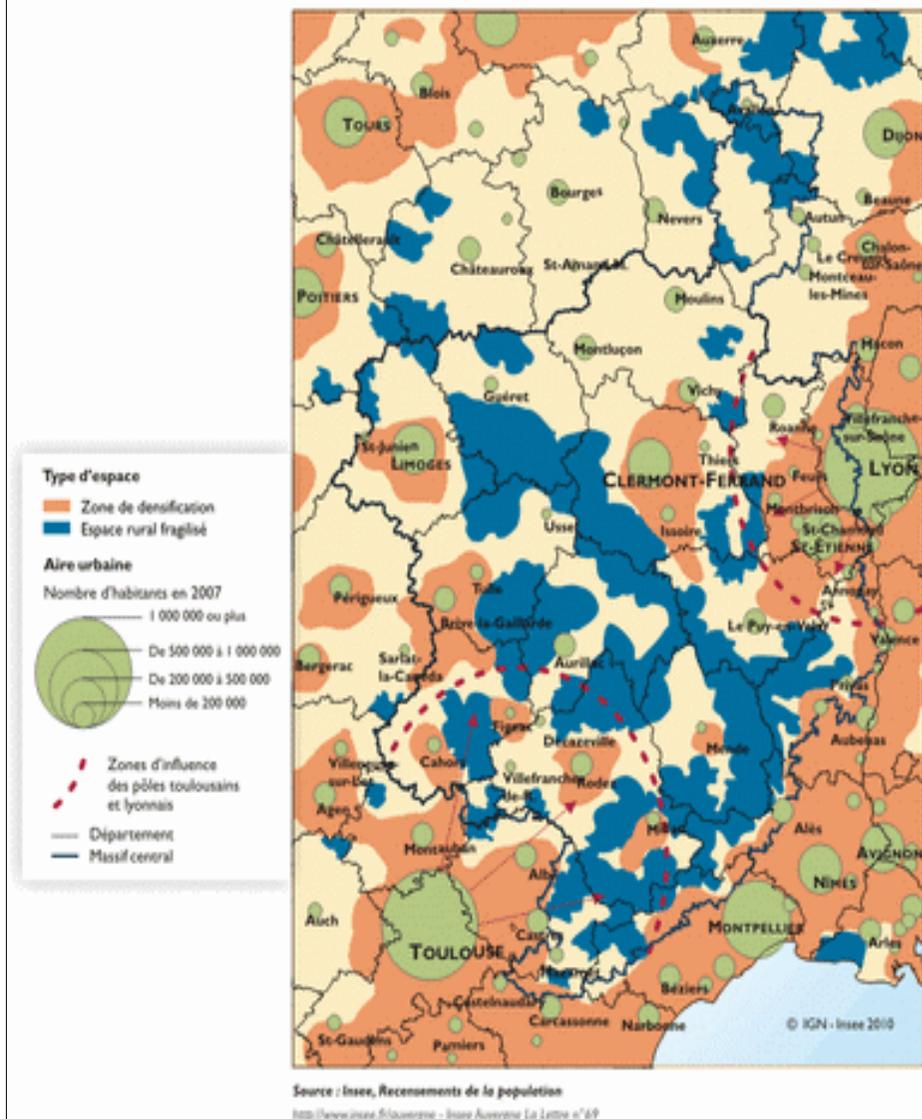
La carte de recensement des projets que nous voyons sur la page suivante est la même que celle du chapitre VII mais elle nous permet maintenant, en la confrontant à la seconde carte que nous présentons, de voir l'emplacement des projets par rapport aux dynamiques territoriales de leurs lieux d'implantation.

Projets d'habitat participatif recensés en Massif Central par OiSA



Carte : Projets d'habitat coopératif recensés en Massif Central et périphérie par OiSA. Source OiSA, 2012, licence CC BY-SA

Des dynamiques territoriales contrastées



IX.1. Le Massif Central : un territoire spécifique

4072 communes des 36571 communes françaises = 11,13%

516 cantons

6 régions : Auvergne, Bourgogne, Languedoc-Roussillon, Limousin, Midi-Pyrénées, Rhône-Alpes

22 départements : Allier, Ardèche, Aude, Aveyron, Cantal, Corrèze, Cote-d'Or, Creuse, Gard, Haute-Loire, Haute-Vienne, Hérault, Loire, Lot, Lozère, Nièvre, Puy-de-Dôme, Rhône, Saône-et-Loire, Tarn, Tarn-et-Garonne, Yonne

3 861 853 d'habitants sur les 62 134 866 d'habitants en France métropolitaine (65,3 millions d'habitants au 1er janvier 2012) = 6,2% de la population nationale en 2008

84 356 km² sur les 551 500 km² de la France métropolitaine = 15,3 % de la superficie nationale

46,1 habitants / km² en 2008 ; moyenne nationale : 114,2 habitants / km²

Sur ses 84 356 km² de superficie, le Massif Central s'étale sur 22 départements, contenus dans 6 régions, et regroupe 4072 communes (en 2010)⁵². Ce sont donc 15,5% des terres de France métropolitaine qui y sont rassemblées, mais pour seulement 6,2% de la population en 2008.

C'est un peu moins que les 6,4% de 1999, les 7,0% de 1982 et les 8,2% de 1962⁵³. Car si le Massif Central est redevenu attractif ces dernières années, notamment grâce au sud et à l'est, les arrivées de population sur le territoire étant plus importantes que les départs, c'est le fort vieillissement de la population qui freine son évolution démographique, notamment en son cœur, c'est-à-dire dans le Limousin et l'Auvergne, où le nombre de naissances est particulièrement inférieur à celui des décès. La Creuse, l'Allier, le Cantal et la Nièvre font d'ailleurs partie des sept départements français qui perdent de la population, confirmant ainsi l'inscription du Massif dans une « diagonale du vide » désormais célèbre et qui peine à s'estomper.

Voilà pourquoi sa faible densité (46,1 habitants au km² contre 114,2 en France métropolitaine⁵⁴) stagne, au contraire du reste

52 Source DATAR : <http://montagne.territoires.gouv.fr/metier/portrait/index.php?terr=6>

53 INSEE. *Atlas du Massif central - Démographie - Attractivité, dossier n°24, mars 2010*. [en ligne], p. 2. <http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?reg_id=10&ref_id=16414>

54 Chiffres 2008. Source DATAR : <http://montagne.territoires.gouv.fr/metier/portrait/index.php?>

de la France et des autres massifs, plaçant le territoire parmi les plus faibles évolutions à ce niveau avec la Champagne-Ardenne et la Haute-Saône, excepté dans les pôles urbains et la vallée du Rhône. On touche là une des grandes caractéristiques du territoire : **les forts contrastes**.

Le Massif Central est en effet un territoire aux fortes disparités. Si son maillage urbain est assez élevé (plus que les autres massifs français), avec de grands ensembles tels que Clermont-Ferrand - Issoire - Vichy (590 000 habitants) ou Saint-Etienne – Feurs – Montbrison – Saint-Chamond – Saint-Just - Saint-Rambert (560 000 habitants) dont les zones d'influence sont très larges, certains espaces sont extrêmement peu peuplés, et cela principalement en raison du relief. Le Massif Central est le massif où l'on vit le plus haut en France métropolitaine (431 mètres d'altitude en moyenne) après le Jura (539 m) et les Alpes (458 m)⁵⁵.

C'est donc un territoire massivement caractérisé comme des « campagnes vieilles à très faible densité »⁵⁶ (voir carte à droite) où le peu d'emplois qualifiés par rapport aux régions voisines et la grande part qu'occupe encore le secteur agricole, contrastent fortement avec le développement des grandes agglomérations, accentuant ainsi les disparités territoriales.

[terr=6](#)

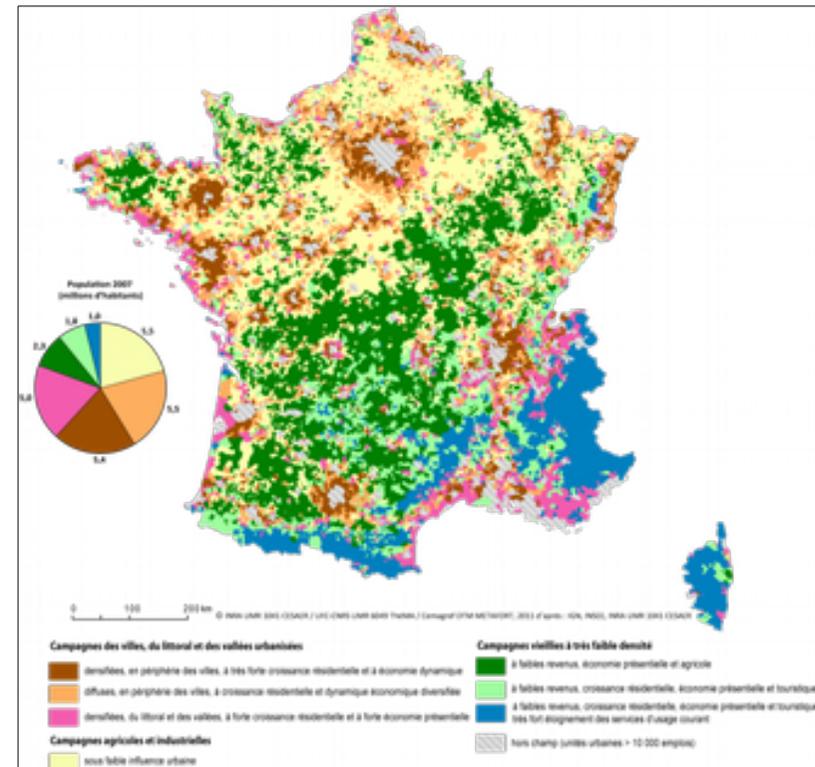
55 INSEE. *Atlas du Massif central - Démographie - Attractivité, dossier n°24, mars 2010*. [en ligne], p. 3.

<http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?reg_id=9&ref_id=15994>

56 LA DATAR. *Observatoire des territoires*. [en ligne]. Typologie des campagnes françaises.

<<http://www.territoires.gouv.fr/observatoire-des-territoires/en/enjeux-thematiques/dynamiques-territoriales?ind=1756>>.

Typologie des campagnes françaises⁵⁷ :



57 Id.

On comprend alors aisément les grands enjeux définis par le Commissariat à l'Aménagement du Massif Central de la DATAR (Délégation interministérielle à l'Aménagement du Territoire et à l'Attractivité Régionale) dont tout particulièrement « l'accueil de nouvelles populations »⁵⁸ et notamment des populations « qualifiées », ainsi que « la création de richesses » basée sur une diversification des secteurs et un accent sur les multiples ressources locales.

Il s'agit alors de voir dans quelle mesure ce nouvel aménagement du territoire peut prendre en compte et même bénéficier du développement de l'habitat coopératif, pour ce territoire que nous avons volontairement élargi à certaines zones périphériques. Nous y avons pour le moment recensé environ 130 projets.

58 LA DATAR. *Portrait du Massif Central*. [en ligne].
<<http://montagne.territoires.gouv.fr/metier/portrait/index.php?terr=6>>.

IX.2 L'habitat coopératif et les dynamiques d'accueil de population en Massif Central : la redynamisation du territoire

Selon les mouvements de populations constatés entre 1999 et 2008 (source INSEE), nous avons voulu savoir comment les projets d'habitat coopératif se situaient vis-à-vis de ces dynamiques territoriales.

Notre méthodologie a été d'utiliser les catégories créées par l'INSEE pour la caractérisation démographique des territoires, à savoir celles du zonage en aire urbaine 2010⁵⁹, dont nous avons expliqué le fonctionnement détaillé et les limites que nous y voyons dans la partie 2 du **chapitre VII** consacrée aux motivations des projets d'habitats participatifs. Rappelons simplement que :

Ce zonage permet de distinguer l'*espace à dominante urbaine* et l'*espace à dominante rurale*, eux-mêmes subdivisés en *pôles*, *communes appartenant à ces pôles*, *couronnes* de ces pôles et enfin *communes multipolarisées*, c'est-à-dire qui sont attirées par plusieurs pôles urbains à la fois. La réunion des deux derniers espaces constitue l'espace périurbain. Dans l'*espace à dominante rurale* existent des *pôles ruraux*, des *communes appartenant à ces pôles* ou à leur *couronne*, d'autres dites *autres communes multipolarisées* avec la même logique que leur quasi-homonyme urbain mais appliquée au rural, et enfin des communes dites *isolées hors influence des pôles*, les deux dernières catégories étant réunies par nous-mêmes dans

59 La définition et la méthodologie de travail sur le zonage en aire urbaine 2010 figure à cette adresse : http://www.insee.fr/fr/methodes/default.asp?page=zonages/processus_actualisation_au.htm#methode

l'espace que nous appelons *très rural*.

Un rééquilibrage possible dans l'occupation du territoire

Les statistiques montrent qu'en 2006, 78% de la population française hors Île de France vivaient dans les aires urbaines⁶⁰ du territoire national, ces aires urbaines n'occupant que 40% de sa superficie. Le Massif Central marquait ici une de ses nombreuses spécificités en n'étant occupé d'aires urbaines « que » sur 23 % de sa surface (face aux 40 % au niveau national), celles-ci regroupant 62% de ses habitants (face aux 78%).

	Habitats coopératifs recensés en Massif Central	Niveau du Massif Central	Niveau national (hors Île de France)
Superficie des aires urbaines	/	23%	40%
Occupation des aires urbaines	42% des projets	62% des habitants	78% des habitants
Occupation de l'espace rural	53%	Sûrement moins de 30% des habitants	14%

Explication du tableau :

L'étude des projets d'HC en Massif Central que nous avons menée nous montre que ceux-ci sont présents à 42% dans les

60 Une aire urbaine regroupe l'ensemble des communes de l'espace à dominante urbaine (pôle urbain, communes appartenant au pôle, couronne du pôle) à l'exception des communes multipolarisées.

aires urbaines (42 % des projets, face à 62 % de la population dans les aires urbaines en Massif Central, et 78 % à l'échelle nationale), pour, d'un autre côté, 53% des projets dans l'espace à dominante rurale⁶¹ : 53 % des projets en MC en zone rurale, face à 14% de la population française dans ce type de territoire⁶² et à coup sûr moins de 30% dans le Massif Central⁶³. Il s'agit là de projets et non de population, ce qui nous empêche une comparaison brute des chiffres. Il faudrait pour cela connaître le nombre d'habitants actuel et envisagé pour chaque projet, ce qui semble très compliqué au vu de la diversité de l'état d'avancement des projets et des changements réguliers auxquels ceux-ci sont soumis.

Par extrapolation des projets où nous avons pu estimer le nombre d'habitants (assez fréquemment entre 8 et 15 adultes), nous constatons que dans les projets plus ruraux, il existe une diversité de taille des projets plus importante. Leur volonté récurrente de limiter le mitage et la nature même de l'habitat collectif, avec la mutualisation d'espaces qu'il implique, leur fait dans tous les cas utiliser moins de superficie par personne. On peut alors estimer que, même si l'écart entre ces 62% d'habitants en aires urbaines dans le Massif Central et ces 42% de projets d'habitat coopératif recensés dans ces mêmes aires se réduisait, il ne le ferait qu'à un niveau extrêmement faible.

61 Les 5% restants correspondent aux communes multipolarisées de l'espace à dominante urbaine puisque celles-ci ne sont pas prises en compte dans les aires urbaines.

62 INSEE. *Recensement de la population 2008, hors Mayotte*. [en ligne]. <http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?ref_id=ip1374>

63 Les chiffres spécifiques au Massif Central n'ont pu être obtenus pour cette donnée mais la barre des 30% nous semble absolument impossible à franchir.

On peut donc en conclure que les projets d'habitat coopératif en Massif Central semblent plus attirés par le milieu rural et très rural que ne l'est l'ensemble de la population. Il en résulte alors une bien meilleure répartition de ces nouvelles populations sur le territoire, même si certaines zones sont encore délaissées comme on peut le voir sur la carte des projets recensés, particulièrement à la confluence du Puy-de-Dôme, du Cantal, de la Haute-Loire et de la Lozère.

Il est également intéressant de constater que 20% de ces projets se réalisent dans l'espace périurbain. Cet espace si plébiscité au vu des récentes évolutions démographiques (+1,3% de la population dans les espaces périurbains du Massif Central entre 1999 et 2008, soit plus du double de l'évolution constatée entre 1982 et 1999⁶⁴) est finalement minoritaire dans l'habitat coopératif, même s'il est vrai que cette tendance correspond à la répartition sur le territoire du Massif Central des nouveaux arrivants.

C'est salubre lorsqu'on sait que cet étalement urbain entraîne une artificialisation des territoires au détriment des terres agricoles, du paysage, des forêts et des milieux semi-naturels⁶⁵.

64 INSEE. *Atlas du Massif central - Démographie - Attractivité, dossier n°24, mars 2010*. [en ligne]. <http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?reg_id=9&ref_id=15994>

65 INSEE. *Atlas du Massif central - Démographie - Attractivité, dossier n°28, juin 2010*. [en ligne]. <http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?reg_id=10&ref_id=16414>

Ceci, en plus de ces dégâts environnementaux, pourrait causer de graves problèmes à une région possédant des ressources en bois très importantes et qu'elle a d'ailleurs pointées comme principale filière de développement avec les secteurs bois-construction et bois-chauffage⁶⁶, ainsi qu'au patrimoine naturel et paysager lui conférant une importante valeur touristique et identitaire.

Or, les projets d'habitat coopératif semblent participer de manière minoritaire à ce processus, par leur faible implantation dans ces espaces périurbains, mais également par la limitation du mitage exercée par de nombreux projets via les constructions mitoyennes. De plus, en contraste avec la tendance à l'étalement qui se produit dans ces espaces, l'arrivée de l'habitat dit groupé, dont une des logiques est la densification de l'habitat et la mutualisation d'espaces et de matériel (dont des voitures par exemple), ainsi que l'importation de comportements « écologiques » (au moins dans une certaine mesure) comme le covoiturage, le télétravail, etc. peut au contraire être une force complémentaire à prendre en compte pour faire face à la tendance.

S'ils préfèrent en majorité l'espace rural (53% des projets), participant ainsi à un rééquilibrage urbain-rural du territoire, on constate que les projets d'habitat coopératif semblent se diriger en priorité vers deux types de territoires : les pôles urbains (28% des projets) et le très rural (44%). Or ces espaces sont souvent en difficulté quant à leur capacité d'attractivité au vu de leur ratio départs-arrivées et ont donc à être attentifs aux dynamiques de mobilité et d'accueil de nouvelles populations.

66 LA DATAR. *Portrait du Massif Central*. [en ligne].
<<http://montagne.territoires.gouv.fr/metier/portrait/index.php?terr=6>>.

Contribution envisageable au repeuplement de territoires en difficulté

Depuis 1999, le Massif Central est entré dans une nouvelle phase de repeuplement d'une ampleur qu'il n'avait pas connue depuis les années 1950. Cependant, sa moyenne d'augmentation de population de +0,4% par an entre 1999 et 2008 reste inférieure à la moyenne nationale (+0,7%)⁶⁷, et cela notamment en raison du vieillissement déjà évoqué⁶⁸. Il est également à noter que ces dynamiques sont marquées de fortes disparités, avec un Massif Central particulièrement attractif (Hérault, Gard, Ardèche par exemple = franges sud-est) et un Massif Central qui l'est moins (Loire, Allier, Saône-et-Loire par exemple = marges du nord-est), et à l'intérieur de chaque département, des zones au solde migratoire⁶⁹ particulièrement déficitaire quand d'autres vont accueillir énormément de nouveaux habitants. Pour des raisons différentes et variées

67 INSEE. *Atlas du Massif central - Démographie - Attractivité, dossier n°24, mars 2010*. [en ligne].
<http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?reg_id=9&ref_id=15994>

68 Voir le début de ce chapitre où nous disions que le solde naturel (différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès sur un territoire) du Massif Central est négatif (plus de décès que de naissances), tout particulièrement dans les territoires du cœur tels que l'Auvergne ou le Limousin.

69 Le solde migratoire est calculé à partir du ratio entre départs et arrivées de populations sur le territoire.

(augmentation des prix de l'immobilier notamment pour le premier, éloignement des principales zones d'emploi entre autres pour le second), on constate que les pôles urbains (surtout les grands), et les communes isolées de l'espace rural restent bien souvent en marge des dynamiques démographiques positives. On enregistre chez une certaine proportion de ces espaces de nombreux départs et des difficultés pour attirer de nouvelles populations, ceci étant aggravé en général d'un vieillissement de la population dans le très rural alors que les pôles ont au moins ce renouvellement dû au solde naturel pour compenser les difficultés dues au solde migratoire.

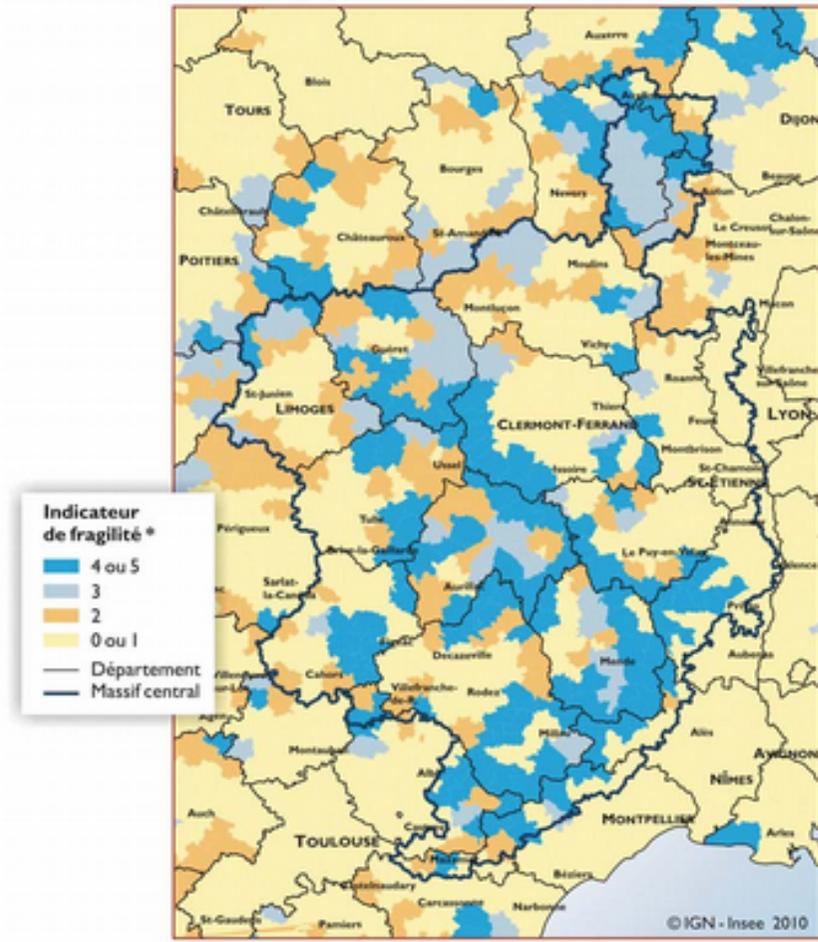
Les chiffres du recensement des projets d'habitat coopératif en Massif Central nous montrent que plus de 25% de ces projets sont situés dans des villes ou communes souffrant d'un solde migratoire négatif, dont près d'un tiers implique les communes isolées et la moitié les pôles urbains. Ainsi, sont concernés par cette caractéristique 63% des projets situés dans des pôles urbains (dont 80% des projets dans des grands pôles) et 25% des projets dans des communes isolées. Nous avons ajouté ces chiffres à ceux des territoires au solde migratoire positif, ou nul, mais en-dessous de la moyenne de leur département d'appartenance, des territoires dont nous avons estimé qu'ils étaient en difficulté relative quant à l'accueil de populations. On se rend compte alors que plus d'1 projet sur 3 (35%) dans l'espace très rural s'implante dans une commune en difficulté et que cela s'applique à plus de 3 projets sur 4 (78%) situés dans les pôles urbains. Dans le premier cas, ce sont même 42% des projets situés dans des communes isolées. Dans le second, 100% des projets situés dans des grands pôles le sont dans des pôles en difficulté.

Si l'on constate que, comme la majorité des Français, certaines zones (littoral, vallées, climat favorable, proximité des zones d'emploi) sont plébiscitées par les habitants de projets coopératifs du Massif Central, on remarque malgré tout qu'une part importante d'entre eux participe activement au repeuplement de territoires en difficulté.

Le fait est que ces projets amènent de nouvelles populations dans des territoires qui en ont besoin, entre autres les communes situées à plus de 35-40 km des agglomérations, et dont on constate la dynamique négative ou l'essoufflement de l'évolution démographique, surtout dans le nord et le centre du Massif⁷⁰. Or, alors que cela s'applique par exemple au Limousin, avec une perte moyenne de 0,4% par an, on a pu recenser 6 projets d'habitat coopératif dans la Creuse, tous situés à plus de 40 km d'une agglomération dans des territoires en perte de populations.

70 INSEE. *Atlas du Massif central - Démographie - Attractivité, dossier n°24, mars 2010*. [en ligne], p. 5.
<http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?reg_id=9&ref_id=15994>

Difficulté d'accès aux équipements et déclin démographique



Indicateur de fragilité
 Cinq critères de fragilité démographique ou d'accessibilité ont été retenus par canton :

- densité de population inférieure à 20 hab./km²
- variation de densité 1999-2006 inférieure à 1 hab./km²
- âge médian 2006 supérieur à 46 ans
- temps d'accès à la gamme intermédiaire supérieur à 20 minutes
- temps d'accès à la gamme de proximité supérieur à 10 minutes

Si un critère se vérifie on lui affecte la valeur 1, 0 si non. L'indicateur de fragilité est la somme des valeurs obtenues pour les cinq critères étudiés. Il varie de 0 à 5.

Source : Insee, Recensement de la population 2006 - BPE 2008

Mais si la basse densité de population est en quelque sorte une caractéristique de l'identité du Massif, ce n'est malgré tout pas sans conséquence. En effet, la densité de population et l'accès aux services sont liés, puisqu'une forte dispersion de la population peut empêcher le maintien ou le développement de certains services, créant des zones dites *de fragilité* (voir la carte à gauche).

Le Massif Central, malgré un taux d'équipement équivalent à la moyenne nationale, souffre dans ce secteur de certaines disparités qui voient le rural pâtir d'un temps nécessaire supérieur au reste du territoire pour accéder aux services, particulièrement les zones d'altitude (Plateau de Millevaches, Morvan, Massifs Auvergnats, Vivarais, Cévennes, Montagne Noire, Causses Méjean⁷¹).

Les projets d'habitat coopératif, en s'implantant dans des territoires à faible densité et en amenant, par définition, un certain nombre de personnes d'un seul coup (le plus souvent en provenance des pôles, et fréquemment au moins une partie considérable du groupe en provenance d'autres territoires), peuvent atténuer ces dynamiques négatives, bénéficiant à ces zones fragiles dans lesquelles ils vont s'implanter en incitant au maintien de certains services. Si aujourd'hui nous ne pouvons pas espérer que ces démarches vont pouvoir répondre à l'ensemble du problème et surtout pas pour l'ensemble du territoire, elles peuvent y contribuer là où ils vont s'implanter. À ceci, il faut aussi ajouter leur impact en tant que « nœud de créativité sociale » (voir chapitre VI), qui attire d'autres

71 INSEE. *Atlas du Massif central - Démographie - Attractivité*, dossier n°28, juin 2010. [enligne], p. 12.
<http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?reg_id=10&ref_id=16414>

démarches innovatrices, de nouveaux métiers, voire, comme le cas fut constaté dans certaines communes, en prenant à leur charge via l'engagement citoyen de leurs membres le développement de crèches, écoles, etc. (l'exemple du Plateau de Millevaches et des dynamiques reliant services, associations, écoquartier, est sur ce point particulièrement frappant⁷²).

Ceci nous montre bien comment les dynamiques démographiques, et notamment celles liées à l'habitat coopératif, doivent être évaluées sur la base d'une complémentarité entre le quantitatif et le qualitatif.

72 La SCIC l'Arban œuvre dans ce sens, et actuellement un premier écoquartier avec la participation de la communauté de communes du Plateau de Gentioux est en cours d'avancement, avec une participation très forte des habitants.

Vers une diversification démographique et professionnelle ?

Le Massif Central est globalement caractérisé comme des « campagnes vieilles à faible densité »⁷³, où l'agriculture occupe une grande part des emplois et où le niveau d'éducation est en moyenne en-dessous des régions voisines. Cependant, les dynamiques démographiques des dix dernières années montrent une progressive élévation du niveau d'éducation, notamment mais pas uniquement par l'intermédiaire des nouveaux arrivants, avec en corollaire une augmentation des revenus et un accroissement progressif du travail féminin, particulièrement dans le sud du Massif⁷⁴.

À ce mouvement peuvent particulièrement se joindre les habitants de projets coopératifs puisqu'on retrouve souvent

73 Voir à ce sujet la « Typologie des campagnes françaises » de l'Observatoire des territoires : <http://www.territoires.gouv.fr/observatoire-des-territoires/en/enjeux-th-matiques/dynamiques-territoriales?ind=1756>

74 À ce sujet, voir :
INSEE. *Atlas du Massif central - Démographie - Attractivité, dossier n°24, mars 2010*. [en ligne], p. 5.
<http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?reg_id=9&ref_id=15994>
INSEE. *Une cartographie de l'emploi régional d'après le recensement de la population de 2006*. [en ligne].
<http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?ref_id=ip1280&page=sdb>
INSEE. *Recensement de la population de 2006. Les migrations entre départements : le Sud et l'Ouest toujours très attractifs*. [en ligne].
<http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?ref_id=ip1248&page=sdb>

dans ces démarches d'HC des personnes au capital culturel relativement élevé, fréquemment avec des diplômes d'enseignement supérieur, de fortes compétences professionnelles, et des capacités à lancer des activités, notamment sociales, agricoles ou culturelles⁷⁵.

Au contact du Massif Central et de sa population, on assisterait donc à un renforcement de la dynamique actuelle de diversification et par conséquent à un enrichissement, économique et humain, très probable. Ces dynamiques nouvelles pourraient alors entrer dans un cercle vertueux en enjoignant les populations locales à encore plus de dynamisme et en attirant toujours plus de personnes en quête d'innovation et de lien social (voir les « *nœuds de créativité sociale* » évoqués un peu plus tôt dans le chapitre VI).

Il est à noter que le Massif Central est particulièrement attractif pour des populations qui, comme l'évoquent Véronique Roussel et Monique Bégon, recherchent et sont séduites ici par le « calme, (la) beauté des paysages, (l')air pur, des rapports humains moins anonymes qu'à la ville, une autre qualité de vie », et le prix plus accessible du foncier⁷⁶. Ainsi, malgré leur engagement dans la vie locale, ces nouveaux arrivants et leurs nouveaux modes de vie et de travail, parfois innovants vis-à-vis du lieu d'arrivée, risquent d'avoir à subir une incompréhension de la part des *natifs* qui peut amener au conflit. L'habitat

75 À ce sujet, outre nos propres observations de terrain, voir aussi :
Marie-Hélène Bacqué et Stéphanie Vermeersch, *Changer la vie ? Les classes moyennes et l'héritage de Mai 68*, Paris, Editions de l'Atelier, 2006, 175 p.

76 Véronique Roussel et Monique Bégon, « Les nouveaux venus et leur rapport au territoire : étude de cas dans le Massif Central », *Revue de l'économie méridionale*, Vol. 53, n° 212, 2005, p. 471-472.

coopératif pourrait soulever ce genre d'interrogation voire de risque de stigmatisation, tout particulièrement dans les zones très rurales⁷⁷.

La bonne entente dépendra énormément des efforts réalisés par les nouveaux venus, et leur capacité à accepter de « se mettre à l'épreuve » de rapports solidaires, communicatifs et emphatiques vis-à-vis des anciens habitants. Mais beaucoup de projets en ont conscience et développent dès leur arrivée sur le territoire, ou avant même leur emménagement, des actions de prise de contact, de présentation des membres et d'explication de leur projet à leurs futurs voisins. Ceci permet de ne pas laisser se façonner un mythe autour des préjugés et de ce que serait cette « communauté », cette « secte », et de construire au plus vite les termes d'une compréhension, d'une acceptation, voire même d'un véritable échange, ce que certains des projets d'habitat coopératif mettent aujourd'hui très en avant comme objectif, rejoignant de cette manière la volonté de plus de lien social.

À ce sujet, les collectivités qui impulsent ce type d'initiatives, peuvent également prendre les devants vis-à-vis de ce genre de situation. Ainsi, prenant conscience du potentiel social et sociétal⁷⁸ que revêt l'habitat coopératif, elles peuvent créer les

⁷⁷ À ce sujet, voir notamment :

Julien Scolaro « De la reconnaissance à l'influence ? Heurts et enjeux d'une tentative d'empowerment en France », Géographie, économie, société 1/2006 (Vol. 8), p. 87-106.

⁷⁸ Le potentiel social renvoie principalement à la redynamisation du territoire évoquée ici et à l'enrichissement personnel et des rapports humains principalement développé dans les parties sur les *espaces liants* et sur les *nœuds de créativité sociale* des chapitres V et VI, tandis que le potentiel sociétal ressort de tout ce rapport dans le nouveau paradigme de société,

conditions d'accueil idéales à ce type de projet, comme cela s'est fait dans certains territoires, et assurer ainsi une intégration et un brassage réussis des populations arrivantes et natives.

La diversification et l'enrichissement (humain et économique), qui en est la conséquence principale et pluridimensionnelle, ont donc lieu progressivement en Massif Central par l'intermédiaire des dynamiques démographiques sur lesquelles l'HC peut avoir une influence. Sa continuation et son renforcement seront désormais conditionnés par des politiques d'accueil qui puissent assumer les demandes d'arrivées et par la possibilité qu'un certain nombre de types d'emplois et de filières soient prêts à être développés.

Les estimations de l'INSEE pour 2040 font état d'une réduction des écarts démographiques entre le Massif Central et le reste du territoire français, aussi bien quantitativement que qualitativement. Cependant, ces augmentations de populations ne doivent pas cacher l'inégalité de sa répartition sur le territoire, au bénéfice des grandes agglomérations et de leurs aires d'influence toujours plus vastes (même si les conséquences de la raréfaction des énergies fossiles prévue pour les prochaines décennies devraient enrayer cette dynamique assez rapidement⁷⁹), et son vieillissement

l'innovation sociale, la plus grande démocratie et implication des citoyens dans la chose publique, l'élargissement de cette chose publique que peut permettre l'habitat coopératif.

⁷⁹ Le Club de Rome prévoit une forte réduction de la production de pétrole dès 2025-2030 avec des augmentations des prix très significatives. Comment pourra alors évoluer l'espace périurbain et son étalement ? Comment les habitants de ces zones toujours plus éloignées des pôles d'emplois pourront-ils assumer le coût du transport ?

important.

L'habitat coopératif, par sa faculté aujourd'hui constatée en Massif Central à mieux se répartir géographiquement, à rééquilibrer partiellement l'occupation du rural et de l'urbain, à redynamiser des zones fragiles, ainsi qu'à diversifier les populations et les activités, peut être vu comme une voie vers laquelle orienter les politiques publiques de logement.

Ses membres, bien souvent investis socialement, pourraient alors participer à adapter les politiques locales et de services, notamment pour prendre en charge les arrivées et le vieillissement des populations, avec par exemple l'innovation sociale sur le mieux vivre et mieux vieillir ensemble.

Ce type de politiques devrait s'avérer essentiel dans les prochaines années. Le fait que certains de ses départements soient aujourd'hui considérés comme des références dans les politiques d'accueil de nouvelles populations, ainsi que d'avoir pointé cela comme un des principaux enjeux du territoire, place le Massif Central dans une position favorable à cet égard. Il est donc maintenant relativement aisé d'y intégrer l'habitat coopératif afin de bénéficier de son (grand) potentiel démographique et d'innovation sociale.

X. Bibliographie

Articles de revues :

- ADELS. Dossier « Habitat coopératif : une troisième voie pour l'accès au logement ? », *Territoires*, n°508, p. 23-37.
- ALTHUSSER, Louis. « Idéologie et appareils idéologiques d'État. (Notes pour une recherche) », Article originalement publié dans la *Revue La Pensée*, no 151, juin 1970. Dans l'ouvrage de Louis Althusser, *POSITIONS* (1964/1975), p. 67-125. Paris, Les Éditions sociales, 1976, 172 p. Disponible sur http://classiques.uqac.ca/contemporains/althusser_louis/ideologie_et_AIE/ideologie_et_AIE.html.
- AUTHIER, Jean-Yves. « Les citadins et leur quartier. Enquêtes auprès d'habitants de quartiers anciens centraux en France », *Revue L'année sociologique*, 2008/1, Vol. 58, 256 p.
- BEITONE, Alain. « Biens publics, biens collectifs. Pour tenter d'en finir avec une confusion de vocabulaire », *Revue du MAUSS permanente*, 27 mai 2010 [en ligne], consulté le 29/05/2012. <http://www.journaldumauss.net/spip.php?article690>.
- BELDJERD, Sofian. « Faire le beau chez soi : la part du corps dans l'aménagement et la décoration des espaces du quotidien », *Revue Espaces et sociétés*, 2011/1 n° 144-145, p 141-156.
- BLANC, Maurice et al. « Éditorial », *Espaces et sociétés*, 1/2007, n°128-129, p 13-21.
- DE SINGLY, François. « Le dédoublement de la vie privée », *Sciences humaines*, 7/2003, n°140, p. 25-25.
- DEVAUX, Camille. « De l'expérimentation à l'institutionnalisation : l'habitat participatif à un tournant ? » 2012-01-23. in *Alter-Prop*, Item #1409, <http://alter-prop.crevilles-dev.org/ressources/items/show/1409> (accès le 25 Juin 2012).
- D'ORAZIO, Anne. « La nébuleuse de l'habitat participatif : radiographie d'une mobilisation ». *Revue Métropolitiques*, 16 janvier 2012, [en ligne] consulté le 20/02/2012. <http://www.metropolitiques.eu/La-nebuleuse-de-l-habitat.html>.

- FOUCAULT, Michel. « *Des espaces autres* » (conférence au Cercle d'études architecturales, 14 mars 1967), in *Architecture, Mouvement, Continuité*, n°5, octobre 1984, p 46-49.
Ce texte est en accès libre à l'adresse suivante [consulté le 18/06/2012]:
<http://foucault.info/documents/heteroTopia/foucault.heteroTopia.fr.html>.
- FOURNIER, Emmanuel. « Intime et public : de la construction à la confusion des frontières », *Sciences humaines*, 7/2003, n°140, p. 26-26.
- GARNIER, Jean Pierre. « Une violence éminemment contemporaine. L'espace public urbain comme scène « post-historique » », *revue Espaces et sociétés*, 2007/1 n°128-129, p 55-69.
- GRANOVETTER, Mark. « L'influence de la structure sociale sur les activités économiques », dans « Penser les réseaux sociaux pour repenser l'action économique », FERRARY Michel et PIERRE Philippe (coord.). *Revue Sociologies Pratiques*, n°13, Paris, PUF, 2006, p 9-36.
- JAVALOY, Federico, « Comportamiento colectivo y movimientos sociales: un reto para la psicología social », *Revista de Psicología Social*, n°18, p.163-206, 2003.
- LABIT, Anne. « « L'habitat solidaire ». Expérience de femmes vieillissantes », *Revue Multitudes*, 2009/2 n°37-38, p 247-252.
- LABIT, Anne. CHALAND, Karine. « L'habitat groupé autogéré en France et en Allemagne : perspectives d'avenir dans le contexte du vieillissement démographique ». *Revue Espace, Populations, Sociétés*. [en ligne], 2010/1, consulté le 24/05/2012, p 131-142. <<http://eps.revues.org/index3982.html>>.
- LADSOU, Jacques. « Habiter ». *VST - Vie sociale et traitements* 1/2008 (n° 97), p 9-10.
URL : www.cairn.info/revue-vie-sociale-et-traitements-2008-1-page-9.htm.
- MULLER, René. « Vivre ensemble ». *Revue Gérontologie et société*, 2008/3, n°126, p 225-230.
- RAVEYRE, Marie. « La construction de réseaux locaux. Le cas de la politique territoriale de Saint-Gobain », dans FERRARY Michel et PIERRE Philippe (coord.). « Penser les réseaux sociaux pour repenser l'action économique », *Revue Sociologies Pratiques*, n°13, Paris, PUF, 2006, p 77-89.
- ROUSSEL, Véronique. BEGON, Monique. « Les nouveaux venus et leur rapport au territoire : étude de cas dans le Massif Central ». *Revue de l'économie méridionale*, Vol. 53, n° 212, p 463-481, 2005. ISSN 0987-3813.

Ouvrages :

- SCOLARO, Julien. « De la reconnaissance à l'influence ? Heurts et enjeux d'une tentative d'empowerment en France ». *Revue Géographie, économie, société* 1/2006 (Vol. 8), p 27-106. ISSN 1295-926X.
- SOUSA SANTOS, Boaventura de. « Los nuevos movimientos sociales », *OSAL Revista del Observatorio Social de América Latina*, septembre, 2001, p. 177-184.
- THALINEAU, Alain. « L'hébergement social : espaces violés, secrets gardés », *Ethnologie française*, 2002/1, Vol. 32, p. 41-48.
- VILKOU-POUSTOVAÏA, Irina. « Encore ensemble ? La question de la mixité en ex-Yougoslavie ». *Revue Langage et société*, 2006/1 n°115, p 131-145.
- BACQUE, Marie-Hélène. VERMEERSCH Stéphanie. *Changer la vie ? Les classes moyennes et l'héritage de Mai 68*, Paris, Editions de l'Atelier, 2006, 175 p. ISSN 2708239600.
- BREVIGLIERI, Marc. TROM, Danny. « Troubles et tensions en milieu urbain. Les épreuves citadines et habitantes de la ville », dans CEFAÏ, Daniel. PASQUIER, Dominique. *Les sens du public : publics politiques et médiatiques*, PUF, 2003, p. 399-416.
- CASTELLS, Manuel. *L'ère de l'information*, Tome 2, Paris, Fayard, 1998, 609 p.
- CHIRAS, Dan. WANN, Dave. *31 ways to create sustainable neighborhoods Superbia !*, New Society Publishers, Canada, 240p. ISSN 1-800-567-6772.
- DURKHEIM, Emile. *De la division du travail social*, coll. Les grands textes, éd. PUF, 2004, 416 p.,
- HAGMAIER, Silke. STENGEL, Martin. WURFEL, Michael. *Eurotopia, Verzeichnis europäischer Gemeinschaften und Ökodörfer*. 2 korrigierte Auflage 2001 Würfel Verlag, Ökodorf Sieben Linden, ISBN 3-00-005906-7.

- HARLOFF, Hans J. CHRISTIAANSE, Kees Hans. DIENEL, Liudger. WENDORF, Gabriele. ZILLICH, Klaus. *Nachhaltiges Wohnen, Befunde und Konzepte für zukunftsfähige Stadtquartiere*, Physica-Verlag, Ein Unternehmen des Springer-Verlags, Heidelberg. ISBN 3-7908-1508-X.
- HOPKINS, Rob. *Manuel de transition. De la dépendance au pétrole à la résilience locale*, Les éditions Ecosociété, 2010, 216p. ISBN 978-2-923165-66-0.
- JAVALOY, Federico. ESPELT, Esteve. RODRIGUEZ, Alvaro. « Comportamiento colectivo y movimientos sociales en la era global », dans MORALES, Jose Francisco. MOYA, Miguel. GAVIRIA, Elena. CUADRADO, Isabel (Coord.). *Psicología Social* (pp. 641-692). Madrid, McGrawHill. 2007.
- JODELET, Denis. « Formes et figures de l'altérité ». dans SANCHEZ-MARAS, Margarita. LICATA, Laurent (coord.). *L'Autre : regards psychosociaux*, Chapitre 1, p 23-47. Grenoble, Les Presses de l'Université de Grenoble, 2005. ISBN 2-7061-1178-X.
- GUEZ, Kristof. JANIN, Pierre et Rémi. PERNET, Alexis. RECEVEUR, Hugo. *Clermont au loin. Chronique périurbaine*, Fûdo éditions, 2011, 155p. ISBN 978-2-916774-09-1.
- LEAFE CHRISTIAN, Diana. *Vivre autrement : écovillages, communautés et cohabitats*, Montréal (Québec), Éditions écosociété, 2006, 377 p. ISBN 978-2-923165-24-0.
- LEMARCHAND, Arnaud. *Enclaves Nomades. Habitat et travail mobiles*, Bellecombe-en-Bauges, Éditions du Croquant, 2011, 228 p.
- MALTSCHEFF, Ivan. *Les nouveaux collectifs citoyens. Pratiques et perspectives*, Yves Michel, 2011.
- MORALES-MARENTE, Elena. « El yo social », dans MOYA, Miguel. RODRIGUEZ, Rosa (coord.). *Fundamentos de Psicología Social*, Madrid, Ediciones Pirámide, p. 319-340, 2011.
- PARASOTE, Bruno. *Autopromotion, habitat partagé, écologie et liens sociaux*, Éditions Yves Michel, 2011.
- PARAZELLI, Michel. « L'appropriation de l'espace et les jeunes de la rue : un enjeu identitaire ». dans LABERGE, Danielle (dir.). *L'errance urbaine*, Collectif de recherche sur l'itinérance, la pauvreté et l'exclusion sociale, Sainte-Foy, Les Éditions Multi-Mondes, p. 193 à 220, 2000, 202 p. ISBN 2-7605-1158-8.
- PECK, Scott. *The different Drum-Community Making and Peace*, Originalausgabe erschienen bei TOUCHSTONE, New York unter dem Titel, Erste Auflage, 2007. ISBN13 : 978-3-940419-01-9.

- RAY, Paul H. ANDERSON, Sherry Ruth. *L'émergence des créatifs culturels, enquête sur les acteurs d'un changement de société*, éditions Yves Michel, 2001, 512 p.
- LEJEUNE, Lucie. *Habiter autrement, du squat à la coopérative d'habitants : entre innovation et transformation sociale*, Séminaire : « Économie sociale et développement », Sous la direction de Danièle Demoustier, Institut d'Études Politiques de Grenoble, Université Pierre Mendès France, 2009, 151 p.
- SCHAMASCH, Thomas. *Relevons le défi du vivre ensemble. Par la porte des communautés intentionnelles*, sous la direction de M. Laurent Gardin, Mémoire de Master II Développement local et économie solidaire, Valenciennes, Université de Valenciennes et du Hainaut Cambrésis, 2010, 135 p.

Rapport - Étude - Questionnaire :

- ADESS Pays de Brest. *Recensement des Habitats groupés en France*. [document en ligne]. <<https://docs.google.com/file/d/0B-bLIUUE2HI7ZmE4MmRhMGUtOWEyZi00N2ZkLTlkM2MtM2JkZjZjYTUzNDQx/edit?hl=fr&pli=1>>.
- ASSOCIATION POUR LA BIODIVERSITÉ CULTURELLE, *Les Créatifs Culturels en France*, éditions Yves Michel, 2007, 132 p.
- ASSOCIATION RELIER. *Résultat de l'enquête sur l'habitat groupé pour un outil juridique et financier*, Février 2011.
- DEVAUX, Camille, *Accompagner les projets d'habitat participatif et coopératif*, 2011-02. in *Alter-Prop*, Item #414, <http://alter-prop.crevilles-dev.org/ressources/items/show/414> (accès le 25 Juin 2012).

Vidéo sur Internet :

- FOUCAULT, Michel. *Les Hétérotopies*, Radio Feature, 1966 <<http://www.youtube.com/watch?v=RC7qhps2HMM>>.

Source INSEE /DATAR :

- DATAR. *Les scénarios des espaces de la faible densité à 2040*. [en ligne]. <<http://territoires2040.datar.gouv.fr/spip.php?article199&revue=1>>.
- DATAR. *Observatoire des territoires*. [en ligne]. Typologie des campagnes françaises. <<http://www.territoires.gouv.fr/observatoire-des-territoires/en/enjeux-th-matiques/dynamiques-territoriales?ind=1756>>.
- DATAR. *Portrait du Massif Central*. [en ligne]. <<http://montagne.territoires.gouv.fr/metier/portrait/index.php?terr=6>>.
- INSEE. *Atlas du Massif central - Démographie – Attractivité, dossier n°24, mars 2010*. [en ligne]. <http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?reg_id=9&ref_id=15994>.
- INSEE. *Atlas du Massif central - Démographie – Attractivité, dossier n°28, juin 2010*. [en ligne]. <http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?reg_id=10&ref_id=16414>.
- INSEE. *Des spécificités socioprofessionnelles régionales, Insee Première N° 1317 - octobre 2010*. [en ligne]. <http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?ref_id=ip1317&page=sdb>.
- INSEE. *Les conséquences de la crise sur l'emploi dans les régions, Insee Première N° 1295 - mai 2010*. [en ligne]. <http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?ref_id=ip1295&page=sdb#def1>.
- INSEE. *La population des régions en 2040 - Les écarts de croissance démographique pourraient se resserrer Insee Première N° 1326 - décembre 2010*. [en ligne]. <http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?ref_id=ip1326&page=sdb>.
- INSEE. *Méthode d'actualisation du nouveau zonage en aires urbaines 2010*. [en ligne]. <http://www.insee.fr/fr/methodes/default.asp?page=zonages/processus_actualisation_au.htm#methode>.
- INSEE. *Recensement de la population 2008, hors Mayotte*. [en ligne]. <http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?ref_id=ip1374>.
- INSEE. *Recensement de la population de 2006. Les migrations entre départements : le Sud et l'Ouest toujours très attractifs*. [en ligne]. <http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?ref_id=ip1248&page=sdb>.
- INSEE. *Une cartographie de l'emploi régional d'après le recensement de la population de 2006*. [en ligne]. <http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?ref_id=ip1280&page=sdb>.

XI. Annexes

XI.1 Annexe 1: Licence, qualité d'auteur et partage

Cette œuvre est mise à disposition selon les termes de la [Licence Creative Commons Paternité - Partage à l'Identique 2.0 France](http://creativecommons.org/licenses/by-sa/2.0/fr/). Pour voir une copie de cette licence, visitez <http://creativecommons.org/licenses/by-sa/2.0/fr/>

Pour citer cette œuvre :

David Moya et Claudia Flatten, *Le mouvement de l'Habitat Coopératif en France- Diversité, Innovation, Difficultés et Perspectives - Un focus sur le mouvement en Massif Central*, v. 0, Montpellier, Association OïSA, 2012 [en ligne sous Licence Creative Commons BY-SA].
<http://mundospossibles.org/wakka.php?wiki=EtUdes>

Plus d'informations sur les droits d'utilisation et de citation de cette œuvre à l'adresse : www.oisa.fr/droits



Vous êtes libres de :

- **partager** — reproduire, distribuer et communiquer l'œuvre
- **remixer** — adapter l'œuvre
- d'utiliser cette œuvre à des fins commerciales

Selon les conditions suivantes :

- **Attribution** — Vous devez attribuer l'œuvre de la manière indiquée par l'auteur de l'œuvre ou le titulaire des droits (mais pas d'une manière qui suggérerait qu'ils vous soutiennent ou approuvent votre utilisation de l'œuvre).
- **Partage à l'Identique** — Si vous modifiez, transformez ou adaptez cette œuvre, vous n'avez le droit de distribuer votre création que sous une licence identique ou similaire à celle-ci.
comprenant bien que :
- **Renoncement** — N'importe laquelle des conditions ci-dessus peut être [levée](#) si vous avez l'autorisation du titulaire de droits.

- **Domaine public** — Là où l'oeuvre ou un quelconque de ses éléments est dans le [domaine public](#) selon le droit applicable, ce statut n'est en aucune façon affecté par la licence.
- **Autres droits** — Les droits suivants ne sont en aucune manière affectés par la licence :
 - Vos prérogatives issues des exceptions et limitations aux droits exclusifs ou [fair use](#);
 - Les [droits moraux](#) de l'auteur;
 - Droits qu'autrui peut avoir soit sur l'oeuvre elle-même soit sur la façon dont elle est utilisée, comme [le droit à l'image](#) ou les droits à la vie privée.
- **Remarque** — A chaque réutilisation ou distribution de cette oeuvre, vous devez faire apparaître clairement au public la licence selon laquelle elle est mise à disposition. La meilleure manière de l'indiquer est un lien vers cette page web.

Contenus repris du site <http://creativecommons.org/licenses/by-sa/2.0/fr/>.

XI.2 Annexe 2 : Description du travail de terrain d'OïSA en 2011

- Des hypothèses de départ ont été dressées, ainsi que des indicateurs et critères discriminants pour établir une grille de lecture.
- Repérage « large » d'initiatives et de projets en France (plus de 400 déjà répertoriés).
- Répertoire plus exhaustif de projets dans le territoire du Massif Central : plus de 130 initiatives et projets ont été repérés.
- Contact direct avec les acteurs sur le terrain : 82 interviews réalisées (individuelles ou de groupe). Lors du voyage en 2011, nous avons rencontré une cinquantaine d'initiatives et réalisations dans une bonne partie du territoire français, allant ainsi au-delà du Massif Central (Sud, Bretagne, Pays de la Loire, Île-de-France, Nord Est, Est ... seul le Sud Est n'a pas été visité).
 - 39 projets visités sur place (projets réalisés + chantiers + groupes projets). Pour certains projets, plusieurs interviews ont été réalisées.
 - 26 interviews dans des projets déjà réalisés, dont 14 ont été effectuées avec une partie représentative du collectif.
 - 26 interviews avec des initiatives (= projets en cours de réalisation), 17 de ces interviews avec une partie représentative du collectif de futurs habitants.
- 30 interviews avec des professionnels et d'autres acteurs :
 - 5 chercheurs ;
 - 9 accompagnateurs de groupes-projets, dont 2 avec des équipes d'accompagnateurs ;
 - 7 associations de promotion ;
 - 4 SCIC et SCOP diverses de promotion et d'accompagnement ;
 - 3 élus + techniciens de collectivités ;
 - 2 propriétaires à l'initiative de projets (futur habitant ou promoteur).

L'équipe OiSA à été composée par des permanents, des stagiaires et des bénévoles qui ont participé pendant des périodes intensives qui ont varié entre 2 semaines et 6 mois :

- **David Moya**, chercheur indépendant, coordinateur de l'étude, co-animateur du projet OiSA, chargé de recherche et de communication.
- **Claudia Flatten**, coordinatrice de formation et de conseils, chargée des entretiens, co-animatrice du projet OiSA.
- **Julien Lecacheur**, impliqué comme salarié de l'association tout au début de l'action, et contribuant plus tard comme bénévole à la transcription des entretiens.
- **Sergio Moreno**, bénéficiaire d'une bourse européenne, énorme contribution à la préparation du voyage et à la prise en charge logistique de celui-ci. Participation à la création du site internet, entre autre.
- **Alice Thouvenin**, stagiaire master II avec OiSA pendant 3 mois, sociologue de la participation, spécialiste des jardins partagés, elle a participé à de nombreuses interviews aux cotés de Claudia ou de David, et a énormément contribué à la tâche laborieuse de transcription d'interviews.
- **Anthony Boulin**, en stage avec OiSA pendant 5 mois, avec pour thématique «la mise en lien des projets entre eux et vers l'extérieur». Il a notamment réalisé des

analyses du questionnaire mené par l'équipe concernant les motivations des habitants et est coauteur des chapitres XIII et IX, il a participé à la rédaction et a beaucoup contribué à la correction du texte dans ce rapport.

- **Thomas Augereau**, impliqué comme salarié de l'association à la fin de l'action, correction et relecture.
- **Terebel Jimenez**, bénévole, support méthodologique.